

1918

1929

1933

1945

Geschiedenis

Storia

Geschichte



Storia

Storia



Historia

Geschichte



Geschiedenis



History

Histoire

Geschichte

Historia

History

Geschiedenis History Storia Historia

Histoire

Histoire/Geschichte

L'Europe et le monde
du congrès de Vienne à 1945



Im Internet finden Sie unter www.klett.de zu Histoire/Geschichte weitere Quellen, aktuelle Themen sowie ein bilinguales Glossar.



1. Le congrès de Vienne (1814-1815)

Quelles sont les orientations décisives pour le XIX^e siècle adoptées lors du congrès de Vienne ?

La Restauration : un retour au passé ?

Après la défaite de la France napoléonienne, les représentants des États européens se retrouvent à Vienne en 1814 pour discuter du nouvel ordre européen. Ils aspirent à une **Restauration** de la situation politique antérieure à la Révolution française. Mais un retour pur et simple au passé est impossible. En France, les Bourbons remontent sur le trône en 1815, mais l'Ancien Régime n'est pas rétabli. Dans les États allemands, l'autorité monarchique est réaffirmée. Toutefois, le processus de réformes entrepris avant 1814 sous l'influence française (**réformes prussiennes**) est en partie poursuivi.

Les grandes puissances coalisées contre Napoléon – l'Autriche, la Prusse, la Russie et la Grande-Bretagne – pèsent sur les négociations. La position adoptée par le ministre des Affaires étrangères autrichien, le prince Klemens Wenzel von Metternich, est déterminante. Son objectif est d'établir en Europe un ordre étatique stable, fondé sur le principe de **légitimité dynastique**. Les peuples européens doivent, comme avant la Révolution française, se laisser gouverner par des princes dont le pouvoir est fondé sur la naissance et sur la grâce divine.

La **Sainte-Alliance** (1815) doit garantir cette œuvre de restauration. Les monarques russe, autrichien et prussien, auxquels se rallient ensuite presque tous les États européens, s'engagent par cette alliance à se soutenir mutuellement contre les mouvements révolutionnaires nationaux et libéraux sur leurs territoires.

Le nouvel ordre territorial européen

À la différence du principe de légitimité dynastique, la question de l'appartenance nationale des populations n'est pas prise en considération lors de la délimitation des frontières à Vienne. On ne crée d'État-nation ni en Italie, ni en Pologne, ni en Allemagne. Les gouvernements allemands ne s'entendent que sur l'instauration d'une « Confédération germanique » qui ne remet pas en cause la souveraineté des 34 princes et des 4 villes libres qui la composent à l'origine.

Le congrès de Vienne ne rétablit pas totalement la situation territoriale antérieure à la Révolution : les nombreux États du Saint-Empire-Romain-Germanique (en 1789, ils étaient 1789) ne sont pas tous restaurés. Les États qui s'étaient alliés à Napoléon (le Wurtemberg, le pays de Bade et la Bavière) peuvent conserver les territoires acquis à l'époque napoléonienne. La Prusse conserve les régions qu'avait annexées la France sur la rive gauche du Rhin (« province rhénane ») et d'importants territoires de Westphalie en Allemagne occidentale. Elle se retrouve ainsi voisine immédiate de la France.

Le « concert européen », garant de la paix

Les négociations du congrès de Vienne reposent sur l'idée d'équilibre des forces : en 1818, la France, occupée par les alliés depuis 1815, obtient le départ des troupes étrangères et est réintégrée dans le cercle des grandes puissances avec la Prusse, l'Autriche, la Grande-Bretagne et la Russie. Ce système, nommé « **concert européen** », contribue largement au maintien de la paix jusqu'au milieu du XIX^e siècle.

Lors de l'année révolutionnaire de 1848, nombre de contemporains expriment l'espoir qu'une Europe des peuples puisse se substituer à celle des princes pour garantir la paix. Ce rêve est brisé non seulement par la résistance des monarchies, mais aussi par les conflits d'intérêts entre mouvements nationaux, comme dans l'État multinational autrichien.



Klemens Wenzel, prince de Metternich (1773-1859)

Ministre des Affaires étrangères (à partir de 1809) et chancelier d'Autriche (à partir de 1821). Huile sur toile de Thomas Lawrence, Vienne, Chancellerie.

Vocabulaire

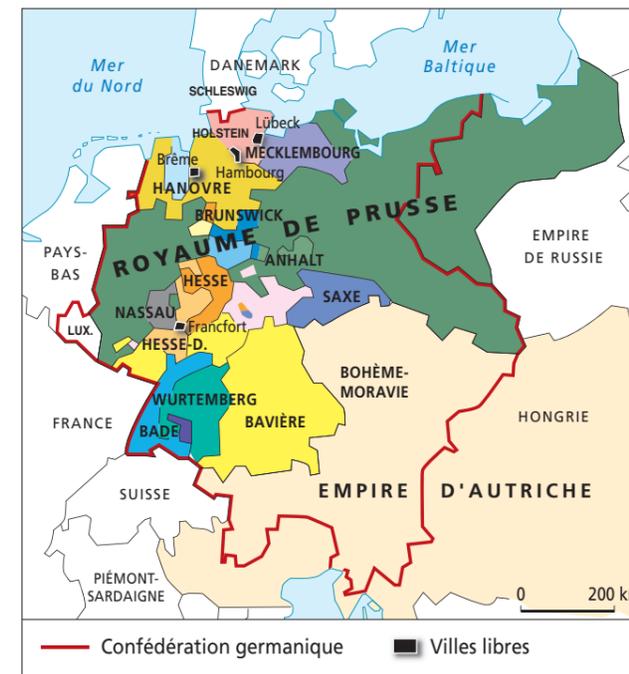
- **Réformes prussiennes** : « révolution d'en haut » entreprise par le gouvernement prussien après la défaite de la Prusse contre Napoléon (1806-1807) pour moderniser l'État (administration, armée, éducation), la société et l'économie. Des réformes importantes, comme l'abolition du servage (à partir de 1807), sont poursuivies au ralenti après 1815.
- **Sainte-Alliance** : alliance contre-révolutionnaire constituée à Paris en 1815 entre les souverains de Prusse, d'Autriche et de Russie, cimentée par la référence aux valeurs chrétiennes, avec une tendance nettement antirévolutionnaire. Tous les États chrétiens d'Europe rejoignent l'Alliance à l'exception de la Grande-Bretagne et du Saint-Siège.

Notions clés

- **Concert européen** : organisation politique de l'Europe, fondée sur le rôle dirigeant des cinq grandes puissances (Grande-Bretagne, Prusse, Autriche, Russie et France) qui se concertent régulièrement lors de congrès. En Allemagne, on parle aussi de Pentarchie (« règne des cinq »).
- **Légitimité dynastique** : principe politique ne reconnaissant de légitimité qu'aux seules maisons princières traditionnelles.
- **Restauration** : principe politique général visant, à partir de 1814, à rétablir le système politique et social antérieur à la Révolution ; en France, elle s'étend du retour des Bourbons sur le trône (1815) à leur renversement définitif (1830).



2 L'Europe après le congrès de Vienne



3 L'Allemagne : une confédération d'États souverains

La Confédération germanique n'est pas un État mais une association de princes et de villes souverains.



4 L'Italie : des États souverains et indépendants

Les différents territoires italiens ne sont pas liés par une confédération étatique.

6. La II^e République en France (1848-1852)

Qu'attendent les Français de la République et dans quelle mesure leurs espoirs se sont-ils réalisés ?

Une révolution menée dans un esprit de fraternité

La révolution de février 1848 à Paris est moins sanglante que celle de 1830 car la Garde nationale et l'armée se rallient rapidement aux insurgés. À la différence de ce qui s'est passé en 1830, elle ne débouche pas sur un simple changement de dynastie, mais sur l'instauration de la République, la deuxième après celle proclamée en 1792. Après l'abdication du roi Louis-Philippe, un gouvernement provisoire allant des républicains libéraux, comme le poète Alphonse de Lamartine, à Louis Blanc, inspirateur des démocrates-socialistes, prend la direction du pays.

La République semble d'abord se placer sous le signe de la fraternité entre toutes les classes de la société : le **suffrage universel** masculin est introduit, l'esclavage est aboli, de même que la peine de mort pour les délits politiques. À l'instigation de Louis Blanc et de ses partisans, la République reconnaît le « droit au travail » garanti par l'État. Mais cet idéal de fraternité républicaine se heurte vite à la montée des antagonismes sociaux.

De l'échec de la « République sociale »...

Le gouvernement provisoire instaure des « **ateliers nationaux** » qui emploient des chômeurs rémunérés par l'État. Le 23 avril 1848, les élections démocratiques à l'Assemblée constituante sont toutefois marquées par la victoire des républicains modérés, hostiles à une trop forte intervention de l'État dans le domaine social.

La bourgeoisie possédante ne tarde pas à dénoncer les ateliers nationaux qui, en attirant une foule de provinciaux tombés dans la misère, constituent selon elle un dangereux foyer d'agitation dans la capitale. En juin 1848, le gouvernement décide de fermer les ateliers nationaux, provoquant le soulèvement des ouvriers parisiens. Cette insurrection est écrasée par le général Cavaignac, ministre de la Guerre, avec le soutien des conservateurs qui commencent à former le parti de l'Ordre.

Les sanglantes journées de juin portent un coup fatal à l'esprit de fraternité de février 1848. Une grande partie de la bourgeoisie et de la paysannerie aspire désormais au retour à l'ordre et à la stabilité.

...à la victoire électorale démocratique de Louis Napoléon Bonaparte

Ce revirement d'opinion fait le jeu du parti de l'Ordre qui, autour d'Adolphe Thiers, souhaite établir un régime conservateur, avec l'appui des forces monarchistes et **cléricales**. Il favorise également l'ascension politique de Louis Napoléon Bonaparte : neveu de l'empereur, celui-ci exploite habilement la légende napoléonienne pour se faire élire président de la République le 10 décembre 1848. Il est soutenu par le parti de l'Ordre qui remporte les élections législatives de 1849.

En 1850, les conservateurs suspendent dans les faits le suffrage universel par une loi qui impose de résider trois ans au même endroit pour avoir le droit de voter ; elle exclut principalement les ouvriers que le marché du travail contraint à de nombreux déplacements. La politique étrangère est réorientée dans un sens réactionnaire et cléricale : la France intervient ainsi militairement pour rétablir l'autorité du pape à Rome, où, en 1849, les révolutionnaires italiens, regroupés autour de Giuseppe Mazzini, ont proclamé la république.

En décembre 1851, Louis Napoléon s'assure le pouvoir à long terme par un coup d'État et, un **plébiscite**, organisé fin 1852, transforme la II^e République en Second Empire.



Louis Napoléon Bonaparte
Président de la République à partir de 1848 ; empereur des Français à partir de 1852. Représentation datant de 1850 environ.

Vocabulaire

- **Ateliers nationaux** : chantiers de travaux publics instaurés en février 1848 par la République française pour employer les chômeurs (avec de bas salaires).
- **Démocrates-socialistes** : courant précurseur du socialisme apparu pendant la monarchie de Juillet autour de Louis Blanc. Il réclame le suffrage universel et l'organisation du travail par l'État dans le cadre d'une « République sociale ».
- **Plébiscite** : consultation du peuple (suffrage universel) appelé à se prononcer par oui ou par non à une question posée. On distingue souvent le plébiscite, utilisé comme instrument d'approbation et de légitimation par un régime autoritaire, du référendum, organisé dans le cadre d'une démocratie libérale.

Notions clés

- **Clérical** : de cléricisme, courant favorable à un renforcement de l'influence de l'Église catholique dans l'État et dans la société (du latin *clerus* : clergé).
- **Suffrage universel** : droit de vote accordé à tous les citoyens sans exception, mais limité aux hommes au XIX^e siècle.

La République au village

L'Assemblée constituante est élue au suffrage universel le 23 avril 1848 (mais les femmes en restent exclues). Lithographie de G. Gostiauf



3 L'abolition définitive de l'esclavage

Extrait du décret du gouvernement provisoire du 27 avril 1848 :

Le gouvernement provisoire, Considérant que l'esclavage est un attentat contre la dignité humaine ;

Qu'en détruisant le libre arbitre de l'homme, il supprime le principe naturel du droit et du devoir ;

Qu'il est une violation flagrante du dogme républicain, Liberté, Égalité, Fraternité ;

Considérant que si des mesures effectives ne suivaient pas de très près la proclamation déjà faite du principe de l'abolition, il en pourrait résulter dans les colonies les plus déplorables désordres,

Décète :

Art. 1^{er}. L'esclavage sera entièrement aboli dans toutes les colonies et possessions françaises, deux mois après la promulgation du présent décret dans chacune d'elles. À partir de la promulgation du présent décret dans les colonies, tout châtement corporel, toute vente de personnes libres, seront absolument interdits.

Paris, 27 avril 1848.

E. Carrey, *Recueil complet des actes du Gouvernement provisoire*, Paris, Auguste Durand, 1848, Première partie, n° 281 – Décret relatif à l'abolition de l'esclavage dans les colonies et possessions françaises.

4 L'interprétation marxiste des émeutes de juin 1848

Journaliste et économiste, Karl Marx interprète l'insurrection de juin des ouvriers comme la première grande bataille de la lutte des classes entre la bourgeoisie et le prolétariat. Encore peu connu en 1848, Marx devient le principal théoricien du socialisme dans la seconde moitié du XIX^e siècle.

Les ouvriers n'avaient plus le choix : il leur fallait, ou mourir de faim, ou engager la lutte. Ils répondirent, le 22 juin, par la formidable insurrection où fut livrée la première grande bataille entre les deux classes qui divisent la société moderne. C'était une lutte pour le maintien ou l'anéantissement de l'ordre bourgeois. Le voile qui cachait la république se déchirait.

On sait que les ouvriers, avec un courage et un génie sans exemple, sans chefs, sans plan commun, sans ressources, pour la plupart manquant d'armes, tinrent en échec cinq jours durant l'armée, la Garde mobile, la Garde nationale qui afflua de la province. On sait que la bourgeoisie se dédommagea de sa frayeur mortelle par une brutalité inouïe et massacra plus de 3 000 prisonniers.

Les représentants officiels de la démocratie française étaient tellement prisonniers de l'idéologie républicaine qu'il leur fallut plusieurs semaines pour commencer à soupçonner le sens du combat de Juin. Ils furent comme hébétés par la fumée de la poudre dans laquelle s'évanouissait leur république imaginaire.

Karl Marx, *Les luttes de classes en France, 1848-1850*, traduction revue par G. Cornillet, Éditions sociales, Essentiel, Paris, 1984.

Pistes de travail

1. Comment les élections de 1848 contribuent-elles à raccorder le village à la nation ? (doc. 2)

2. Avec quelle tradition historique renoue le décret sur l'abolition de l'esclavage ? (doc. 3)

Pour conclure

3. La République a-t-elle l'obligation de veiller à la justice sociale ? Imaginez une discussion opposant un défenseur de la « République sociale » à un membre du parti de l'Ordre.

1. À la recherche de l’unité nationale : les États allemands de 1850 à 1870

Comment s’est formé l’État-nation en Allemagne ?

Une phase de réaction

La révolution de 1848-1849 n’a pas réussi à faire triompher les revendications d’unité et de liberté, mais elle a lancé une dynamique politique qui a encouragé la formation d’un État-nation allemand.

La situation allemande de l’époque est commandée par le **dualisme** austro-prussien. L’Autriche a tout intérêt à ce que la Confédération germanique soit rétablie, car elle lui permettrait de conserver son influence sur la politique allemande et de maintenir sa souveraineté sur son territoire hongrois. Lorsque, en 1850, la Confédération germanique est rétablie sous la présidence exclusive de l’Autriche, c’est une défaite pour la politique du roi de Prusse, Frédéric-Guillaume IV, qui a tenté de constituer avec d’autres monarches allemands un État fédéral suivant le modèle de la Petite Allemagne.

Ces deux grandes puissances s’attachent à gagner le soutien des autres États allemands. Cette « **troisième Allemagne** » (Bavière, Wurtemberg, Bade, par exemple), redoutant la suprématie militaire de la Prusse, tend à coopérer avec l’Autriche, mais ses intérêts économiques l’incitent également à nouer des liens étroits avec la Prusse, dont l’industrie est en plein essor.

D’une politique libérale à une politique conservatrice

Dans le prolongement des revendications de 1848, la Prusse adopte une constitution, à la suite de celles qui étaient entrées en vigueur dans les États du sud de l’Allemagne entre 1818 et 1820. Mais ces constitutions émanent de la volonté unilatérale du souverain, non d’un débat parlementaire. Par ailleurs, les restrictions apportées au droit de vote leur ôtent tout caractère démocratique, en Prusse par exemple avec le **vote des « trois classes »**.

Lorsque Guillaume I^{er} de Prusse accède au pouvoir, en 1858, les libéraux, devenus la principale force politique du pays, célèbrent une « **ère nouvelle** ». En 1862, Guillaume veut mettre en œuvre une réforme de l’armée. Les libéraux, qui représentent une majorité à la deuxième Chambre (**Abgeordnetenhaus**), réclament plusieurs amendements, parmi lesquels un temps de service moins long pour les soldats. Le roi repousse ces réclamations qui enfreignent selon lui les droits traditionnels de la Couronne. Les libéraux répliquent en refusant de voter le budget de l’armée. Comme un compromis paraît impossible, Guillaume I^{er} nomme Otto von Bismarck, connu pour sa capacité à s’imposer, ministre-président de la Prusse. Une épreuve de force s’engage entre le Parlement et le roi, qui passe outre l’opposition des députés en faisant adopter le budget. Ceci a bloqué le processus qui aurait pu conduire à l’instauration d’un **régime parlementaire** en Prusse.

L’unité avant la liberté

Bismarck accorde la priorité à la politique étrangère. Au cours des guerres de 1864 et 1866 (voir p. 33), il parvient à faire pencher le dualisme au profit de la Prusse. Après la victoire sur l’Autriche lors de la bataille de Königgrätz (Sadowa, 1866), la paix de Prague dissout la Confédération germanique. La Confédération de l’Allemagne du Nord est dotée de sa propre Constitution et passe des alliances militaires avec les États du sud de l’Allemagne.

De nombreux libéraux considèrent qu’il s’agit d’un pas essentiel dans la direction d’un État allemand unifié. Ils sont donc prêts à soutenir Bismarck lorsque celui-ci demande au Parlement prussien d’approuver sa politique dans le conflit déclenché autour du budget de l’armée en 1862. Mais le Parti libéral se divise sur cette question : alors que les partisans d’une **Realpolitik** sont satisfaits des succès obtenus sur la voie de l’unification allemande, d’autres considèrent que le tournant autoritaire engagé par Bismarck met en danger les valeurs libérales.



1 **Otto von Bismarck (1815-1898)**

Ministre-président de la Prusse depuis 1862, il devient chancelier allemand (1871-1890). Sa politique suit d’abord les intérêts de la monarchie prussienne, mais il est aussi le bâtisseur de l’unité allemande.

Vocabulaire

- **Abgeordnetenhaus** : deuxième Chambre du parlement local (*Landtag*) prussien, élu selon le système du vote en trois classes, contrairement à la première Chambre (*Herrenhaus*).
- **Dualisme** : rivalité existant depuis la fondation de la Confédération germanique, en 1815, entre les deux puissances que sont la Prusse et l’Autriche, toutes deux soucieuses d’y tenir le rôle dominant dans les domaines politique et économique.
- **Ère nouvelle** : slogan des libéraux prussiens pour désigner la politique de Guillaume I^{er}, caractérisée par l’arrêt des poursuites contre les libéraux et la nomination de ministres libéraux.
- **Realpolitik** : action politique axée sur les possibilités concrètes, par opposition à une politique mettant l’accent sur des principes et des valeurs.
- **« Troisième Allemagne »** : nom que se donnent les États allemands de moyenne et de petite taille, ainsi que les quatre villes libres du Reich, qui tentent de mener une politique indépendante à l’égard des deux grandes puissances que sont la Prusse et l’Autriche.
- **Vote des « trois classes » (*Dreiklassenwahlrecht*)** : forme de suffrage censitaire. Les électeurs sont répartis en trois catégories fiscales. Chacune de ces catégories élit le même nombre de grands électeurs, qui élisent à leur tour les députés.

Notion clé

- **Régime parlementaire** : voir p. 14.



2 **La bataille de Königgrätz (Sadowa)**

Guillaume I^{er} et Bismarck observent depuis une colline la bataille de Königgrätz (3 juillet 1866), qui change le cours de la guerre contre l’Autriche. L’utilisation du fusil à percussion à aiguille, que l’on reconnaît sur le tableau à sa fumée blanche, apporte à la Prusse un avantage décisif. Huile sur toile de Georg Bleibtreu, 1869, 100 x 200 cm, Deutsches Historisches Museum, Berlin.

3 Revirement d’un Prussien libéral après 1866

Dans ces deux lettres datées de 1866, le juriste libéral Rudolf von Jhering évoque la guerre contre l’Autriche.

a. À l’Autrichien Julius Glaser, le 1^{er} mai 1866 :

Il n’y a peut-être aucune guerre qui ait été déclenchée avec autant d’impudence, autant d’horrible légèreté que celle que Bismarck cherche à provoquer actuellement contre l’Autriche. [...] Chacun ici exècre le combat, personne ne sera heureux à l’idée qu’il aura l’issue que nous sommes forcés de souhaiter : la suprématie de la Prusse. Telle est notre situation. Des Allemands s’armant contre des Allemands, une guerre civile, un complot de trois ou quatre puissances contre une seule, sans la moindre apparence de droit, mis au monde par la pure volonté de quelques diplomates [...].

b. Au juriste prussien Bernhard Windscheid, le 19 août 1866 :

Oh, mon cher ami ! Quel destin enviable est le nôtre, d’avoir encore pu vivre cette époque, ce tournant dans l’histoire de l’Allemagne, cette page sans égale dans les mille années précédentes. Combien ai-je pu, depuis des années, jalouser les Italiens d’avoir réussi ce que le destin semblait devoir nous refuser encore longtemps, combien ai-je attendu le Cavour et le Garibaldi allemands, comme les messies politiques de l’Allemagne, et voilà qu’il nous est arrivé du jour au lendemain en la personne tant dénigrée de Bismarck. [...] J’ai pardonné à cet homme tout ce qu’il a fait jusqu’ici, mieux, je me suis persuadé que ce qui, à nous, non-initiés, paraissait relever de l’arrogance scélérate, était nécessaire, cela s’est révélé après coup être un indispensable moyen d’atteindre ses fins.

D’après Rudolf von Jhering, *Briefen an seine Freunde (Lettre à ses amis)*, Leipzig, 1913.

4 « Le fer et le sang »

Extrait du discours prononcé le 30 septembre 1862 par le Premier ministre Otto von Bismarck devant la commission du budget de la Chambre des députés prussienne :

[...] L’Allemagne ne fait pas attention au libéralisme de la Prusse, mais à sa puissance ; la Bavière, le Wurtemberg, le pays de Bade peuvent se montrer indulgents à l’égard du libéralisme car ils n’auront pas à jouer le rôle de la Prusse ; celle-ci doit rassembler ses forces et assurer leur cohésion au moment favorable au lieu de le laisser passer, comme cela s’est déjà produit ; les frontières de la Prusse résultant des traités de Vienne ne lui permettent pas de vivre normalement ; ce n’est pas par des discours et des décisions prises à la majorité que seront tranchées les grandes questions de notre époque – ce qui fut la grande faute de 1848 et 1849 – mais par le fer et le sang.

D’après Otto von Bismarck, *Werke in Auswahl (Œuvres choisies)*, vol. 3, E. Scheler, Darmstadt, 1965.

Pistes de travail

1. En quoi la politique de Bismarck s’oppose-t-elle aux idéaux révolutionnaires de 1848 ? (doc. 1 à 4 et leçon)
2. Analysez les raisons pour lesquelles le discours de Bismarck est souvent cité comme un exemple de sa politique. (doc. 4)
3. Quelle est l’attitude de Rudolf von Jhering au début et à la fin de la guerre austro-prussienne ? Comment expliquez-vous son revirement ? Expliquez l’allusion à l’Italie dans sa deuxième lettre. (doc. 3)

Pour conclure

4. Les guerres de 1864 et 1866 sont fréquemment qualifiées de « guerres d’unité ». Expliquez le choix de ce terme (voir aussi cartes p. 33).

2. Le Second Empire en France : un despotisme démocratique ?

Comment Napoléon III parvient-il à associer démocratie et monarchie autoritaire ?

Un régime à la fois démocratique et autoritaire

En décembre 1848, Louis Napoléon Bonaparte est élu président de la République au suffrage universel. Se considérant comme le prétendant légitime au trône impérial de son oncle Napoléon I^{er}, il impose un régime autoritaire par le coup d’État du 2 décembre 1851. La Constitution du 14 janvier 1852 établit une république proche de la monarchie, à la tête de laquelle se trouve le « prince-président » Louis Napoléon Bonaparte. En décembre 1852, il prend le titre de Napoléon III, « empereur des Français ».

Par ce coup d’État, Louis Napoléon Bonaparte rétablit le suffrage universel, qui avait été restreint en mai 1850 sous la pression des conservateurs du **parti de l’Ordre** (voir leçon pp. 24-25). Les changements institutionnels sont confirmés par des **plébiscites**. Napoléon III se réclame des principes révolutionnaires de 1789 : la propagande officielle le présente comme « l’homme-peuple », le pouvoir personnifié, incarnant à lui seul la souveraineté populaire. Face à ce **césarisme**, les institutions parlementaires ne jouent qu’un rôle politique secondaire. Les élections législatives sont manipulées par le système de la **candidature officielle**, et le Corps législatif (le Parlement élu) ne peut pas renverser les ministres nommés par l’empereur.

La modernisation de la France

Sur le plan politique, le Second Empire marque un retour en arrière par rapport à 1848. Il correspond cependant à une période de modernisation sociale et économique. En défendant le projet d’une école primaire publique et gratuite (1865), le ministre de l’Instruction publique, Victor Duruy, prépare la politique scolaire de la III^e République.

Dans la tradition du **saint-simonisme**, l’État joue également un rôle actif dans le secteur économique. Le régime encourage l’essor des grandes entreprises industrielles (Schneider) et des banques (Crédit Lyonnais, Crédit mobilier des frères Pereire) et engage d’importants investissements. Dans le domaine des transports, une véritable « révolution ferroviaire » est amorcée sous l’action conjointe de l’État et des sociétés privées : la longueur totale du réseau passe de 3 248 km en 1851 à 16 465 km en 1869.

Sous la direction du baron Haussmann, préfet, un nouveau type d’urbanisme change complètement le visage de la capitale : avec ses grands boulevards et ses immeubles, Paris devient une capitale moderne.

De l’Empire autoritaire à l’Empire libéral

Dans les années 1860, le régime est confronté à la montée des oppositions. Depuis 1859, l’opinion catholique reproche à l’empereur de soutenir l’unification nationale de l’Italie qui met en question l’existence des États pontificaux. Le traité de **libre-échange** conclu avec la Grande-Bretagne en 1860 provoque le mécontentement des entrepreneurs, partisans du protectionnisme. En outre, l’opposition libérale et républicaine ne cesse de gagner en puissance depuis les élections législatives de 1863.

Face à ces contestations, Napoléon III cherche à renforcer sa popularité dans les milieux ouvriers. À partir de 1864, le régime tolère les grèves et encourage certaines formes d’associations syndicales sans pourtant parvenir à se rallier la masse des ouvriers.

C’est finalement par des concessions importantes vis-à-vis des libéraux que Napoléon III réussit à consolider le Second Empire. Le régime se libéralise par une série de réformes couronnées en 1870 par la nomination du libéral Émile Ollivier comme chef de gouvernement et par l’instauration d’un **régime parlementaire**.



Napoléon III (1808-1873)

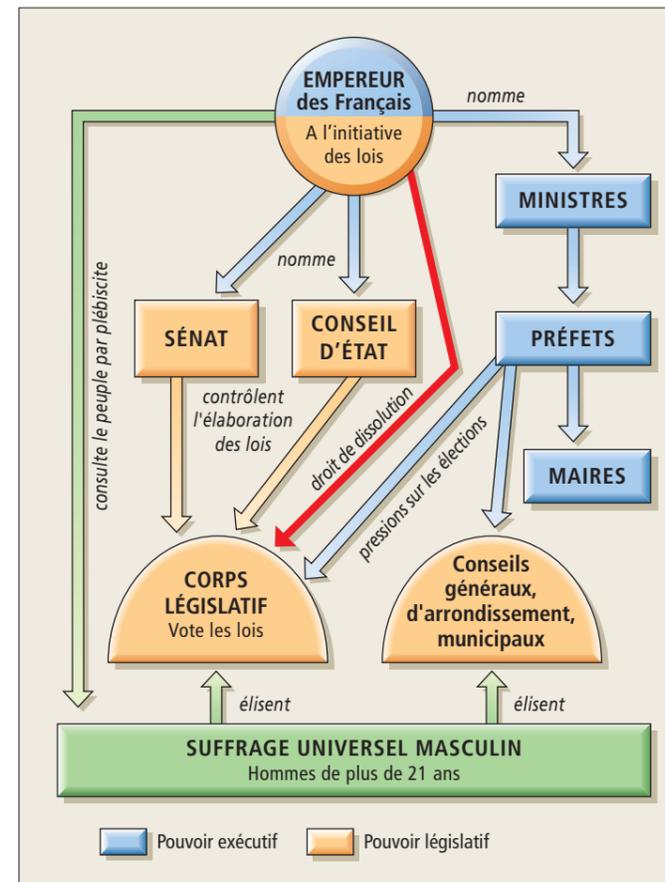
Napoléon III en uniforme de général de brigade dans son Grand Cabinet des Tuileries en 1862, huile sur toile d’Hippolyte Flandrin, 1862, musée de Versailles.

Vocabulaire

- **Candidature officielle** : candidature aux élections législatives officiellement soutenue par le gouvernement de Napoléon III (affiches officielles de couleur blanche réservées aux candidats proches du gouvernement, promesses du gouvernement ou des préfets adressées aux électeurs dociles, etc.).
- **Plébiscite** : voir p. 24.

Notions clés

- **Césarisme** : régime dans lequel les pouvoirs émanant de la souveraineté du peuple sont directement transférés au chef de l’État par la voie du plébiscite ; rapproché de façon historiquement inexacte de Jules César.
- **Libre-échange** : système dans lequel le commerce international n’est pas (ou peu) entravé par des barrières douanières, au contraire du **protectionnisme** qui cherche à protéger la production nationale par des droits de douanes sur les importations étrangères.
- **Régime parlementaire** : voir p. 14.
- **Saint-simonisme** : courant fondé par le philosophe et économiste français Saint-Simon (1760-1825), d’inspiration socialiste et chrétienne. Son objectif est de remplacer les anciennes élites par les « industriels », c’est-à-dire tous ceux qui participent à la production des richesses. Les pays dirigés par les industriels pourraient ensuite former une association européenne.



2 Les institutions du Second Empire

4 Une critique libérale de la candidature officielle

En 1863, Édouard Laboulaye, un des leaders de l’opposition libérale, critique l’influence exercée par le gouvernement et l’administration sur les élections législatives :

Supposons que le gouvernement dirige le vote populaire, c’est-à-dire qu’il présente les candidats au choix des électeurs avec une insistance qui ne permette pas la division. Que représentent des députés, dont le premier devoir est la reconnaissance envers le pouvoir qui les a choisis ? Pour le pays, où est la garantie qu’on fera prévaloir sa volonté souveraine ? Ses mandataires ne sont à lui qu’à moitié. Pour la Chambre, où est cette pleine indépendance qui est la première condition de toute autorité morale ? On peut lui rappeler à chaque vote qu’elle n’a été nommée que pour soutenir la politique du gouvernement. [...] Si le pouvoir s’engage dans une voie où la France ne le suit point, s’il entreprend des guerres d’aventure quand le pays veut la paix [...], est-ce une chambre désignée par l’administration, qui avertira l’autorité, et qui, au besoin, l’arrêtera ? Cela ne se peut pas. Pour rendre au pouvoir ce rude et utile service, il faut des représentants qui n’aient d’engagement qu’envers la nation, des mandataires qui ne dépendent que des seuls électeurs, des contrôleurs qui soient supérieurs aux ministres ; [...].

Édouard Laboulaye, *Le Parti libéral : son programme et son avenir*, Charpentier, Paris, 1863.

3 « L’Empire, c’est la paix »

Dans un discours prononcé à Bordeaux 2 mois avant la mise en place du Second Empire, le prince-président et futur empereur cherche à rassurer les Français et les États européens sur ses intentions.

Il est néanmoins une crainte à laquelle je dois répondre. Par esprit de défiance, certaines personnes se disent : « L’Empire, c’est la guerre », moi je dis : « L’Empire, c’est la paix ». [...]

Je veux conquérir à la religion, à la morale, à l’aisance, cette partie encore si nombreuse de la population qui, au milieu d’un pays de foi et de croyance, connaît à peine les préceptes du Christ ; qui, au sein de la terre la plus fertile du monde, peut à peine jouir de ses produits de première nécessité. Nous avons d’immenses territoires incultes à défricher, des routes à ouvrir, des ports à creuser, des rivières à rendre navigables, des canaux à terminer, notre réseau de chemins de fer à compléter. Nous avons, en face de Marseille, un vaste royaume à assimiler à la France¹. Nous avons tous nos grands ports de l’Ouest à rapprocher du continent américain par la rapidité de ces communications qui nous manquent encore. [...]

Voilà comment je comprendrais l’Empire, si l’Empire doit se rétablir. Telles sont les conquêtes que je médite, et vous tous qui m’entourez, qui voulez, comme moi, le bien de notre patrie, vous êtes mes soldats.

« Exposé de la politique de paix intérieure, d’ordre moral et de sages progrès que le Prince entend consolider par les institutions que la France réclame », discours prononcé devant la Chambre et le tribunal de commerce de Bordeaux, 9 octobre 1852.

1. Louis Napoléon Bonaparte fait ici allusion à l’Algérie colonisée à partir de 1830.

Pistes de travail

1. Quel sens le « prince-président » donne-t-il au mot « conquête » ? En quoi se démarque-t-il de l’héritage politique de la République ? (doc. 1, 3 et 4)
2. Quelles sont les craintes que le prince-président cherche à apaiser par le discours de Bordeaux ? (doc. 3)
3. Expliquez les raisons de l’opposition d’Édouard Laboulaye en vous référant au schéma institutionnel du Second Empire. Quel est l’intérêt de son argumentation dans le cadre d’une réflexion plus générale sur la participation et la représentation démocratiques ? (doc. 2 et 4)

Pour conclure

4. Selon vous, le césarisme peut-il être considéré comme une forme de démocratie ? Essayez de définir le mot « démocratie » de façon aussi exacte que possible avant de répondre à cette question.

3. La guerre franco-allemande (1870-1871)

Que signifie cette guerre pour la France et l’Allemagne ?

Une guerre voulue des deux côtés

Bismarck considère que l’unité allemande ne pourra se faire sans une confrontation avec la France, celle-ci considérant comme une menace pour sa puissance et sa sécurité l’émergence d’une nouvelle grande puissance au centre de l’Europe. Elle le manifeste lors du déclenchement de la guerre austro-prussienne de 1866 : Napoléon III exige la cession du Luxembourg et la neutralité des États du sud de l’Allemagne, en contrepartie de la neutralité de la France et de l’acceptation de la montée en puissance de la Prusse. Ces exigences sont repoussées par Bismarck.

Cette attitude soulève en France une vague d’indignation nationale, qui s’amplifie encore lorsque, en 1870, l’héritier d’une branche secondaire des Hohenzollern présente sa candidature au trône d’Espagne, qu’il retire ensuite sur les instances de Guillaume I^{er}. Mais le ministre français des Affaires étrangères Gramont y voit la menace d’un encerclement de la France par la maison régnante de Prusse ; il exige de Guillaume I^{er} une déclaration de renoncement définitif à toute nouvelle candidature. Bismarck saisit ce prétexte pour provoquer une guerre avec la France. Dans un message adressé au ministre-président, la « dépêche d’Ems », Guillaume I^{er} rejette l’exigence française. Bismarck transmet ce message à la presse dans une version abrégée qui n’en paraît que plus provocatrice ; un affront que la France exploite de son côté pour déclarer la guerre à l’Allemagne, le 19 juillet 1870 (voir pp. 76-77).

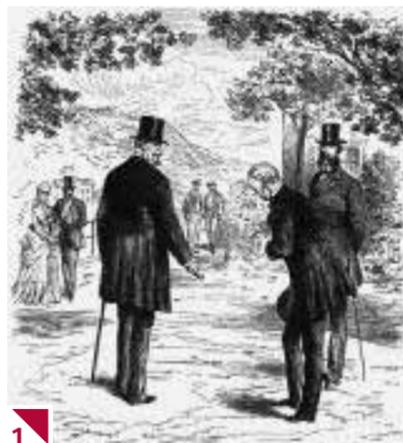
De la guerre à la guerre civile en France

Conformément aux dispositions d’alliance militaire, les États du sud de l’Allemagne se joignent aux autres États allemands pour marcher contre la France. L’armée française capitule à la bataille de Sedan, le 2 septembre 1870. Napoléon III est fait prisonnier. À la suite de la défaite, des soulèvements révolutionnaires à Paris entraînent la création d’un gouvernement républicain de Défense nationale, sous l’autorité de Léon Gambetta et de Jules Favre. Ce gouvernement poursuit les hostilités en mobilisant toutes ses forces, mais il ne peut empêcher le siège de Paris et doit finalement capituler en janvier 1871.

Sur délégation de l’Assemblée nationale élue en février, en majorité royaliste, Adolphe Thiers, chef du gouvernement, accepte de dures conditions de paix. La France doit céder l’Alsace et une partie de la Lorraine et supporter l’occupation allemande jusqu’au dernier versement d’une indemnité de guerre de 5 milliards de francs. L’annonce de la paix en mars 1871 déclenche à Paris l’insurrection de la Commune contre le gouvernement (voir dossier pp. 40-41).

La fondation de l’Empire allemand

Au lendemain de la victoire remportée en commun, Bismarck enjoint les princes du sud de l’Allemagne à rallier la Confédération d’Allemagne du Nord pour former un Reich allemand, dont la Constitution entre en vigueur le 3 janvier 1871. Le 18 janvier 1871, dans la galerie des Glaces du château de Versailles, Guillaume I^{er} de Prusse est proclamé « empereur allemand » au milieu des princes et des hauts dignitaires de l’armée (voir méthode pp. 42-43). L’objectif que s’étaient assigné les libéraux – l’unité de l’Allemagne – est atteint : celle-ci ne résulte pas d’un mouvement populaire, mais d’une décision prise d’en haut par les autorités et appuyée par la force militaire. Le choix de Versailles comme lieu de la proclamation est ressenti comme une profonde humiliation en France, le château symbolisant à la fois la grandeur de la monarchie à l’époque de Louis XIV et la naissance de la nation souveraine, car la première Assemblée nationale s’y était tenue en 1789. En réponse à cette humiliation, l’Allemagne vaincue de 1919 devra à son tour accepter de signer le traité de paix dans cette même galerie des Glaces.



1

Congé donné à Benedetti

Le roi de Prusse, Guillaume I^{er}, refusa le 13 juillet 1870 de renoncer définitivement, au nom des Hohenzollern, à toute prétention au trône espagnol. Sur cette illustration, l’ambassadeur français Benedetti (à droite au premier plan) à Bad Ems, après qu’il a présenté cette requête au roi (à gauche). Bismarck fit publier dans la presse, sur cette rencontre, un communiqué lapidaire et offensant pour la France : la « Dépêche d’Ems ». Gravure sur bois d’après Hermann Lüders, 1870.

Vocabulaire

- **Dépêche d’Ems** : ce télégramme, par lequel un accompagnateur de Guillaume I^{er} a informé Bismarck de la discussion entre le roi de Prusse et l’ambassadeur de France, Benedetti, est envoyé de la ville thermale de Bad Ems, où Guillaume séjourne à l’époque. On considère que la version plus dure qu’en donna Bismarck fut le déclencheur de la guerre de 1870 (voir p. 76).
- **Hohenzollern** : dynastie de souverains allemande d’où les rois de Prusse sont issus depuis 1701, qui comporte une branche souabe et catholique.



2

Négociations de capitulation près de Sedan, les 1^{er} et 2 septembre 1870

Dans la petite maison d’un tisserand de Donchery, près de Sedan, dans la nuit du 1^{er} au 2 septembre, la délégation française, autour du général von Wimpffen (à gauche), et la délégation allemande, autour d’Otto von Bismarck (à droite), se retrouvent pour des négociations de capitulation. Les *Négociations de capitulation à Donchery*, lithographie sur toile d’Anton von Werner (1843-1915), Berlin.

4 Une réaction allemande à la proclamation du Kaiser

Extrait d’une lettre de félicitations envoyée par les membres de la deuxième Chambre de Prusse (Abgeordnetenhaus) à Guillaume I^{er} le 19 janvier 1871, à l’occasion de la restauration du titre d’empereur allemand.

Fruit et prix d’une gigantesque guerre riche des plus nobles sacrifices, d’une guerre qui, sous la glorieuse direction de Votre Majesté, approche de sa fin et, selon toute vraisemblance humaine, de l’écrasement et de l’épuisement de l’ennemi, notre patrie se voit accorder, après la lutte et le combat puissants de toute une génération, l’unité politique et une position digne d’une grande nation. Ce n’est pas l’Allemagne qui a cherché l’affrontement, elle ne vise pas à humilier son voisin vaincu ; l’Allemagne sera à tout moment disposée à baisser les armes dès qu’on lui garantira, en lui permettant de recouvrer les territoires frontaliers perdus aux temps de la désunion et de la faiblesse, une protection contre de nouvelles agressions grâce à ses remparts naturels et artificiels. Assurée contre la France, l’Allemagne sera la meilleure caution d’une paix européenne durable.

D’après les rapports de débats de la deuxième Chambre de Prusse, (*Stenographische Berichte über die Verhandlungen des preussischen Abgeordnetenhauses*), 1870-1871.

Pistes de travail

1. Quels sont les événements qui ont conduit au déclenchement de la guerre franco-allemande ? Comment sont-ils jugés par les ouvriers d’Augsbourg ? (doc. 3)
2. Quelles sont les raisons qui amènent les deux pays à consentir à la guerre en juillet 1870 ?
3. Résumez le point de vue des députés prussiens. (doc. 4)
4. Analysez la représentation de la signature des préliminaires de paix de Versailles. (doc. 5) Comparez ensuite cette représentation

3 La guerre jugée par une assemblée d’ouvriers d’Augsbourg

Les intérêts du peuple, qu’il soit allemand ou français, n’étant pas à l’origine de la guerre actuelle, un être sensible, socialiste, républicain, ne peut que la condamner.

Comme il est impensable, dans la période actuelle, de répondre simplement par la négative à cette question, la présente assemblée des ouvriers déclare donc ce qui suit :

Attaqués par le meurtrier de toutes les libertés du peuple, par l’homme de décembre, Louis-Napoléon, les Allemands ont le devoir d’assurer de toutes leurs forces, la défense du sol de leur patrie.

Il ne s’agit pas de renoncer au combat contre les convoitises, tout aussi liberticides, de Bismarck et du roi de Prusse, mais le devoir des Allemands est d’abord d’arrêter le tyran étranger.

Puisse l’esprit de liberté jaillir de la défaite du bourreau de la liberté en France.

D’après *Geschichte der deutschen Arbeiterbewegung in acht Bänden (Histoire du mouvement ouvrier allemand en huit volumes)*, vol. 1, Institut marxiste-léniniste auprès du Comité central du SED (éd.), Berlin, 1966.



5

Réaction française à la capitulation de Paris et au cessez-le-feu

La France lors de la signature de la paix de Versailles, le 26 février 1871, gravure anonyme parue dans le magazine populaire *L’Illustration* du 11 mars 1871.

avec la lettre de la Chambre des députés (doc. 4). Rédigez, du point de vue français, un commentaire de cette lettre. Expliquez comment ont pu apparaître ces différences de perception.

Pour conclure

5. Réfléchissez aux effets qu’a eu la guerre franco-allemande sur les relations entre les deux pays. Intégrez dans votre argumentation les documents 2 à 5.

1. Les débuts de la III^e République (1870-1879)

Comment la France est-elle devenue républicaine, malgré un contexte difficile ?

République ou restauration de la monarchie ?

La République est proclamée le 4 septembre 1870, au lendemain de la défaite contre la Prusse et ses alliés. La droite monarchiste est majoritaire au sein de l'Assemblée nationale élue au suffrage universel masculin le 8 février 1871. Divisés en plusieurs courants (orléanistes, légitimistes, bonapartistes), les monarchistes ont fait campagne sur le thème de la paix, tandis que la plupart des républicains se sont prononcés pour la poursuite de la guerre. L'Assemblée nationale porte Adolphe Thiers, un homme d'État conservateur lié à l'orléanisme, à la tête du pouvoir exécutif. Les monarchistes ne parvenant pas à se mettre d'accord sur l'identité d'un candidat au trône, la République apparaît dans un premier temps comme une solution d'attente. Le gouvernement et l'Assemblée nationale s'installent à Versailles.

L'échec de la restauration et l'installation de la République

L'extrême fermeté dont le gouvernement fait preuve dans la répression de la Commune (voir dossier pp. 40-41) renforce la République dans les campagnes conservatrices, et dans l'opinion bourgeoise. Léon Gambetta s'impose comme chef naturel des républicains. Menant campagne en province, il s'efforce de gagner l'électorat paysan à la République. Il contribue ainsi au succès des candidats républicains lors des élections partielles du 2 juillet 1871.

Thiers, devenu président de la République, milite, quant à lui, en faveur d'une République conservatrice. Mais la majorité monarchiste de l'Assemblée y voit une trahison : il doit démissionner le 24 mai 1873. Le maréchal Mac-Mahon, un légitimiste, lui succède. Prônant la défense de « l'ordre moral », il mène une politique conservatrice et cléricale, symbolisée par l'érection de la basilique du Sacré-Cœur à Paris pour « expier les crimes de la Commune ».

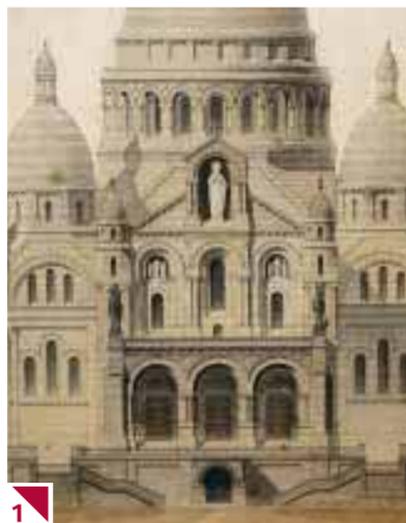
En 1874, la restauration de la monarchie paraît proche : les monarchistes s'entendent pour porter sur le trône le comte de Chambord, petit-fils de Charles X. Ce dernier refuse toutefois d'abandonner le drapeau blanc, symbole de la monarchie des Bourbons. Son intransigeance incite les orléanistes à s'allier aux républicains pour voter les trois « lois constitutionnelles » de 1875, qui forment la Constitution de la Troisième République.

La victoire des républicains

Les lois de 1875 instaurent un régime parlementaire qui accorde toutefois des pouvoirs importants au président. Celui-ci nomme le gouvernement et peut dissoudre la Chambre des députés, élue au suffrage universel. Le Sénat, élu par les représentants des collectivités territoriales, forme un contrepoids conservateur dans l'édifice constitutionnel. La Chambre des députés et le Sénat composent l'Assemblée nationale. Députés et sénateurs votent les lois et peuvent renverser le gouvernement.

Les élections de mars 1876 amènent pour la première fois une majorité républicaine à la Chambre des députés, ce qui contraint Mac-Mahon à nommer un républicain (Jules Simon) à la tête du gouvernement. Mac-Mahon ne renonce pas pour autant à l'idée de restaurer la monarchie. Le 16 mai 1877, il force Jules Simon à démissionner et le remplace par un orléaniste, le duc de Broglie. La Chambre des députés ayant récusé le nouveau gouvernement, Mac-Mahon prononce sa dissolution avec l'accord du Sénat et convoque de nouvelles élections.

La majorité républicaine est confirmée par les électeurs. Les républicains emportent également la majorité au Sénat en janvier 1879. Mac-Mahon préfère alors démissionner, bien qu'il n'y soit pas obligé par la Constitution. Un républicain modéré, Jules Grévy, lui succède. Le droit de dissolution ne sera ensuite plus jamais utilisé sous la III^e République.



1 **Un symbole de « l'ordre moral » : la basilique du Sacré-Cœur à Paris**

En 1873, l'Assemblée nationale déclare officiellement d'utilité publique la construction de la basilique du Sacré-Cœur (début des travaux en 1875). Plan de la façade réalisée par Paul Abadie (1812-1884), aquarelle sans date.

Vocabulaire

- **Ordre moral** : politique qui, après 1873, prétend instaurer un ordre conforme aux valeurs morales traditionnelles, en s'appuyant sur l'Église catholique et sur l'armée.
- **République** : du latin *res publica*, chose publique, communauté. A la différence de la monarchie, l'autorité publique y procède en principe de l'ensemble des citoyens. Depuis l'époque des Lumières, ce concept est étroitement lié à l'idée démocratique de souveraineté du peuple.

Notions clés

- **Monarchistes** : partisans de la monarchie, divisés entre les légitimistes, qui soutiennent le petit-fils de Charles X, de la branche aînée des Bourbons, les orléanistes, qui se rassemblent autour du comte de Paris, petit-fils de Louis-Philippe, et les bonapartistes, qui souhaitent le retour d'un héritier de la famille impériale.
- **Régime parlementaire** : système politique dans lequel le gouvernement (l'exécutif) dépend du soutien du parlement (le législatif) et est responsable devant celui-ci.

2 L'échec de la Restauration

Petit-fils de Charles X, le comte de Chambord est l'un des prétendants au trône en cas de rétablissement de la monarchie. Mais il refuse d'abandonner le drapeau blanc des Bourbons.

Français !

[...] Non, je ne laisserai pas, parce que l'ignorance ou la crédulité auront parlé de privilèges, d'absolutisme et d'intolérance, que sais-je encore ? de dîme, de droits féodaux, fantômes que la plus audacieuse mauvaise foi essaye de ressusciter à vos yeux, je ne laisserai pas arracher de mes mains l'étendard d'Henri IV, de François I^{er} et de Jeanne d'Arc. C'est avec lui que s'est faite l'unité nationale ; c'est avec lui que vos pères, conduits par les miens, ont conquis cette Alsace et cette Lorraine dont la fidélité sera la consolation de nos malheurs... [...]

Dans les plis glorieux de cet étendard sans tache, je vous apporterai l'ordre et la liberté.

Français, Henri V ne peut abandonner le drapeau blanc d'Henri IV.

Manifeste du comte de Chambord, 5 juillet 1871.

1. Rois de France, aïeux du comte de Chambord.

4 Gambetta : « il faudra se soumettre ou se démettre »

Pendant la campagne électorale qui suit la dissolution de l'Assemblée nationale, le 25 juin 1877, Léon Gambetta, chef des républicains modérés (opportunistes) critique la décision du président Mac-Mahon.

La République sortira triomphante de cette épreuve et le plus clair bénéfice du 16 Mai sera, pour l'histoire, d'avoir abrégé de trois ans, de dix ans, la période d'incertitudes et de tâtonnements à laquelle nous condamnâmes les dernières combinaisons de l'Assemblée nationale. [...] Ne croyez pas que, quand ces millions de Français, paysans, ouvriers, bourgeois, électeurs de libre terre française, auront fait leur choix, [...] ne croyez pas que, quand ils auront indiqué leur préférence et fait connaître leur volonté, ne croyez pas que lorsque tant de millions de Français auront parlé, il y ait personne, à quelque degré de l'échelle politique [...] qu'il soit placé, qui puisse résister. [Vive approbation]

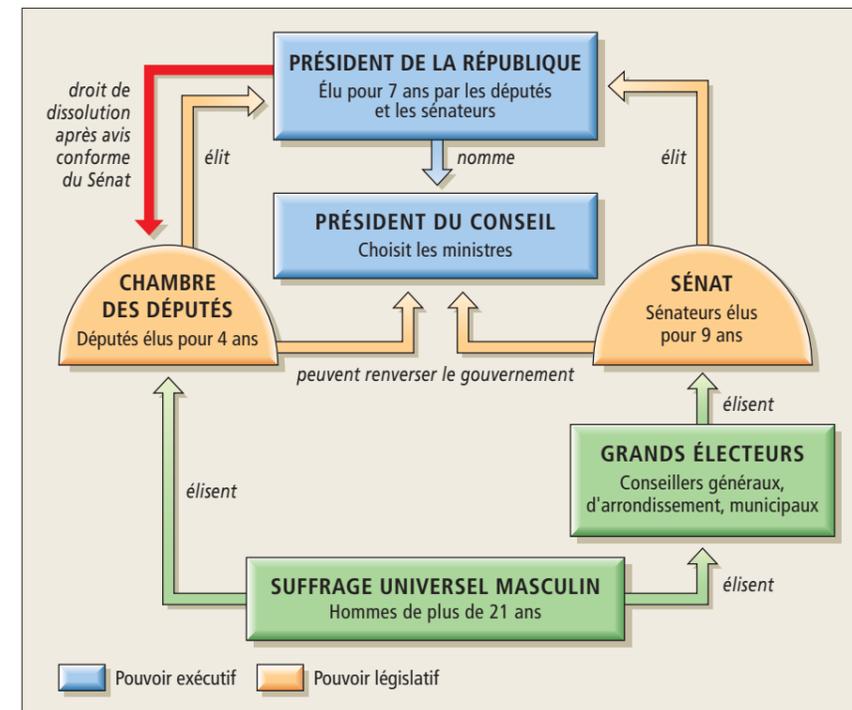
Quand la France aura fait entendre sa voix souveraine, croyez-le bien, Messieurs, il faudra se soumettre ou se démettre.

Discours devant des militants républicains à Lille, 15 août 1877.



3 **La jeune République se réjouit de sa victoire**

Caricature d'André Gill parue dans la revue satirique *L'Éclipse* du 27 février 1876.



5 Les institutions de la III^e République

Pistes de travail

1. En quoi une large partie des Français ne peuvent-ils pas approuver l'attitude du comte de Chambord ?
2. Rédigez une « réponse républicaine » à son manifeste. (doc. 2)
3. Que tente de montrer cette caricature ? (doc. 3)
4. Comparez le système politique de la France avec la Constitution de l'Empire allemand (voir p. 53). (doc. 5)
5. Quels sont les facteurs qui ont permis la consolidation de la République parlementaire en France ?

2. Les républicains au pouvoir (1879-1914)

Comment le régime républicain parvient-il à s'imposer ?

Démocratie libérale et laïcité

La III^e République associe le principe démocratique du suffrage universel à l'exigence libérale d'une protection du citoyen, en tant qu'individu, contre l'arbitraire de l'État (voir p. 64).

En 1884, le suffrage universel est étendu à l'élection des maires et des conseillers municipaux de toutes les communes de France, Paris exceptée. La garantie du droit d'association et de la liberté de la presse (1881), l'autorisation des syndicats (1884), renforcent considérablement les droits des citoyens français.

Les républicains sont les défenseurs du principe de **laïcité** : ils veulent émanciper les Français de la tutelle de l'Église afin de former des citoyens indépendants, aptes à se forger leur opinion par eux-mêmes. C'est tout particulièrement l'objectif des lois scolaires (1881-1882) votées à l'initiative du ministre de l'Instruction publique, Jules Ferry, qui instaurent l'école primaire laïque, gratuite et obligatoire.

La République en crise : « les deux France »

Dans les années 1880, la détérioration de la situation économique provoque des tensions sociales qui débouchent sur une crise parlementaire. Depuis les élections de 1885, le gouvernement des républicains modérés (**opportunistes**) ne dispose plus que d'une courte majorité. Socialistes et **radicaux**, ces derniers formant l'aile gauche des républicains, font pression sur le gouvernement pour imposer des réformes sociales.

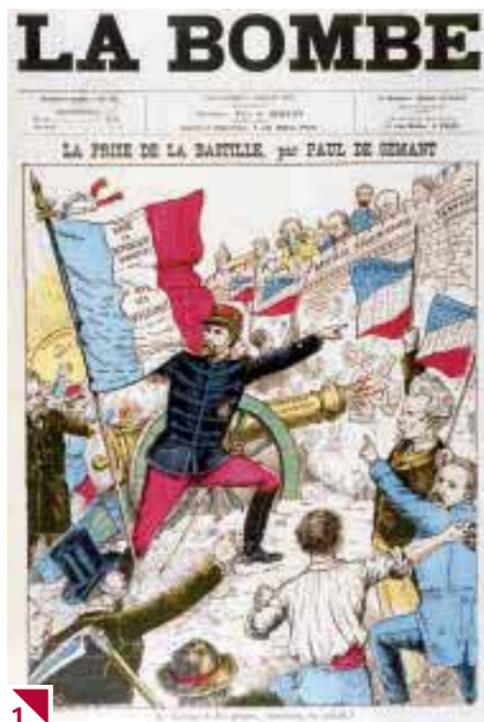
La crise donne également naissance à un courant antiparlementariste qui dénonce la corruption et l'incompétence du gouvernement opportuniste, ainsi que sa faiblesse vis-à-vis de l'Allemagne. Fort de la popularité qu'il s'est acquise en tant que ministre de la Guerre, le général Boulanger rallie tous les mécontents, de l'extrême gauche aux monarchistes. Ayant remporté une élection partielle à Paris, le 27 janvier 1889, il refuse toutefois de suivre ses partisans qui veulent entreprendre un coup d'État. Les républicains étant sortis largement vainqueurs des élections législatives d'octobre 1889, le mouvement boulangiste éclate et son chef se suicide en Belgique.

À partir de 1894, l'affaire Dreyfus (voir dossier pp. 50-51) divise si profondément l'opinion qu'on a pu parler de « deux France ». En opposition à la France laïque et démocratique des républicains, héritière des valeurs patriotiques et universelles de 1789, se forme à droite un nouveau nationalisme, xénophobe et antisémite, qui se diffuse notamment dans l'armée et dans les milieux catholiques (voir leçon pp. 70-71).

La République « radicale »

Pour contrer la droite antidreyfusarde, Waldeck-Rousseau forme un gouvernement de « défense républicaine » dominé par les radicaux et où entre pour la première fois un socialiste, Millerand. Les radicaux mettent à profit la loi sur les associations, votée en 1901, pour créer un parti politique qui, après son succès électoral de 1902, devient le pilier de toutes les majorités. Les radicaux se veulent les héritiers des idéaux égalitaires de la Révolution française. Leur programme exigeant l'accès de tous à l'éducation, reflète les espoirs d'ascension sociale des classes moyennes (les « nouvelles couches sociales »). Ils mènent une politique anticléricale résolue qui, en 1905, conduit au vote de la loi de séparation de l'Église et de l'État (voir leçon pp. 68-69).

Lorsque le gouvernement du radical Georges Clemenceau (1906-1909) fait intervenir l'armée contre les travailleurs en grève, les radicaux perdent le soutien de la gauche socialiste, qui, sous l'impulsion de Jean Jaurès, s'est rassemblée en 1905 au sein de la **SFIO**.



1 Le général Boulanger prenant la Bastille parlementaire

Caricature à la « Une » de la revue satirique *La Bombe*, publiée à Toulouse, le 14 juillet 1889.

Vocabulaire

- **Opportunistes** : républicains modérés qui souhaitent mettre en œuvre le programme républicain par des réformes progressives et par des compromis. Leur principal représentant est Jules Ferry.
- **Radicaux** : formant l'aile gauche des républicains, ils considèrent comme trop timide la politique des opportunistes. À partir de 1901, ils sont regroupés au sein du « Parti radical et radical-socialiste ».
- **SFIO** : Section française de l'Internationale Ouvrière (Deuxième Internationale) ; parti politique créé en 1905 à partir de la fusion entre les deux principales formations socialistes.

Notion clé

- **Laïcité** : principe affirmant la neutralité de l'État dans le domaine religieux et la liberté de confession des citoyens. La séparation de l'Église et de l'État est une conséquence de ce principe.

2 Les nouvelles couches sociales, fondement de la démocratie

Le 26 septembre 1872, Léon Gambetta souligne, dans un discours tenu à Grenoble et souvent cité par la suite, l'ascension d'un nouveau personnel politique recruté dans les classes moyennes.

Que voulez-vous ? En France, on ne peut pas s'habituer, depuis quarante-cinq ans, dans certaines classes de la société, à prendre son parti, non seulement de la Révolution française, mais de ses conséquences, de ses résultats. On ne peut pas confesser que la monarchie est finie, que tous les régimes qui peuvent, avec des modifications différentes, représenter la monarchie, sont également condamnés. [...] N'ont-ils pas vu apparaître, depuis la chute de l'Empire, une génération neuve, ardente, quoique contenue, intelligente, propre aux affaires, amoureuse de la justice, soucieuse des droits généraux ? Ne l'ont-ils pas vue faire son entrée dans les conseils municipaux, s'élever, par degrés, dans les autres conseils électifs du pays, réclamer et se faire sa place, de plus en plus grande, dans les luttes électorales ? N'a-t-on pas vu apparaître, sur toute la surface du pays – et je tiens infiniment à mettre en relief cette génération nouvelle de la démocratie – un nouveau personnel politique électoral, un nouveau personnel du suffrage universel ? N'a-t-on pas vu les travailleurs des villes et des campagnes, ce monde du travail à qui appartient l'avenir, faire son entrée dans les affaires politiques ? N'est-ce pas l'avertissement caractéristique que le pays – après avoir essayé bien des formes de gouvernement – veut enfin s'adresser à une autre couche sociale pour expérimenter sa forme républicaine ? (Oui ! oui !)

4 Le « général Revanche » : nationalisme et antiparlementarisme

Dans le mouvement boulangiste, l'idée de la revanche après la défaite de 1870-1871 joue un grand rôle, tout autant que l'insatisfaction sociale. Voici un extrait du programme de 1888 :

Français patriotes, fatigués de courber la tête, Si vous voulez maintenir la paix, Soutenez le général Boulanger ! Lui seul vous permettra de ne plus subir les insolentes injonctions du dehors [...] !

[...] Vous tous, ouvriers écrasés par les conséquences désastreuses d'une politique néfaste, qui réduit le travail national !

Vous tous, paysans, qui voulez garder le champ de vos pères et ne pas manger d'un pain honteusement conservé !

Vous, bourgeois et patrons, atteints dans vos intérêts par le chaos au fond duquel grouille le parlementarisme discrédité !

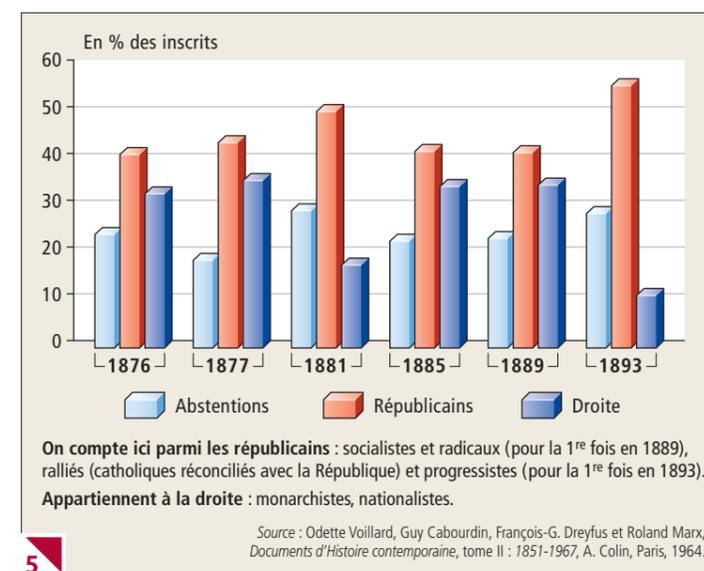
Vous aussi, élite intellectuelle de la nation, humiliée par la fortune insolente des médiocrités sans pudeur !

Soutenez le général Boulanger !



3 À La République française

Ce quotidien républicain est fondé en 1871 par Gambetta. Huile sur toile d'Henri Gervex, 1890, 145 x 217 cm, musée national du Château de Versailles.



5 Résultats des élections à la Chambre des députés de 1876 à 1893

Pistes de travail

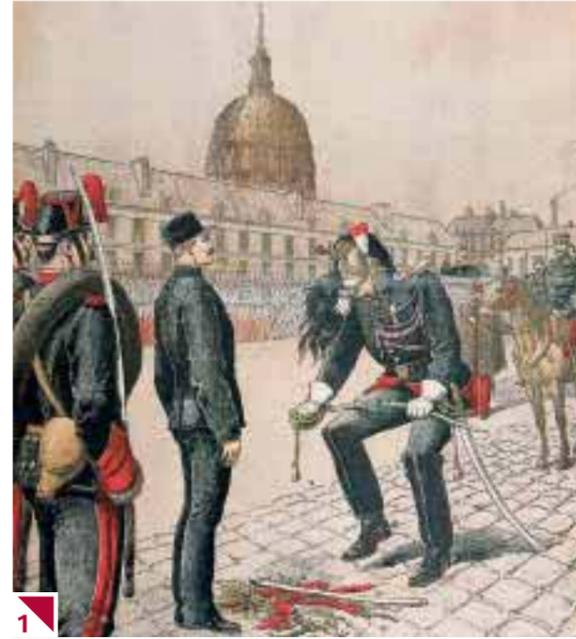
1. Faites une recherche sur l'importance de la liberté de la presse sous la III^e République. (doc. 3)
2. Quelle importance Léon Gambetta accorde-t-il aux « nouvelles couches sociales » ? (doc. 2)
3. Quels sont les principaux objectifs du boulangisme ? Dans quel contexte ce mouvement intervient-il et à quels groupes cherche-t-il à s'adresser ? (doc. 4)
4. Quelle tendance globale l'évolution des résultats électoraux dans la période révèle-t-elle ? (doc. 5)

Dossier L'affaire Dreyfus

En septembre 1894, une femme de ménage travaillant pour les services secrets français découvre à l'ambassade d'Allemagne à Paris une lettre anonyme qui semble indiquer la présence d'un traître au sein de l'état-major français, espionnant pour le compte de l'Allemagne. Les soupçons se portent bientôt sur un capitaine d'origine juive alsacienne : Alfred Dreyfus. Un conseil de guerre, mu par des préjugés antisémites, le condamne pour trahison, en décembre 1894, à la dégradation et à la déportation sur l'île du Diable (Guyane française).

Bien que l'innocence du condamné ait été prouvée dès 1896, les autorités militaires refusent un réexamen du dossier. En 1898, le romancier et journaliste Émile Zola publie une lettre ouverte intitulée « J'accuse », qui dénonce l'erreur judiciaire. Il lance ainsi « l'Affaire », qui a un grand retentissement en Europe et divise profondément la société française. Les « antidreyfusards » font primer l'autorité de l'État et l'honneur de l'armée sur les droits de l'individu. Les « dreyfusards », quant à eux, militent pour le respect des droits de l'homme et du citoyen inscrits dans la déclaration de 1789 et réclament une révision du procès. Ainsi, les « intellectuels » (le mot s'impose alors pour la première fois en France) se regroupent à cette fin au sein de la « Ligue des droits de l'homme ».

En 1898, lorsqu'on découvre que les pièces à conviction contre Dreyfus étaient des faux, l'affaire revient devant le conseil de guerre à Rennes. Ce nouveau procès se conclut lui aussi par une condamnation, mais le chef de l'État gracie Dreyfus. L'affaire Dreyfus ne prend fin qu'en 1906, avec la réhabilitation complète de cet homme injustement condamné.



1 « Le traître » : dégradation du capitaine Dreyfus

Après la lecture de l'arrêt du conseil de guerre dans la cour de l'École militaire, le général Darras déclare : « Dreyfus, vous êtes indigne de porter les armes. Au nom du président de la République, nous vous dégradons ! » Dessin d'Henri Meyer, *Le Petit Journal*, supplément illustré, 13 janvier 1895.

le déclarer innocent ; or nous savons que reconnaître la culpabilité d'Esterhazy, ce serait proclamer l'innocence de Dreyfus. Rien ne pouvait les faire sortir de là. Ils ont rendu une sentence inique qui à jamais pèsera sur nos conseils de guerre, qui entachera désormais de suspicion tous leurs arrêts. Le premier conseil de guerre a pu être inintelligent, le second est forcément criminel. [...] Telle est donc la simple vérité, monsieur le Président, et elle est effroyable, elle restera pour votre présidence une souillure. Je me doute bien que vous n'avez aucun pouvoir en cette affaire, que vous êtes le prisonnier de la Constitution et de votre entourage. Vous n'en avez pas moins un devoir d'homme, auquel vous songerez, et que vous remplirez. Ce n'est pas, d'ailleurs, que je désespère le moins du monde du triomphe. Je le répète avec une certitude plus véhémement : la vérité est en marche, et rien ne l'arrêtera. C'est d'aujourd'hui seulement que l'affaire commence, puisque aujourd'hui seulement les positions sont nettes : d'une part, les coupables qui ne veulent pas que la lumière se fasse ; de l'autre, les justiciers qui donneront leur vie pour qu'elle soit faite.



Surtout ! Ne parlons pas de l'affaire Dreyfus !



... Ils en ont parlé...

3 « Un dîner en famille »

Caricature de Caran d'Ache, *Le Figaro*, 14 février 1898.

5 Un combat entre « militarisme » et « intellectualisme »

En Allemagne, l'affaire Dreyfus provoque un malin plaisir face à « l'échec de la République », mais elle éveille aussi des sympathies dans la bourgeoisie libérale et les milieux sociaux-démocrates à l'égard de l'engagement des « intellectuels », comme ici dans la revue *Sozialistische Monatshefte* (Les cahiers mensuels socialistes).

Un combat, un combat mortel, oppose le militarisme à l'intellectualisme. Le premier se souvient de l'oppression qu'il a exercée durant des siècles, sa force réside dans la tradition ; le second défend la liberté qui l'a illuminé comme un éclair au cours de l'histoire, il s'appuie sur la saine raison humaine et sur la haine des opprimés, haine que des siècles de misère ont rendue combative. D'un côté la violence brutale et disciplinée, de l'autre, la pensée seule.

Pistes de travail

1. En quoi cette caricature témoigne-t-elle de l'impact que l'affaire Dreyfus a pu avoir dans la société française ? (doc. 3)
2. Expliquez, à l'aide de la caricature, comment les milieux catholiques ont pu être gagnés par l'antisémitisme. (doc. 4)
3. Quelle portée historique majeure a pu avoir l'affaire Dreyfus au-delà des frontières de la France ? (doc. 5 et 6)

Pour conclure

4. Quel a été le rôle de la presse durant l'affaire Dreyfus ?
5. En vous appuyant sur les documents 1 à 5, expliquez en quoi l'affaire Dreyfus constitue une crise politique majeure sous la III^e République.
6. D'après vous, que représente la réhabilitation d'Alfred Dreyfus pour la III^e République ?



4 Alfred Dreyfus demande à Jean Jaurès la révision de son procès

Judas réclame :
« – Je demande la révision de mon affaire. Il y avait une pièce fausse...
– Dans votre dossier ?
– Non..., dans les trente deniers que m'ont remis les princes des prêtres. »
Caricature parue dans le quotidien français nationaliste et antidreyfusard *L'Intransigeant*, 1903. Dans les Évangiles, Judas est l'apôtre qui trahit Jésus pour la somme de trente deniers.

6 L'État des juifs : une réaction à l'Affaire Dreyfus

Sous la pression de l'affaire Dreyfus, l'Autrichien Théodor Herzl, juriste et homme de presse, écrit *L'État des juifs* (1896). Il y réclame la fondation d'un État juif en réponse à l'antisémitisme et formule ainsi l'idée centrale du sionisme.

Nous sommes un peuple un.
Nous avons partout loyalement essayé d'entrer dans les collectivités nationales qui nous environnent, en ne conservant que la foi de nos pères. On ne l'admet pas. En vain sommes-nous de sincères patriotes, voire, dans différents endroits, d'exubérants patriotes ; en vain faisons-nous les mêmes sacrifices de nos biens et de notre sang que nos concitoyens ; en vain nous efforçons-nous de relever la gloire de nos patries respectives, dans les arts et dans les sciences, et d'augmenter leur richesse par le commerce et les transactions. Dans ces patries où nous habitons déjà depuis des siècles, nous sommes décriés comme étrangers, et, souvent, par ceux dont les ancêtres n'étaient pas encore dans le pays alors que nos pères y souffraient déjà. La majorité peut décider qui est l'étranger dans le pays. C'est là une question de puissance, comme tout d'ailleurs dans les relations des peuples. En disant ceci comme simple particulier sans mandat, je n'abandonne rien de notre bon droit acquis. Dans l'état actuel du monde, et sans doute encore pour longtemps, la force prime le droit. C'est donc en vain que nous sommes partout de braves gens comme l'étaient les huguenots¹, que l'on força à émigrer. Ah ! si l'on nous laissait tranquilles !

Theodor Herzl, *L'État des juifs, essai de solution moderne de la question juive*, 1896.
1. Nom donné aux protestants français expulsés par Louis XIV en 1685.

Dossier L'école sous la III^e République et sous le II^e Reich

En Allemagne et en France, les écoles publiques remplissent un rôle essentiel dans l'intégration nationale de larges couches de la population. Dans l'Allemagne du début du siècle, la proportion des analphabètes est inférieure à 1 %. Il est difficile de comparer avec les critères actuels le contenu et les méthodes de travail de l'école primaire allemande : cours de religion (apprentissage par cœur), exercices d'écriture et de lecture (cours d'allemand), calcul.

En France, l'enseignement primaire public se développe progressivement à partir du vote de la loi Guizot, en 1833, en même temps que l'enseignement privé catholique. L'effort de scolarisation est achevé par la III^e République : les lois de Jules Ferry instaurent l'école laïque, gratuite et obligatoire pour les garçons et les filles. La part des analphabètes diminue pour atteindre environ 5 % en 1914. L'enseignement français de l'époque reste également très éloigné des méthodes actuelles.

Dans les deux pays, la fréquentation de l'enseignement secondaire (lycée en France, *Gymnasium* ou *Realgymnasium* en Allemagne) reste réservée aux enfants de la bourgeoisie.



2

Une école primaire publique dans le département de la Somme (1906)

Sur le tableau noir, on peut lire : « Le peuple qui a les meilleures écoles est le premier peuple ; s'il ne l'est pas aujourd'hui, il le sera demain. » École de garçons de Buigny-les-Gamaches. Musée national de l'Éducation, Rouen.

1 « Faire des républicains »

Extrait d'un discours de F. Buisson, le principal collaborateur de Jules Ferry, tenu au congrès du Parti radical en 1903 :

Le premier devoir d'une République est de faire des républicains et [...] on ne fait pas un républicain comme on fait un catholique. Pour faire un catholique, il suffit de lui imposer la vérité toute faite : la voilà, il n'a plus qu'à avaler. Le maître a parlé, le fidèle répète [...]. Pour faire un républicain, il faut prendre l'être humain si petit et si humble qu'il soit... et lui donner l'idée qu'il faut penser par lui-même, qu'il ne doit ni foi ni obéissance à personne, que c'est à lui de chercher la vérité [...]. Pour arriver à juger soi-même d'après la raison, il faut un long et minutieux apprentissage [...]. C'est qu'il s'agit de rien de moins que de faire un esprit libre. Il n'y a pas d'éducation libérale là où l'on ne met pas l'intelligence en face d'affirmations diverses, d'opinions contraires, en présence du pour et du contre, en lui disant : « Compare et choisis toi-même ».

Antoine Prost, *Histoire de l'enseignement en France, 1800-1967*, Armand Colin, Paris, 1968.

6 Pour une « conception saine »

Extrait d'un décret promulgué par l'empereur Guillaume II le 1^{er} mai 1889 :

L'idée d'exploiter l'école à tous ses niveaux pour contrer les idées socialistes et communistes me préoccupe depuis longtemps. En inculquant, tout d'abord, la foi et l'amour de la patrie, l'école donne les fondements d'une vision saine de l'État. [...] Elle doit montrer à la jeunesse que les théories de la social-démocratie sont non seulement en contradiction avec les lois divines, mais qu'elles sont surtout irréalisables et néfastes, tant pour l'individu que pour la société. L'école doit faire prendre conscience à la jeunesse des efforts dont les rois de Prusse ont fait preuve [...], depuis les réformes légales de Frédéric le Grand jusqu'à nos jours, pour améliorer les conditions de vie des travailleurs.

3 « Devoirs envers la Société et la patrie »

En France on ne cultivait pas assez autrefois le patriotisme chez l'enfant : tel a été le sanglant reproche qui nous a été fait, après nos désastres de 1870.

Le patriotisme est une vertu qui se développe comme la justice et la charité, le seul moyen de la faire naître et de l'enraciner dans le cœur des enfants, se trouve dans l'étude raisonnée de l'histoire nationale.

En effet, les triomphes de nos pères n'enflamment-ils pas l'imagination de nos élèves, n'excitent-ils pas leur amour-propre de futurs citoyens, et quelle plus belle leçon de morale civique que de leur montrer, autour de l'image symbolique de la Patrie, ces grands hommes qui ont tout sacrifié : talents, repos, vie heureuse, etc., pour rendre la France plus grande, plus illustre et plus glorieuse.

Leur petit cœur ne se serre-t-il pas d'angoisse lorsqu'ils parcourent les époques où par ses fautes, ses divisions intestines, notre cher pays est sur le bord de l'abîme ? [...]

Il faut exciter leur admiration pour tous ces hommes de la Révolution dont les travaux sont impérissables comme leurs noms, qui ont détruit la vieille société française qui n'était composée que de privilèges et d'injustice, et qui trop souvent hélas ! ont arrosé de leur sang le champ de la liberté naissante pour proclamer sur les débris de l'ancienne monarchie, à la face du monde étonné, la fière et généreuse devise de la République française : Liberté, Égalité, Fraternité...

Telle est la méthode que j'emploie ou mieux qui s'emploie présentement pour l'enseignement de la morale dans toutes les écoles de France. Fait à Andrésy, le 1^{er} octobre 1899.

L'instituteur public,
Morin.

Archives départementales des Yvelines.

5 Une concurrence pour le *Gymnasium* classique : le *Realgymnasium*

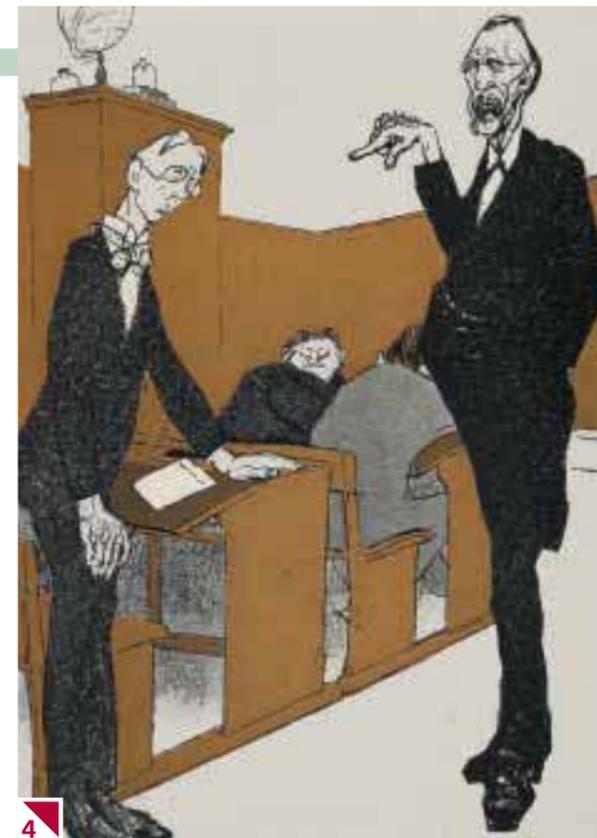
Malgré le prestige dont il jouit au sein de la bourgeoisie cultivée en Allemagne comme en France, la position du *Gymnasium*, le lycée où l'on fait « ses humanités », ne reste pas incontestée. Avec le *Realgymnasium* se développe une institution de formation alternative qui mène elle aussi au baccalauréat. En 1887, un proviseur de Giessen défend le principe du *Realgymnasium* :

Si les partisans du *Gymnasium* classique se réfèrent à sa longue et brillante tradition, les défenseurs du *Realgymnasium* rappellent l'impérieuse exigence des sciences modernes et le fait assurément notable que les *Realgymnasien*, malgré l'inégalité des titres et la composition le plus souvent défavorable du groupe d'élèves, notamment dans les classes supérieures, voient constamment sortir de leurs rangs des bacheliers qui, dans les domaines qui leur sont accessibles, s'affirment fort honorablement, dans l'ensemble, à côté des diplômés des anciens établissements. Si l'orientation classique de très stricte observance exige que l'on renvoie les *Realschulen* dans les fonctions où elles étaient jusqu'ici cantonnées, qu'on les ramène à ce qu'elles étaient au début, c'est-à-dire de simples instituts de préparation à la vie pratique, les tenants des *Realschulen* revendiquent qu'au moins les facultés de médecine et de droit soient obligées d'ouvrir leurs portes à leurs élèves.

Leibniz distingue trois périodes dans le développement des sciences : celle de la philosophie scolastique, celle de l'humanisme et celle des avancées des mathématiques et des sciences de la nature [...] Pour d'autres nations civilisées, cette dernière semble déjà terminée ; mais pour le peuple allemand, elle relève encore du futur. Cette distinction contient-elle autre chose qu'une allusion prophétique et prometteuse à des écoles ayant le caractère de notre *Realgymnasium* ?

L. Nodnagel dans le *Jahres-Bericht des Grossherzogl. Realgymnasiums und der Realschule zu Giessen, 1887*.

1. Scolastique : méthode d'enseignement de la philosophie et de la théologie au Moyen Âge.



4

Le lycée allemand, temple des humanités classiques

« Vous ne connaissez même pas ces vers certes rares, mais tout de même fameux, le *proceusmaticus* ? Et vous comptez quitter le lycée dans quelques semaines pour entrer dans la vie active ? » Pour la bourgeoisie cultivée du II^e Reich, le latin et le grec continuent à jouir d'un grand prestige. Caricature de Rudolf Wilke parue dans la revue satirique allemande *Simplicissimus*, 1902.

Pistes de travail

1. Quelles valeurs l'enseignement primaire doit-il transmettre aux écoliers français sous la III^e République ? (doc. 1 à 3)
2. Expliquez le rapport entre la formation classique (les « humanités ») et la formation mathématique, scientifique ou professionnelle sous le Reich de Guillaume II. (doc. 4 et 5)
3. Selon Guillaume II, quels objectifs l'enseignement doit-il suivre ? Replacez ces objectifs dans le contexte politique de l'époque. (doc. 6)

Pour conclure

4. Dans quelle mesure certains débats actuels sur l'éducation sont-ils comparables à ceux de cette époque ?

Dossier

L'Alsace et le nord de la Lorraine de 1871 à 1914

Après la défaite de la France dans la guerre franco-allemande de 1870-1871, l'Alsace et la partie nord de la Lorraine sont intégrées dans l'empire allemand et la population, encore majoritairement germanophone, est soumise à une politique d'intégration nationale.

Le traité de paix de Francfort accorde aux Alsaciens et aux Lorrains jusqu'à 1872 le droit d'opter pour la France. Environ 160 000 personnes font une déclaration d'option en faveur de la citoyenneté française, dont seulement environ 50 000 émigrent effectivement (population totale : environ 1,6 million).

Après 1871, l'Alsace-Lorraine participe au développement intérieur et à l'essor économique de l'Allemagne. Mais à la différence des autres États de l'empire, qui disposent de leur propre gouvernement et *Landtag* (parlement), les zones annexées sont directement rattachées à l'empereur en tant que terre d'empire (*Reichsland*) et n'obtiennent qu'en 1911 un *Landtag* aux droits limités – statut défavorable qui aboutit à la formation d'un fort mouvement autonomiste.

En France, le mythe des « provinces perdues » devient un élément central de l'idée de revanche à l'égard de l'empire allemand, mais ne joue plus de rôle décisif après 1900.

1 Pourquoi l'Alsace n'est-elle pas allemande ?

Pendant la guerre franco-allemande de 1870, Theodor Mommsen, historien allemand de l'Antiquité, réclama l'annexion de l'Alsace et de la Lorraine du Nord en se référant aux similitudes culturelles. Son collègue français, Fustel de Coulanges, lui répond :

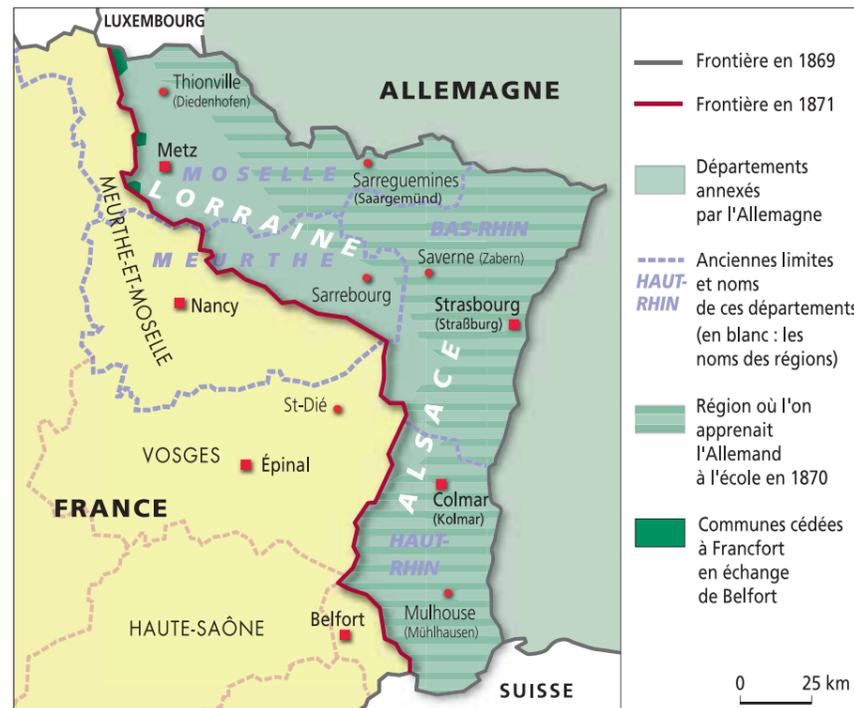
Vous croyez avoir prouvé que l'Alsace est de nationalité allemande, parce que sa population est de race germanique et parce que son langage est allemand. Mais je m'étonne qu'un historien comme vous affecte d'ignorer que ce n'est ni la race, ni la langue qui fait la nationalité. [...]

Ce qui distingue les nations, ce n'est ni la race ni la langue. Les hommes sentent dans leur cœur qu'ils sont un même peuple lorsqu'ils ont une communauté d'idées, d'intérêts, d'affections, de souvenirs et d'espérances. Voilà ce qui fait la patrie. Voilà pourquoi les hommes veulent marcher ensemble, ensemble travailler, ensemble combattre, vivre et mourir les uns pour les autres. La patrie, c'est ce qu'on aime. Il se peut que l'Alsace soit allemande par la race et par le langage. Mais par la nationalité et le sentiment de la patrie, elle est française. Et savez-vous ce qui l'a rendue française ? Ce n'est pas Louis XIV, c'est la Révolution de 1789.

Fustel de Coulanges, L'Alsace est-elle allemande ou française ? Réponse à M. Mommsen, professeur à Berlin, 1870.

2 La frontière franco-allemande après le traité de Francfort du 10 mai 1871

En Allemagne, on donne encore, de manière peu appropriée, le nom d'« Alsace-Lorraine » à la partie alors annexée par le Reich sur le territoire français. Comme l'annexion ne concerne pas toute la Lorraine, loin de là, mais surtout des parties des départements de la Moselle et de la Meurthe, le terme d'« Alsace-Moselle » utilisé en français est plus exact.



3 L'Alsace-Lorraine après 1871 dans les livres d'histoire allemands et français

Livres d'histoire allemands :

La marche-frontière allemande reconquise d'Alsace-Lorraine (qui représente à peu près la superficie du grand-duché de Bade), avec son million et demi d'habitants, est devenue un *Land* autonome du Reich placé sous la direction d'un gouverneur impérial. Metz et Strasbourg ont retrouvé leur rôle d'éminentes citadelles à la frontière occidentale du pays. Hélas, une grande partie de la population alsacienne et lorraine exprime une opposition ouverte à son rattachement à l'ancienne patrie. Les Français, eux aussi, aiment encore aujourd'hui à s'enflammer contre le « vol » de provinces limitrophes et à raviver ainsi les passions nationales.

D'après H. Winter, Lehrbuch der Deutschen und Bayerischen Geschichte für Höhere Lehranstalten (Manuel d'histoire allemande et bavaroise pour les établissements d'enseignement supérieur), Oldenbourg, Munich, 1899.

L'issue de la guerre a eu un impact considérable. Le nouveau Reich unifiait désormais les lignées allemandes sous la forte puissance impériale des Hohenzollern. Avec l'Alsace-Lorraine, il retrouva sa frontière occidentale naturelle et émergea avec force dans le concert des peuples. Pour l'Allemagne, une brillante évolution nationale, sans précédent historique, commença dans tous les domaines. Comme elle avait changé, l'Allemagne, par rapport à l'époque du Traité de Westphalie, de Louis XIV ou de Napoléon I^{er} ! Quels grands généraux se présentent aujourd'hui devant Moltke ?

D'après Fr. Zurbonsen, Leitfaden der Geschichte für Lyzeen und Höhere Mädchenschulen (Manuel d'histoire pour les lycées et écoles supérieures de jeunes filles), Schwann, Düsseldorf, 1914.

Livres d'histoire français :

Pour la première fois depuis quatre siècles, la France recula. En 1815, elle avait du moins à peu près gardé les frontières que lui avait données sa vieille monarchie ; par le traité du 1^{er} mars 1871, on lui faisait une blessure qui saignera toujours, en lui arrachant deux de nos provinces les plus françaises : l'Alsace et une partie de la Lorraine, qui jamais n'avaient tenu à l'Empire germanique que par les liens les plus faibles.

Strasbourg s'était volontairement donnée à Louis XIV en 1681 et Metz à Henri II en 1552.

Si le droit historique est quelque part, c'est de notre côté qu'il se trouve. Aussi les Prussiens n'ont-ils pas osé consulter les populations pour savoir si elles voulaient devenir allemandes ou rester françaises.

Après avoir traité une population de 1 600 000 âmes comme un troupeau dont on dispose, on espéra épuiser pour longtemps la France en exigeant une indemnité de cinq milliards.

Victor Duruy, Petite Histoire de France (enseignement secondaire), Paris, 1876.

La province d'Alsace, réunie à la France depuis les traités de Westphalie, en 1648, était une de celles qui s'étaient le plus attachées à notre nationalité. Quoiqu'un patois allemand fût resté en usage dans les campagnes, les sentiments étaient français, et l'émigration nombreuse qui a suivi la violente annexion à l'Empire d'Allemagne l'a bien prouvé. Le 1^{er} octobre 1872 avait été le terme fixé pour l'option entre la nationalité française et la nationalité allemande ; mais l'option devait être suivie d'un changement de domicile réel. Aussi, au terme fatal, vit-on un immense déplacement de population, et tous ceux que la propriété ou la nécessité n'enchaînaient pas au sol venaient retrouver en France la patrie. Même beaucoup d'établissements industriels des plus importants furent, au prix de grands sacrifices, transportés dans les départements voisins.

G. Ducoudray, Histoire de l'époque moderne et contemporaine depuis 1453 jusqu'à nos jours, Institut de formation des maîtres, Paris, 1900.



4 La germanisation de l'architecture

Cette gare est édifée dans le style néoroman rhénan, d'après le modèle des palais impériaux, entre 1904 et 1908, dans la ville de garnison de Metz, majoritairement francophone. Guillaume II est directement à l'origine de ce projet architectural. Carte postale de la gare de Metz (vers 1914).

Pistes de travail

1. Comment Fustel de Coulanges justifie-t-il l'appartenance des Alsaciens à la France ? Sur quelle conception de la nation son argumentation se fonde-t-elle ? (doc. 1)
2. En vous appuyant sur la carte et en tenant compte de sa légende, examinez le point de vue des nationalistes allemands sur l'appartenance linguistique et culturelle de l'Alsace et de la Lorraine du Nord à l'Allemagne. (doc. 2)
3. Comparez l'interprétation de l'annexion de l'Alsace et du nord de la Lorraine dans les manuels allemands et français. Faites des recherches (Internet, encyclopédies) concernant les événements historiques évoqués : de quelle façon ceux-ci sont-ils alors utilisés par les auteurs de manuel ? (doc. 3) Trouvez d'autres exemples (historiques ou actuels) d'instrumentalisation de l'histoire pour justifier des prétentions territoriales ou politiques.
4. De quelle conception architecturale la gare de Metz témoigne-t-elle ? (doc. 4)

Dossier Allemands et Français : perceptions réciproques

La guerre de 1870-1871 a beaucoup contribué à ce que l'Allemagne impériale soit perçue en France comme un État militariste et autoritaire. Pour les Allemands, la France est un ennemi dangereux, qui aspire à reconquérir les provinces perdues d'Alsace et de Lorraine.

Les tendances nationalistes de l'époque entraînent une réécriture de l'histoire. L'idée d'un « ennemi héréditaire », apparue au début du XIX^e siècle, s'ancre dans les esprits. Les différends intervenus dans le passé sont interprétés rétrospectivement comme les manifestations d'une rivalité de toujours entre les deux peuples. Le terme français « boche » devient dans les années 1890 l'injure courante pour tout ce qui s'apparente à l'Allemagne et aux Allemands. Cependant, les perceptions réciproques ne sont pas exclusivement négatives. Même dans les périodes où le nationalisme est le plus exacerbé, chacun des deux peuples accepte et admire les performances culturelles et intellectuelles de l'autre.

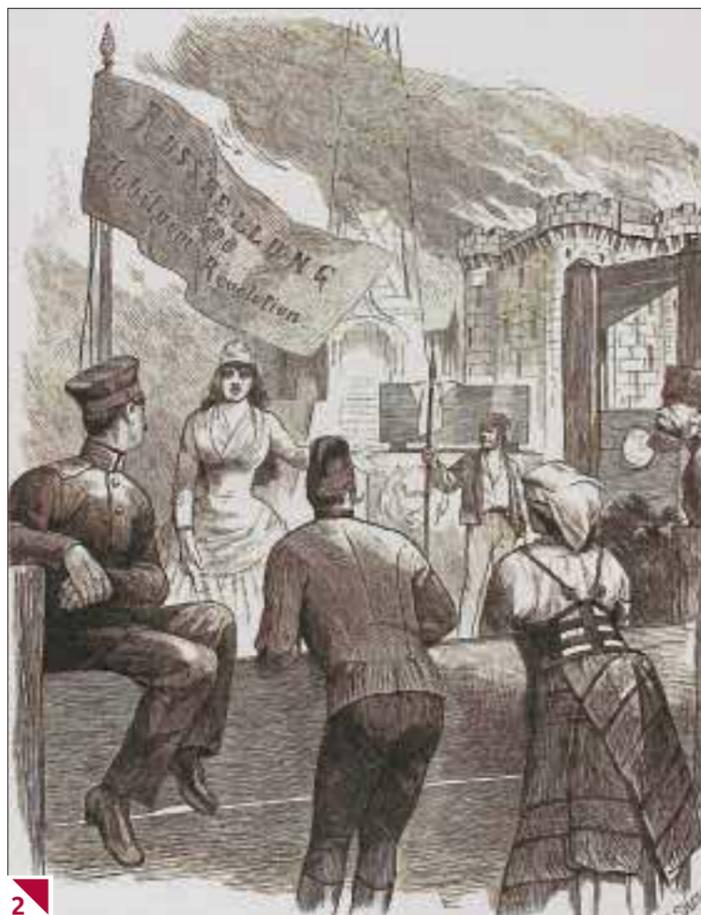
1 Ernest Renan : une image de l'Allemagne qui change

L'historien Ernest Renan est un admirateur de la vie intellectuelle allemande. Cependant, sa représentation de l'Allemagne se transforme à cause de la guerre. En 1871, il écrit dans la préface de sa Réforme intellectuelle et morale de la France :

Le peuple que j'avais toujours présenté à mes compatriotes comme le plus moral et le plus cultivé s'est montré à nous sous la forme de soldats ne différant en rien des soudards de tous les temps, méchants, voleurs, ivrognes, démoralisés. [...] Ce que nous aimions dans l'Allemagne, sa largeur, sa haute conception de la raison et de l'humanité, n'existe plus.

Et en 1879, dans sa Lettre à un ami allemand, il écrit :

Personne n'aime plus que moi votre grande Allemagne, l'Allemagne d'il y a cinquante et soixante ans, personnifiée dans le génie de Goethe, représentée aux yeux du monde par cette merveilleuse réunion de poètes, de philosophes, d'historiens, de critiques, de penseurs, qui a vraiment ajouté un domaine nouveau aux richesses de l'esprit humain. Tous tant que nous sommes, nous lui devons beaucoup, à cette Allemagne large, intelligente et profonde, qui nous enseignait l'idéalisme par Fichte, la foi dans l'humanité par Herder, la poésie du sens moral par Schiller, le devoir abstrait par Kant.



2

Clichés anti-français : Révolution et chaos

La République (France) : « Ne voulez-vous pas prendre part à notre fête de famille ? »
Les badauds (États européens) : « Nous pouvons très bien tout voir d'ici ».
En 1887, une affaire d'espionnage provoque de nouvelles tensions entre la France et l'Allemagne. La presse allemande saisit cette occasion pour raviver de vieux clichés anti-français. Caricature parue dans la revue satirique *Kladderadatsch* en mai 1887.

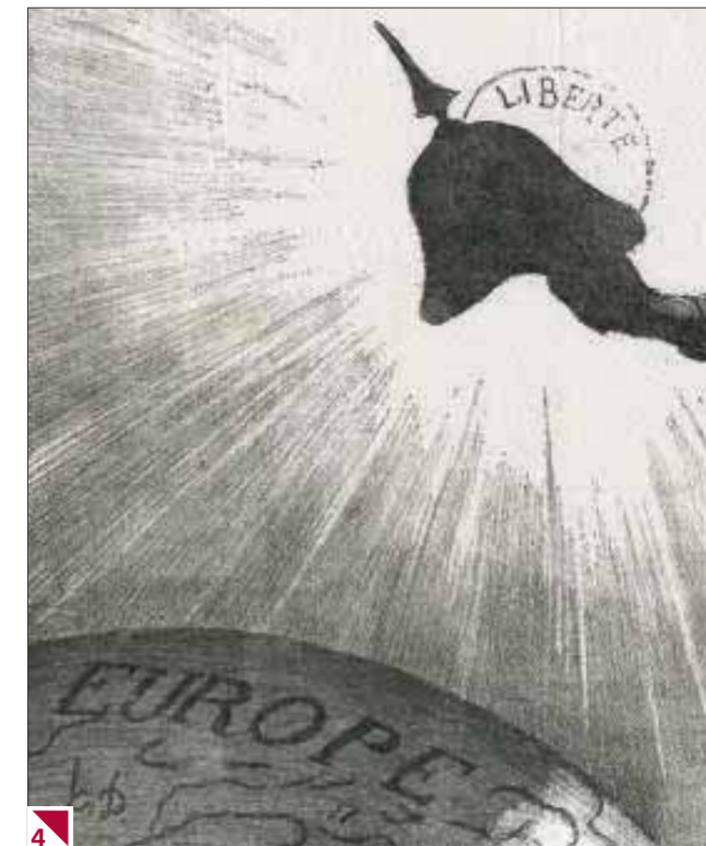
3 Regard allemand sur « le caractère et la mentalité des Français »

Extrait de l'article « France (caractère national) » de l'Encyclopédie Meyer qui est, avec le Brockhaus, le plus important ouvrage de référence de l'Empire.

Les Français nomment avec une haute estime d'eux-mêmes le peuple auquel ils appartiennent : la Grande Nation, et ce peuple est grand parce qu'il a le sens de la grandeur. Les notions de patrie, honneur, gloire exercent un pouvoir fantastique sur le cœur des Français. Mais, la gloire, c'est avant tout la gloire militaire, plus particulièrement attribuée aux Français. Ils sont un peuple courageux et héroïque. [...] Le Français est de loin le plus sociable des hommes. Il a, même dans les couches sociales les plus basses, l'art du contact, il est aimable, fin et il a du savoir-vivre, il fait preuve de galanterie à l'égard du beau sexe qu'il respecte beaucoup ; il sait se montrer gentil et complaisant avec ceux qu'il ne connaît pas. Les autres nations n'ont pas le savoir-faire et le savoir-vivre des Français. [...] Quant à boire et manger, il aime le raffinement et la mesure, et il accorde plus d'importance à la qualité qu'à la quantité.

Mises à part toutes ces qualités, le Français a un défaut très agaçant : sa vanité constante, probablement un héritage de ses ancêtres celtes. Le Français change de comportement selon qu'il se trouve avec des Français ou non. Étant par nature tournés vers la raison, les Français sont un peuple raisonnable, mais sans vraie profondeur d'esprit et d'âme. [...] Aucun peuple n'est aussi étranger à la subtilité de l'humour. Une certaine superficialité qui croit faire honneur à tout, même à ce qu'il y a de plus sublime, par des mots comme brillant, joli, curieux, rappelle ce que César constatait déjà chez les Gaulois : légèreté, vivacité, ardeur, mais aussi inconstance et instabilité, humeur changeante. L'insouciance qui peut aller jusqu'à la frivolité, la manière de traiter les choses sérieuses, même religieuses, avec moquerie, et de considérer la morale avec légèreté, particulièrement dans la relation entre les deux sexes, toutes ces façons d'être sont les mieux partagées chez les Français.

Encyclopédie Meyer (vol. 6), Institut de bibliographie de Leipzig et Vienne, 1885-1892.



4

« L'éclipse sera-t-elle totale ? »

Caricature de la revue satirique française *Le Charivari*, 17 mars 1871.

5 Regard français sur la relation entre les sexes en Allemagne

Le journaliste français Jules Huret rapporte ses impressions de voyage :

La femme, traitée pourtant avec douceur et ménagement, et plus respectée qu'en France, est maintenue dans un état d'infériorité qui nous choque et choquerait beaucoup de Françaises. Nos compatriotes ne sont pourtant pas les femmes les plus émancipées de la terre ; elles demeurent, sous le rapport de la liberté et de l'influence, bien loin derrière les Américaines et peut-être aussi les Anglaises.

Il faut voir dans les brasseries, le dimanche de préférence, les tablés de douze ou quinze personnes qui se connaissent ; pendant des heures, les hommes parlent entre eux, n'adressant pas la parole aux femmes : comme si elles n'existaient pas. Celles-ci sont tellement habituées à ces façons, qu'elles se mettent toutes en groupe à un bout de la table et se gardent bien de troubler les graves fumeurs dont les calmes dissertations sont coupées de longs silences.

Jules Huret, *En Allemagne, Rhin et Westphalie*, Bibliothèque-Charpentier, Paris, 1907.

Pistes de travail

1. À partir de ces caricatures, analysez les clichés et les craintes mutuelles que les deux pays entretiennent l'un vis-à-vis de l'autre. À quelles références historiques, communes aux deux peuples,

renvoient-elles ? (doc. 2 et 4)

2. En quoi les perceptions réciproques des Français et des Allemands après la guerre de 1870-1871 sont-elles ambivalentes ? Expliquez-les. (doc. 1 à 5)

Pour conclure

3. Dans quelle mesure les représentations que vous avez analysées jouent-elles encore un rôle aujourd'hui dans les rapports entre Français et Allemands ?

1. L'apogée de la colonisation

Comment comprendre le renouveau du colonialisme à la fin du XIX^e siècle ?

Les motivations du colonialisme

Au début du XIX^e siècle, l'idée coloniale semblait compromise par les critiques des libéraux et par l'émancipation des colonies d'Amérique. Mais le colonialisme est relancé vers 1880 dans le contexte de la seconde révolution industrielle. Celle-ci renforce l'avance technique de l'Europe, qui organise à son profit la mondialisation de l'économie.

Les motivations du colonialisme sont multiples. Elles sont économiques : la Grande Dépression (1873-1896) exacerbe la concurrence entre les pays européens et les pousse à adopter le protectionnisme. Les colonies peuvent alors apparaître comme des débouchés pour les industries métropolitaines et comme des réservoirs de matières premières. Les motivations sont aussi stratégiques : les grandes puissances veulent acquérir des points d'appui sur l'ensemble des océans. Elles sont enfin idéologiques : l'Europe veut affirmer sa « supériorité », en soumettant et en civilisant les « peuples inférieurs » (darwinisme social). La « mission civilisatrice », surtout affirmée par les colonisateurs français et britannique, se fonde aussi bien sur le christianisme que sur le rationalisme des Lumières. Mais ce discours généreux masque difficilement la négation de l'autre.

Les acteurs du colonialisme

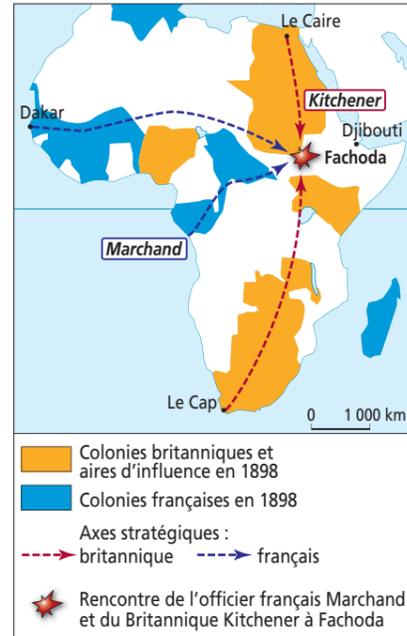
Journalistes, hommes d'affaires, officiers de marine, hommes politiques ou missionnaires se constituent en groupes de pression. Ils s'efforcent de convaincre l'opinion et les dirigeants de la nécessité de coloniser, en organisant des conférences, en publiant brochures et journaux, en finançant des expéditions. En Allemagne, le *Deutsche Kolonialverein*, fondé en 1882 à Francfort, rassemble en un an 3000 membres, 500 établissements en métropole et 20 outre-mer. Il parvient à rallier Bismarck, longtemps réticent, au colonialisme. En France, le parti colonial, qui recrute dans toutes les tendances politiques, développe une intense propagande.

Les voyages d'exploration ont longtemps été des initiatives privées. À partir des années 1880, ils sont de plus en plus commandités par les États. Ceux-ci envoient des officiers (les Français Brazza ou Marchand) signer des traités avec les chefs « indigènes » et prendre ainsi possession des territoires. Les Européens n'hésitent pas à se proclamer les premiers à « découvrir » tel fleuve, baptisent lacs et monts, s'appropriant ainsi des lieux familiers aux populations locales.

Des conquêtes tous azimuts

Le Royaume-Uni et la France sont les puissances les plus actives de cette dernière phase de la colonisation. Le Portugal et l'Espagne, « inventeurs » du colonialisme au XVI^e siècle, n'ont plus les moyens de leurs ambitions. Mais l'Allemagne, au nom de la *Weltpolitik* (voir p. 166), entend s'affirmer comme une puissance coloniale. L'Italie se cherche aussi un empire. Le principal terrain de l'expansion coloniale est l'Afrique, où les puissances européennes se livrent à une véritable « course au clocher » (voir carte p. 172). La conférence de Berlin tente d'organiser cette compétition, qui s'accompagne parfois de tensions comme à Fachoda en 1898 entre la France et le Royaume-Uni, ou au Maroc entre la France et l'Allemagne (1905 et 1911) (voir leçon pp. 167-167).

Les conquêtes sont aussi nombreuses en Asie : les Britanniques en Inde, les Français en Indochine et les Néerlandais en Indonésie. Il faut y ajouter l'Empire russe, qui relève bien du colonialisme même s'il constitue un cas particulier du fait de sa continuité territoriale : les Russes, peuple européen, soumettent à leur domination d'autres populations, comme les Turco-musulmans d'Asie centrale. L'Amérique, elle, n'est plus concernée par le colonialisme, sauf en mer des Caraïbes (voir leçon pp. 162-163).



1 Conquête de l'Afrique : deux logiques s'affrontent

Vocabulaire

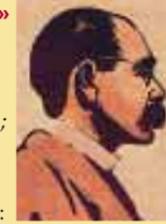
- **Conférence de Berlin** : réunissant 13 pays européens et les États-Unis, à l'initiative de Bismarck, du 15 novembre 1884 au 26 février 1885, elle tente de fixer les règles de la colonisation en Afrique (une puissance revendiquant un nouveau territoire doit assurer son « occupation effective »). Si la conférence de Berlin n'a pas réalisé « le partage de l'Afrique », elle l'a encouragé.
- **« Course au clocher »** : expression traduisant l'anglais « *steeple chase* », utilisée pour désigner la compétition coloniale en la comparant à une course hippique. Les Anglais parlent aussi de *scramble*, « ruée » sur l'Afrique.
- **Darwinisme social** : transposition à l'intérieur de l'espèce humaine des théories de Darwin permettant de justifier la « hiérarchie des races » et l'élimination des « faibles ».
- **Missionnaire** : voir p. 160.
- **Points d'appui** : voir p. 160.

Notions clés

- **Colonialisme** : doctrine qui vise à légitimer la colonisation.
- **Protectionnisme** : politique par laquelle l'État met en place des barrières douanières (taxes, etc.) pour protéger le marché national des importations étrangères.

2 « Le fardeau de l'homme blanc »

Rudyard Kipling (1865-1936), né à Bombay, a exalté dans ses œuvres l'Inde britannique (Le Livre de la Jungle, 1894 ; Kim, 1901) et le colonialisme :



Ô Blanc, reprends ton lourd fardeau :
Envoie au loin ta plus forte race,
Jette tes fils dans l'exil
Pour servir les besoins de tes captifs ;

Pour – lourdement équipé – veiller
Sur les races sauvages et agitées,
Sur vos peuples récemment conquis,
Mi-diables, mi-enfants.

Rudyard Kipling, « Le Fardeau de l'homme blanc », 1899.



4 Les puissances coloniales en Afrique

Les représentants de la France et de l'Allemagne délimitent les frontières entre leurs territoires coloniaux au Congo. Par un accord de 1911, l'Allemagne reconnaît le protectorat français au Maroc en échange de territoires français dans la région du Congo. *Le Petit Journal, supplément illustré*, novembre 1913.

3 Des justifications de la colonisation

L'économiste Paul Leroy-Beaulieu (1843-1916) est l'un des grands théoriciens de la colonisation française.

La colonisation est la force expansive d'un peuple, c'est sa puissance de reproduction, c'est sa dilatation et sa multiplication à travers les espaces ; c'est la soumission de l'univers ou d'une vaste partie à sa langue, à ses mœurs, à ses idées et à ses lois. Un peuple qui colonise, c'est un peuple qui jette les assises de sa grandeur dans l'avenir et de sa suprématie future... À quelque point de vue que l'on se place, que l'on se renferme dans la considération de la prospérité et de la puissance matérielle, de l'autorité et de l'influence politique, ou que l'on s'élève à la contemplation de la grandeur intellectuelle, voici un mot d'une incontestable vérité : le peuple qui colonise est le premier peuple ; s'il ne l'est pas aujourd'hui, il le sera demain.

Paul Leroy-Beaulieu, *De la colonisation chez les peuples modernes*, Guillaumin Éd., 1870.

L'officier de marine Francis Garnier (1839-1873) a activement participé à l'exploration et à la colonisation française de l'Indochine.

Un pays comme la France, quand il pose le pied sur une terre étrangère et barbare, doit-il se proposer exclusivement pour but l'extension de son commerce et se contenter de ce mobile unique, l'appât du gain ? Cette nation généreuse dont l'opinion régit l'Europe civilisée et dont les idées ont conquis le monde, a reçu de la Providence une plus haute mission, celle de l'émancipation, de l'appel à la lumière et à la liberté des races et des peuples encore esclaves de l'ignorance et du despotisme.

Francis Garnier, *La Cochinchine française en 1864*, E. Dentu éd., 1864.

L'Allemand Albrecht Wirth (1866-1936) a voyagé dans le monde entier comme journaliste et auteur d'ouvrages sur la colonisation.

Un peuple a besoin de terre pour son activité, de terre pour son alimentation. Aucun peuple n'en a autant besoin que le peuple allemand qui se multiplie si rapidement, et dont le vieil habitat est devenu dangereusement étroit. Si nous n'acquérons pas bientôt de nouveaux territoires, nous irons inévitablement à une effrayante catastrophe. Que ce soit au Brésil, en Sibérie, en Anatolie¹ ou dans le sud de l'Afrique, peu importe, pourvu que nous puissions à nouveau nous mouvoir en toute liberté et fraîche énergie, pourvu que nous puissions à nouveau offrir à nos enfants de la lumière et de l'air d'excellente qualité et quantité abondante.

Albrecht Wirth, *Peuplement et puissance mondiale dans l'histoire*, 1904.

1. L'Anatolie est la partie centrale de l'actuelle Turquie. L'Allemagne, qui a alors des liens privilégiés avec l'Empire ottoman, y construit des voies ferrées.

Pistes de travail

1. Comment comprendre l'incident de Fachoda de 1898 ? (doc. 1)
2. Classez les différents arguments en faveur de la colonisation. Vous semblent-ils très différents de ceux des partisans de l'impérialisme américain (voir p. 163) ? (doc. 2 et 3)
3. Montrez en quoi cette illustration participe de la propagande colonialiste. (doc. 4)

2. Les formes de la domination

Comment les États européens mettent-ils les colonies à leur service ?

L'administration coloniale

Pour gérer leur empire, les États européens se dotent d'une administration centrale : au Royaume-Uni, le *Colonial Office* (1854) et l'*India Office* (1858) ; en France, le ministère des Colonies (1894). La plupart des colonies sont des colonies d'occupation, où les Européens restent très minoritaires (Afrique noire, Inde, Indochine, etc.). Les colons sont plus nombreux au Maghreb, et surtout dans les colonies de peuplement britanniques, qui accèdent au statut de **dominions** et forment avec la métropole le **Commonwealth** en 1931.

Chaque métropole met en avant sa « méthode » de colonisation. La France opte le plus souvent pour l'administration directe, où la colonie est étroitement tenue en main par un gouverneur, mais elle pratique aussi le **protectorat** (Tunisie, Maroc, Cambodge). L'**assimilation** est la doctrine officielle, pourtant bafouée par le **Code de l'indigénat**. Le Royaume-Uni préfère s'appuyer sur les populations locales, pour alléger le coût de l'administration : c'est l'**indirect rule**. Mais un gouverneur nommé par la Couronne défend les intérêts britanniques. En fait, au-delà des discours, la réalité de la domination coloniale est la même partout.

Après la Première Guerre mondiale, certains territoires sont confiés par la SDN sous la forme de **mandats**, notamment à la France et au Royaume-Uni au Moyen-Orient (voir carte p. 173).

L'exploitation économique

La « mise en valeur » des colonies se fait au profit de la métropole, pour créer les infrastructures nécessaires à l'exploitation. Routes, voies ferrées, ports sont l'occasion de profits substantiels pour les investisseurs et sont souvent construits au prix du travail forcé des populations locales. Les coûts de l'administration sont financés par les impôts pesant sur les colonisés.

Les colonies ne sont pas industrialisées, car les métropoles ne veulent pas se créer des concurrents, mais plutôt trouver des débouchés pour leur production. Les colonies sont donc cantonnées dans le rôle de fournisseurs de produits bruts. L'agriculture vivrière est sacrifiée au profit des cultures d'exportation.

En temps de crise, comme dans les années 1930, les colonies apparaissent comme un refuge pour les économies métropolitaines : mesures douanières, **préférence impériale** entendent compenser la baisse du commerce international. Ainsi s'accroît la dépendance de ces territoires par rapport à l'Europe.

Une volonté de domination culturelle

Le colonialisme est fondé sur l'idée que la civilisation européenne est « supérieure » aux civilisations dites « primitives », souvent de tradition orale. Les missionnaires catholiques et protestants sont chargés d'évangéliser les populations, et de les instruire. Pourtant la scolarisation ne s'adresse qu'à une minorité des colonisés, pour former des cadres subalternes et pour diffuser les langues européennes.

En métropole se forme une culture coloniale, où la mode de l'exotisme se mêle à l'exaltation nationaliste de la grandeur impériale. Véhiculées par la presse, les cartes postales, la publicité et les expositions coloniales, les images stéréotypées des « indigènes » (« l'Africain naïf », « l'Arabe cruel », etc.) se répandent.

Le racisme est inséparable du colonialisme européen. La découverte de l'autre se fait dans un cadre mental qui se présente comme scientifique : l'anthropologie physique entend définir et hiérarchiser des groupes raciaux. La « sauvagerie » des populations colonisées est exhibée dans les zoos humains et autres spectacles offerts à la curiosité des Occidentaux. Au début du xx^e siècle, l'anticolonialisme est très minoritaire en Europe.

Vocabulaire

- **Code de l'indigénat** : ensemble de mesures juridiques appliquées aux seuls « indigènes », définis comme une catégorie inférieure aux citoyens français (liste étendue de délits, peines alourdies, etc.).
- **Commonwealth** : « communauté » créée en 1931 pour maintenir des liens, plus culturels que juridiques, entre la Couronne britannique et ses anciennes colonies. 53 États en font encore partie aujourd'hui.
- **Dominion** : colonie britannique qui accède à l'autonomie interne (*self-government*), sur le modèle du Canada en 1867.
- **Indirect rule** : système d'administration indirecte de territoires coloniaux, proche du protectorat français.
- **Mandats** : territoires confiés par la Société des Nations aux pays vainqueurs en 1918 pour préparer leur accès à l'indépendance. Il s'agit des anciennes colonies allemandes et des territoires arabes de l'ancien Empire ottoman.
- **Préférence impériale** : politique douanière adoptée en 1932 à la conférence d'Ottawa renforçant les liens entre le Royaume-Uni et les dominions et créant un bloc économique avec le Commonwealth.
- **Protectorat** : régime juridique établi par un traité international selon lequel un État renonce à certains éléments de souveraineté (défense, politique étrangère, douanes, etc.) au profit d'une grande puissance.

Notion clé

- **Assimilation** : politique visant à effacer toute différence entre les colonies et la métropole en les dotant du même régime (administratif, fiscal, social). En théorie, les « indigènes » doivent devenir des citoyens.

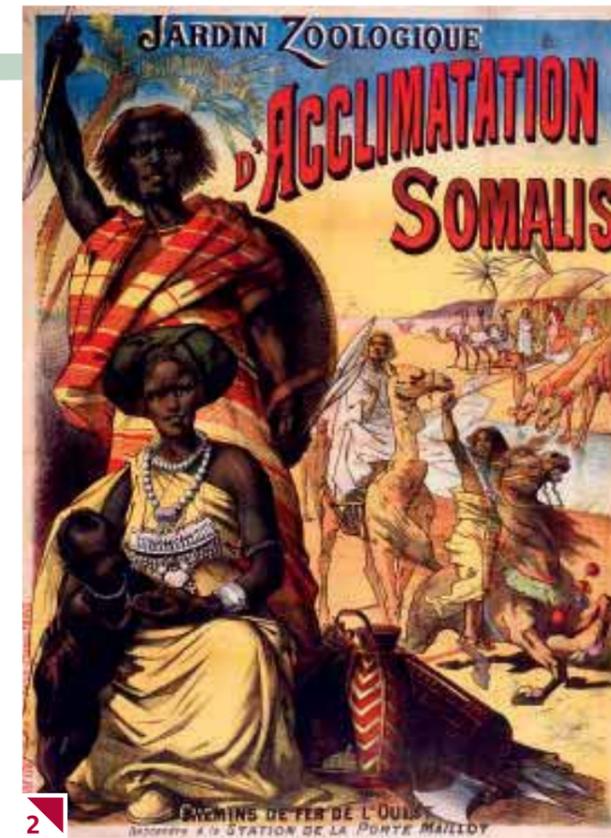
1 Une compagnie à charte

La compagnie à charte est une société privée à laquelle un État sous-traite sa souveraineté sur un territoire colonial. La Société de colonisation allemande, fondée par Karl Peters (1856-1918), est ainsi reconnue par le gouvernement de Berlin et rebaptisée ensuite Société de l'Afrique orientale allemande (Deutsche Ost Afrika Gesellschaft).

Les présidents actuels de la Société de colonisation allemande, le Dr Karl Peters et notre chambellan Félix, comte Behr-Bandelin, ayant sollicité notre protectorat pour les acquisitions de territoires faites par la Société dans l'Afrique orientale, à l'ouest des États du Sultan de Zanzibar, et situées en dehors de la souveraineté d'autres puissances [...], nous confirmons par les présentes que nous avons accepté cette souveraineté et placé sous notre protectorat impérial les territoires précités, nous réservant notre décision relativement aux acquisitions que la Société ou ses ayants droit pourraient faire par la suite dans ces parages [...].

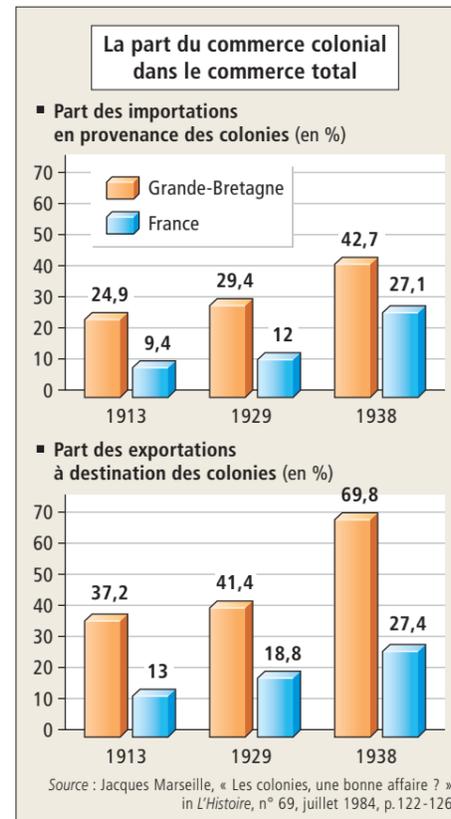
Nous octroyons à la Société précitée, sous la condition qu'elle reste une société allemande et que les membres de la direction [...] soient sujets de l'empire allemand [...] le pouvoir d'exercer tous les droits résultant des traités qui nous ont été soumis, y compris la juridiction sur les indigènes, ainsi que sur les sujets de l'empire ou d'autres nations qui viendraient s'établir dans ces territoires ou y séjourner dans un but commercial ou autre. L'exercice de ces droits aura lieu sous la surveillance de notre gouvernement [...].

Guillaume, empereur d'Allemagne et roi de Prusse, « Lettre de protection » (*Schutzbrief*) octroyée à la Société de colonisation allemande, Berlin, 27 février 1885.



2 Les « zoos humains »

Les « sauvages » sont exhibés comme des animaux dans des parcs d'attraction. Affiche publicitaire pour un « spectacle ethnographique » à Paris, en 1892.



3 Le poids économique des colonies

4 Le travail forcé

M. le Gouverneur,

Comme nous tous, vous êtes au courant de la mortalité effrayante qui frappe les prestataires¹ employés à la construction de la route de Tananarive-Tamatave : elle a atteint dans ces derniers mois une proportion si grande qu'on peut prévoir qu'à brève échéance, la population même la plus valide des hauts plateaux sera tellement réduite que les colons ne pourront bientôt plus rien entreprendre [...]. La question commence à se poser sérieusement de savoir s'il n'est pas préférable de ne pas avoir de routes, mais de conserver une population valide susceptible de mettre Madagascar en valeur, plutôt que de créer de belles pistes carrossables au prix de tant d'existences humaines sacrifiées, dans un pays où la population, si peu dense au moment de la conquête, s'éclaircit tous les jours davantage. Les indigènes sont d'ailleurs tellement las et exténués par des corvées et des travaux incessants, qu'ils déclarent aujourd'hui hautement préférer la mort à toute occupation autre que celle de la culture de leurs champs.

Pétition de 51 colons français au gouverneur général de Madagascar, le 13 janvier 1900.
1. Indigènes soumis au travail forcé et attribués par le gouvernement aux colons français.

Pistes de travail

1. Quels sont les droits que l'État allemand délègue à la compagnie ? Quels sont les avantages de ce système pour l'État ? (doc. 1)
2. Que nous apprend l'affiche sur le rapport entre colonisateurs et colonisés ? (doc. 2)
3. Pourquoi le commerce colonial augmente-t-il entre 1929 et 1938 ? (doc. 3)
4. Quels sont les intérêts des colons, du gouverneur et de la métropole ? Peut-on parler ici de conflit d'intérêts ? (doc. 4)

3. Les populations colonisées

Comment les populations dominées vivent-elles la réalité coloniale ?

Des populations vaincues par la guerre

La colonisation est une entreprise de conquête qui rencontre une résistance armée. Même si elle est appelée « pacification » et si les adversaires sont désignés comme des « rebelles », l'entreprise coloniale est une véritable guerre, moins coûteuse en vies européennes qu'en vies autochtones : les populations soumises ne se sont pas résignées à la conquête, mais la supériorité technique des Européens dans le domaine de l'armement est écrasante. L'usage de l'arme à feu permet à ces derniers d'exterminer à distance un ennemi alors considéré comme une « cible » déshumanisée.

La guerre de conquête du Maroc dure 31 ans (1903-1934). Elle est souvent cruelle (mutilation des cadavres et des blessés) et met en jeu des moyens modernes, comme les bombardements aériens. Elle finit par devenir un conflit entre colonisés dans la mesure où l'armée coloniale n'est plus composée de soldats européens (42 % en 1914, 28 % en 1921), mais pour l'essentiel de troupes « indigènes » recrutées en Afrique noire et au Maghreb.

Des sociétés déstructurées

Les structures socio-économiques sont bouleversées par le colonisateur. L'Inde est soumise à une véritable désindustrialisation, notamment dans le textile. Partout, le développement des cultures d'exportation remet en cause l'économie traditionnelle.

Les paysans sont écartés des terres les plus fertiles, au profit de l'État ou des colons, et cantonnés dans des « réserves », ces territoires que les Britanniques destinent à la production vivrière des indigènes. Quand ils conservent leurs terres, les Africains se voient imposer certaines cultures, comme le cacao en Côte d'Ivoire.

Pour payer des impôts très lourds, les populations sont contraintes de travailler au service des colons. Des hommes sont réquisitionnés, sans même que soit prévu leur ravitaillement sur les chantiers ; femmes et enfants doivent les suivre, ce qui déstructure les sociétés villageoises. La violence du travail forcé culmine dans l'État indépendant du Congo pour l'exploitation du caoutchouc, et sur les chantiers du Congo français.

La montée des résistances

Miroir de la colonisation, du fait de la ségrégation entre quartiers résidentiels réservés aux Européens et quartiers « indigènes », la ville est aussi le lieu privilégié des contacts entre la société coloniale et la société colonisée. C'est là que se produit une acculturation et que se rencontrent les élites locales qui s'accommodent de la colonisation. Elles cherchent à conserver leurs privilèges, en devenant les auxiliaires locaux de la puissance coloniale.

Ces élites locales, déchirées entre deux cultures, souvent méprisées par les colons, retournent contre l'Occident ses propres valeurs, notamment le nationalisme, qui se renforce après la Première Guerre mondiale. Les colonisés s'estiment alors mal récompensés de leur participation à l'effort de guerre et réclament l'application à leur égard du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes affirmé par Wilson en 1918 (voir p. 220).

Après la Première Guerre mondiale, la domination coloniale est de plus en plus contestée. Des partis réclament l'indépendance, comme le Néo-Destour, créé en Tunisie en 1934 par Habib Bourguiba, le Parti du peuple algérien, créé par Messali Hadj en 1937, ou le Parti communiste indochinois, fondé en 1930 par Nguyen Ai Quoc (Ho Chi Minh). En Inde, Gandhi dirige la contestation anti-britannique en adoptant des méthodes non-violentes. Enfin, en Palestine, les populations arabes se révoltent contre les Britanniques, qui ont accepté au nom de la déclaration Balfour l'installation des juifs.



1 Gandhi (1869-1948)

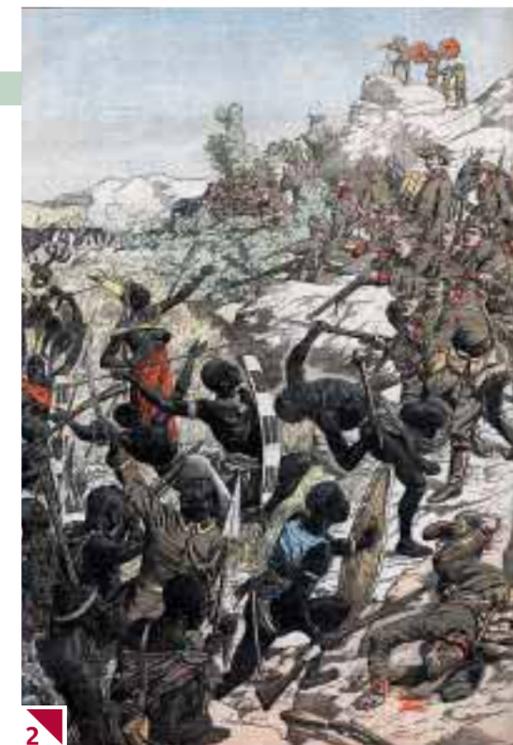
Formé en Angleterre, cet avocat se bat pour l'indépendance de l'Inde en inventant la « désobéissance civile » (refus de se soumettre à une loi considérée comme injuste). Il organise de grandes campagnes, comme le boycott des écoles et des produits britanniques ou ici la « marche du sel » en 1930.

Vocabulaire

- **Déclaration Balfour** : texte envoyé le 2 novembre 1917 par Lord Balfour, ministre britannique des Affaires étrangères à Lord Rothschild, personnage clé du sionisme en Grande-Bretagne : « Le gouvernement de Sa Majesté envisage favorablement l'établissement en Palestine d'un foyer national pour le peuple juif et emploiera tous ses efforts pour faciliter la réalisation de ce projet, étant bien entendu qu'il ne sera rien fait qui puisse porter atteinte aux droits civils et religieux des communautés non juives existant en Palestine. »
- **État indépendant du Congo** : État possédé à titre personnel par le roi des Belges Léopold II de 1885 à 1908. Les abus du travail forcé, dénoncés par une campagne de presse internationale, obligent Léopold à remettre ce territoire à la Belgique en 1908.

Notion clé

- **Acculturation** : processus par lequel un groupe humain adopte la culture (définie comme un ensemble de valeurs et de pratiques) d'un autre groupe humain, souvent en situation de domination.



2 Le génocide des Hereros

Dans le Sud-Ouest africain (actuelle Namibie), les Allemands se heurtent à la résistance des Hereros, des éleveurs qui refusent d'être parqués dans des « réserves ». Combats, atrocités et famine organisée font environ passer la population des Hereros de 60 000 à 80 000 en 1904, et à 15 130 en 1911. Illustration parue dans *Le Petit Journal*, supplément illustré, 21 février 1904.

Pertes militaires (en milliers)	
Soldats réguliers ¹	90-120
Soldats autochtones ²	
Inde	80-100
Java	300
Afrique	500
Pertes civiles (en milliers)	
Ceylan	3 000-3 500
Inde	28 000
Algérie	500
Congo	5 000-10 000
Côte-d'Ivoire	1 000
Soudan	5 000
Kenya	1 500
Sud-Ouest africain (actuelle Namibie)	100
Total général (en millions)	
	50-60

Source : Bouda Etemad, *La Possession du monde, poids et mesures de la colonisation*, Bruxelles, Éd. Complexe, 2000.
 1. Soldats de métropole, enrôlés dans les armées coloniales.
 2. Soldats recrutés localement.

5 Le coût humain de la conquête

Tableau récapitulatif des pertes durant les guerres de conquête coloniale.

3 La guerre du Rif (1920-1926)

Dans le Rif (montagnes du nord du Maroc), les Berbères se révoltent contre la colonisation espagnole et française. L'émir Abd el-Krim a proclamé en 1922 la « République confédérée des tribus du Rif ».

Nous sommes accusés d'être des rebelles, mais nous combattons pour notre pays. Aussi bien n'avez-vous pas été vous-même le premier peuple qui prit les armes et se précipita pour la défense de la liberté de son sol et de son héritage ? Nous sommes accusés d'avoir choisi la guerre pour passe-temps, mais de telles calomnies ne supportent point l'examen. Nous proclamons notre désir de vivre en paix et de développer les ressources de notre pays pour le bénéfice de ses habitants.

Nous avons envoyé notre frère et nos ministres à Paris parce que c'est le berceau de la liberté, la capitale de l'égalité, la mère de la civilisation moderne et parce que nous avons espéré que la noble nation française, qui si souvent a protégé les faibles et les affligés, reconnaîtrait le droit du Rif à vivre comme une nation libre. Notre but, notre principe, notre idéal, c'est la paix et l'indépendance.

Abd el-Krim, lettre au Parlement français, 1925.

4 Un appel à la révolte contre les Français

Phan Boi Chau (1867-1940) est l'un des fondateurs du nationalisme vietnamien. Exilé au Japon (1905-1908), puis en Chine, il milite pour le renversement de la domination française sur le Vietnam (ici assimilé à sa région centrale : l'Annam).

La politique d'association préconisée en notre faveur et qui a été dictée aux Français plus par la vigueur de la guerre russo-japonaise que par leur propre générosité, sera-t-elle sincère ? Si la France trouve que sa grandeur lui impose de condamner le peuple vietnamien à un esclavage perpétuel, qu'elle ait la franchise qui convienne à un peuple puissant et grand. [...]

Il est heureux que les Japonais aient montré que la peau jaune sert à quelque chose. Lentement, les Blancs nous écorchent et nous avalent à petites bouchées au moyen d'impôts de toute sorte. [...]

Tu es entre les mains de l'étranger. Les titres réservés aux indigènes sont ceux de boys¹, de coolies², d'interprètes, de troupiers³ perpétuels. Cependant, les impôts augmentent tous les jours. Ô, pays d'Annam, que tu es à plaindre ! [...]

Quant aux autres études, telles l'électricité, les sciences naturelles, la chimie, les sciences politiques, militaires, etc., elles ne sont pas enseignées aux Vietnamiens pour les maintenir dans une ignorance complète. Ils ne laissent jamais entrer les Vietnamiens dans les écoles où s'enseigne le français par peur de leur révéler le secret de leur savoir.

Phan Boi Chau, extraits des *Cahiers annamites*, 1906-1913.

1. Domestique indigène au service d'un Européen dans les colonies.
2. Homme employé aux travaux pénibles : manoeuvre, porteur, etc.
3. Soldat de deuxième classe.

Pistes de travail

1. Quelle est la part des pertes civiles ? Quels sont les territoires les plus touchés ? Pourquoi ? (doc. 5)
2. Comment Abd el-Krim cherche-t-il à légitimer son combat auprès de l'opinion française ? (doc. 3)
3. Quels sont les reproches faits à la domination française ? (doc. 4)
4. Que nous apprend cette gravure sur la violence coloniale ? (doc. 2)

Dossier Union sacrée et Burgfrieden

En 1914, l'entrée en guerre est marquée par un puissant mouvement d'union nationale : Union sacrée en France, *Burgfrieden* en Allemagne. Les partis politiques suspendent leurs affrontements pour la durée d'un conflit qui devait être court. Le 4 août 1914, les crédits de guerre sont votés à l'unanimité dans les deux pays, y compris par les socialistes. Internationalistes et pacifistes, ceux-ci se rallient à un conflit perçu comme une guerre défensive.

Alors que l'avant-guerre avait été marqué par de vifs conflits politiques, l'unité nationale soudainement manifestée apparaît à beaucoup comme un miracle. Les intellectuels allemands célèbrent ainsi l'*Auguster lebnis* (« l'expérience d'août ») et justifient le conflit au nom de la défense des valeurs et des traditions culturelles allemandes face à la « civilisation occidentale ».



1 **Trêve des partis et union des classes sociales : le Burgfrieden**

Cette carte postale, éditée à Munich en 1914, reprend la phrase prononcée par l'empereur Guillaume II dans son discours du trône, le 4 août 1914 : « Je ne connais plus de partis, je ne connais que des Allemands ».

2 « À la veille de l'action »

Cet article fut publié dans le journal fondé par Clemenceau en 1913, qu'il rebaptisa *L'Homme enchaîné* en 1914 pour protester contre la censure de la presse.

Quels que soient nos affreux déchirements du passé, le péril est trop grand, en cette heure décisive, pour que, d'un même élan tous les Français d'où qu'ils viennent, où qu'ils aillent, ne se présentent pas aux frontières, fondus de cœur et d'âme, en une seule volonté de suprême énergie. Là, là seulement est la force morale qui peut nous faire supérieurs à tout. Quand le pays, par nous, aura retrouvé la libre possession de lui-même, nous reprendrons nos luttes qui sont l'honneur de la pensée française [...].

Un garçon de ferme que je croisais l'autre jour, m'a dit en passant : « Il faut se dépêcher, les femmes finiront la moisson », et il riait à l'idée du spectacle. Ce fut tout. Dans Paris, pas un cri, pas un mouvement de foule. Rien que la gravité d'une résolution.

Hier, un misérable fou assassinait Jaurès, au moment où il rendait, d'une magnifique énergie, un double service à son pays, en cherchant obstinément à assurer le maintien de la paix, et en appelant tout le prolétariat français à la défense de la patrie.

Georges Clemenceau, *L'Homme libre*, 2 août 1914.

3 Le vote unanime des crédits de guerre au Reichstag

Les conséquences de la politique impérialiste, qui a engendré une ère de course aux armements et aggravé les divergences entre les peuples, se sont abattues sur l'Europe comme un raz-de-marée. La responsabilité en revient aux artisans de cette politique ; certainement pas à nous. Les sociaux-démocrates ont combattu de toutes leurs forces cette funeste évolution et, jusqu'au dernier moment, ont œuvré pour le maintien de la paix en organisant d'imposantes manifestations dans tous les pays, notamment en accord étroit avec leurs frères français. Leurs efforts ont été vains. Nous sommes à présent face à l'inéluctable réalité de la guerre. Nous sommes menacés de l'horreur des invasions ennemies [...]. Pour notre peuple et l'avenir de sa liberté, une victoire du despotisme russe, qui s'est souillé du sang des meilleurs éléments de son propre peuple, mettrait en jeu un grand nombre de choses, tout peut-être. Il s'agit d'écarter ce danger, de protéger la civilisation et l'indépendance de notre propre pays. Nous mettons donc à exécution ce sur quoi nous n'avons cessé d'insister : au moment du danger, nous ne ferons pas défaut à notre patrie [...].

Déclaration du député Hugo Haase au nom de la sociale-démocratie, 4 août 1914.

4 Le ralliement du mouvement ouvrier français à la guerre

Le 4 août 1914, les représentants de tous les partis politiques et une foule immense assistent aux obsèques de Jean Jaurès, assassiné le 30 juillet au café du Croissant, à Paris.

Acculés à la lutte, nous nous levons pour repousser l'invasisseur, pour sauvegarder le patrimoine de civilisation et d'idéologie généreuse que nous a légué l'histoire. [...] Jamais nous ne ferons de guerre de conquête.

La classe ouvrière, le cœur meurtri, se soulève d'horreur devant le lâche attentat [...]. Elle se souvient, cette classe ouvrière, qui s'est toujours nourrie des traditions révolutionnaires, des soldats de l'an II allant porter au monde la liberté, que ce n'est pas la haine d'un peuple qui doit armer son bras, que son courroux, elle ne doit pas le diriger contre la nation victime de ses despotes et de ses mauvais bergers.

Empereurs d'Allemagne et d'Autriche-Hongrie, hobereaux² de Prusse et grands seigneurs autrichiens qui, par haine de la démocratie, avez voulu la guerre, nous prenons l'engagement de sonner le glas de votre règne.

Nous serons les soldats de la liberté pour conquérir aux opprimés un régime de liberté, pour créer l'harmonie entre les peuples par la libre entente entre les nations, par l'alliance entre les peuples. Cet idéal nous donnera la possibilité de vaincre.

Oui, Jaurès, ton souvenir impérissable nous guidera dans la lutte terrible où nous entrons. Il se dressera devant nous comme un flambeau que la tourmente ne pourra éteindre. Et je proclame hautement, avant d'affronter le péril, notre foi indestructible dans l'Internationale, notre résolution de conquérir de haute lutte toutes les libertés et de les donner à ceux qui les espèrent.

Non, camarades, notre idéal de réconciliation humaine et de recherche du bonheur social ne sombre pas. Arrêté un moment dans sa marche, il prépare quand même, pour demain, de meilleures conditions de son développement à travers le monde.

« À Jean Jaurès », discours prononcé aux obsèques de Jaurès par Léon Jouhaux, secrétaire général de la CGT, le 4 août 1914 à Paris.

1. Soldats des armées révolutionnaires françaises de 1793-1794.
2. Noble campagnard vivant sur ses terres.

5 La mobilisation des intellectuels allemands

Le 4 octobre 1914, 93 artistes, scientifiques et universitaires allemands de premier plan publient un manifeste, « *L'Appel au monde civilisé* ». C'est un des premiers actes de l'engagement des intellectuels dans un conflit d'emblée conçu comme une guerre culturelle. Le texte provoqua à l'étranger d'innombrables répliques.

Au monde civilisé
Un appel
[...]

Nous, représentants du monde des sciences et de l'art allemands, protestons devant l'ensemble du monde civilisé contre les mensonges et les calomnies par lesquels nos ennemis tentent de salir la pureté de la cause allemande dans la lutte difficile pour son existence qui lui a été imposée. [...]

Il n'est pas vrai que l'Allemagne soit responsable de cette guerre. Ni le peuple, ni le gouvernement, ni l'empereur ne l'ont voulue. Du côté allemand, tout a été fait pour l'éviter. [...]

Au cours des 26 années de son règne, Guillaume II s'est assez souvent montré protecteur de la paix mondiale. [...] Ce n'est que lorsqu'une armée, depuis longtemps à l'affût aux frontières, a attaqué notre peuple de trois côtés, qu'il s'est virilement insurgé. [...]

Il n'est pas vrai que nos soldats aient porté atteinte à la vie et aux biens du moindre citoyen belge, sans y avoir été contraints par la plus cruelle légitime défense. Car, malgré tous les avertissements, la population n'a cessé de leur tirer dessus par surprise, de mutiler les blessés [...].

Il n'est pas vrai que nous menions la guerre en enfreignant le droit international. Ceux qui s'allient avec les Russes et les Serbes et offrent au monde le spectacle honteux consistant à lâcher des Mongols et des Nègres sur la race blanche n'ont pas le moindre droit de se poser en défenseurs de la civilisation européenne.

[...] L'armée et le peuple allemands ne font qu'un. Parce qu'ils en ont conscience, 70 millions d'Allemands fraternisent aujourd'hui, sans distinction d'éducation, de classe et de parti. [...]

Croyez-nous ! Croyez que nous mènerons ce combat jusqu'à son terme, en peuple civilisé auquel l'héritage d'un Goethe, d'un Beethoven et d'un Kant est aussi sacré que son foyer et son sol.

Nous en répondons aussi sur notre nom et notre honneur.

Pistes de travail

1. En quoi l'affirmation de Guillaume II constitue-t-elle une rupture avec la politique des gouvernements allemands de l'avant-guerre ? Comment l'union entre le monde ouvrier et l'empereur est-elle représentée ? (doc. 1)

2. Pourquoi Clemenceau affirme-t-il que Jaurès a rendu au pays un « double service » ? (doc. 2)

3. Comment Hugo Haase et Léon Jouhaux justifient-ils leur ralliement à l'effort de guerre ? En quoi cette attitude montre-t-elle que la classe ouvrière est, en France comme en Allemagne, profondément

intégrée à la nation ? (doc. 3 et 4)

4. Dans quelles circonstances ce discours a-t-il été prononcé ? Recherchez quelles étaient, avant le conflit, les positions de la CGT sur la question de la guerre. (doc. 4)

Pour conclure

Expliquez en quoi le conflit est à cette époque conçu comme un affrontement militaire, mais aussi comme une lutte mettant en jeu l'existence des nations et leur civilisation. (doc. 5)

Dossier La violence de combat

L'ampleur des pertes enregistrées entre 1914 et 1918 – de 10 à 11 millions de tués et de disparus – témoigne d'un franchissement de seuil dans la violence de guerre. 900 soldats français et 1 300 soldats allemands meurent chaque jour en moyenne. L'évolution des armements démultiplie la puissance de feu alors que les combats se prolongent pendant de longues périodes, sur des fronts durablement stabilisés et très étendus. Les blessures et les atteintes psychiques sont d'une gravité et d'une fréquence sans précédent. Les facteurs techniques et tactiques ne suffisent cependant pas à expliquer cette violence extrême, dont les raisons doivent également être recherchées du côté des pratiques combattantes : les soldats furent en effet les acteurs d'une violence de combat que, par ailleurs, ils enduraient.

a. Tête d'obus avec sa fusée éclatée de 130 mm de haut pour un diamètre de 250 mm et un poids de 3 kg.



b. Mitrailleuse allemande modèle 08'15

1 Les armes de la guerre industrielle : l'artillerie et la mitrailleuse

Les obus causent les deux tiers des blessures et ils tuent massivement. Si les impacts directs volatilisent les corps, les éclats mutilent, provoquant des blessures d'une gravité inconnue. Caractéristiques de « la guerre industrielle », les mitrailleuses tirent 500 balles à la minute et interdisent toute progression de l'infanterie. L'emploi des gaz de combat, inventés en 1915, terrifie les combattants mais cause des pertes mineures (environ 1 %).

2 Récit d'attaque dans un journal de tranchées

Dès 1914, des « journaux de tranchées » sont publiés dans les différentes armées. Conçus et publiés directement par des soldats et des officiers du front, destinés au monde combattant, ils accordent une place importante au témoignage personnel et immédiat. En France, environ 400 titres sont édités.

À l'heure prescrite, les officiers nous font le petit laïus habituel, les dernières recommandations, puis nous demandent si nous sommes prêts. Sur notre réponse affirmative suit un instant de silence, de recueillement, puis soudain retentit le cri : « En avant ». Nous étions dans la deuxième parallèle de départ. Sans hésitation, officiers et hommes, nous sautons sur le parapet et courons vers la première tranchée pour y remplacer les camarades qui déjà s'approchent des lignes boches¹. On s'arrête à peine, que déjà retentit de nouveau le cri : « En avant ! » Nous escaladons le nouveau parapet et en criant de toutes nos forces n'importe quoi : vive la France ! Sus aux boches ! Allons les gars ! nous partons pour rejoindre la première vague. La fusillade crépite là-bas devant nous. Les mitrailleuses dévident leurs rubans de mort. Tac, tac, tac, tac. Nous rejoignons les camarades, mais, horreur, nous nous heurtons à une barrière de fils de fer barbelés intacte et profonde de plus de trente mètres. Pendant ce temps, les mitrailleuses ennemies continuent : tac, tac, tac, tac tandis que nous voyons à droite, à gauche, les camarades tomber et joncher la terre de taches bleues de capotes², rougies de sang aux endroits où le coup a frappé. [...] En avant, quelques poilus qui ont réussi à se couler sous les fils de fer atteignent la tranchée [...]. Ils sautent dedans mais hélas on ne les a pas revus... Ils étaient trop peu nombreux ! D'autre part, franchir le réseau en masse est impossible et la situation devient de plus en plus critique. Le cri « aux outils ! » retentit. On creuse alors fébrilement le sol et bientôt nous sommes terrés tout contre le réseau boche. Les balles sifflent au-dessus de nous et nous nous cramponnons au terrain acquis. Voici le résultat de la journée mais... si les fils de fer avaient été coupés... comme nous enlevions la position ! [...] Bon dieu ! si seulement notre artillerie avait réussi à établir une brèche ! [...] Si encore nous n'avions pas le chagrin d'avoir perdu notre commandant, notre capitaine, mon lieutenant et combien de copains tués ou blessés.

L'Écho de Tranchées-ville, 28 octobre 1915.

1. Désigne l'ennemi allemand dans le langage populaire.
2. Manteau du soldat.

3 Enseveli vivant par un obus (12 août 1918)

Dès les premiers coups de canon, j'ai été projeté en l'air, des masses de terre se sont soulevées sous moi et à ce moment-là j'ai perdu connaissance. Je retrouvai rapidement mes esprits. Enseveli, enterré vivant sous de lourdes masses de terre, dans quelques instants je vais manquer d'air, et ce sera la mort ! Je me suis mis à crier : « Emil, tu es là ? », « Oui, Erich ! », « Emil ! », « Ne crie pas comme ça, respire calmement. » « Au secours ! Au secours ! »

Et Emil : « Récite plutôt un Notre Père. » [...] Lentement ma bouche et mon nez se remplissaient de sable, au fur et à mesure que ma respiration se faisait de plus en plus violente et que l'air devenait de plus en plus rare. J'ai senti que ma fin était proche.

Pendant ce temps, trois camarades extrêmement courageux avaient commencé un travail de sauvetage au plus fort de la pluie d'obus. Le camarade Emil qui était au-dessus de moi fut bientôt libéré. Mais pour me libérer moi, il a fallu beaucoup, beaucoup plus de temps. Comme tout était merveilleux autour de moi une fois que j'ai pu respirer à nouveau librement, alors que les obus ne cessaient de faire de nouvelles victimes dans nos rangs.

Témoignage du soldat allemand Erich Sidow, cité dans *Paroles de Poilus. Lettres et carnets du front, 1914-1918*, Jean-Pierre Guéno et Yves Laplume (dir.), Libro/Radio France, 1998.

Pistes de travail

1. Quel est le rôle de l'artillerie dans les combats ? (doc. 1, 2 et 3)
2. Analysez le comportement des combattants et les solidarités qui se créent entre eux. (doc. 2)
3. Montrez que le champ de bataille est le lieu d'une violence radicalisée. (doc. 2 à 5)
4. Comment interpréter un tel témoignage envoyé par un soldat à sa famille ? En quoi révèle-t-il les motivations des combattants ? (doc. 5)
5. Sur quel front ont lieu ces événements ? (doc. 5)



4 Une vision du champ de bataille

Soldats italiens morts à la suite d'une attaque autrichienne près de Cividale (1917).

5 La violence infligée

Chère épouse, très chers enfants. J'ai derrière moi des jours très difficiles. Nous sommes ici au repos pour deux jours. Nous avons participé à des choses affreuses. L'ennemi a écrasé avec son artillerie lourde la fortification que nous avions conquise à force de courage et il a lancé ensuite une offensive de masse avec de l'infanterie, en faisant preuve d'ailleurs d'une bravoure remarquable. Quelques soldats étaient déjà parvenus jusqu'à notre position et se jetaient sur nous en poussant des hourras. Mais les choses se sont gâtées pour eux car ils ont eu affaire au régiment *Alt Wurtemberg*. Nous avons dû repousser à deux reprises deux attaques de ce genre et nous avons résisté. Des centaines de cadavres russes gisent devant notre front. Nous étions animés d'une colère si sainte que nous nous serions plutôt laissé transpercer que de céder. Il faisait jour lorsque l'essentiel a été réglé : on vit alors, dans les blés, des gens qui reculaient, immédiatement ils reçurent des salves. L'un leva les bras, l'autre planta son arme dans le sol en signe de reddition. Cela n'aida pas, ils furent tous liquidés. Lentement chez nous, la fièvre retombait. On voyait des figures isolées qui voulaient se rendre. On cessa le tir. Ils exploitèrent alors ce moment pour continuer à reculer. [...] Je ne sais pas dans quel état j'étais ce jour-là, j'étais comme une bête enragée. En temps ordinaire, on ne ferait pas de mal à une mouche et là on tire sur des hommes comme sur des lièvres à la chasse. Et mes types, courageux, se tiennent là, comme un mur, prêts à se faire écharper, sans faire attention aux obus et au feu. [...] Tu peux imaginer comme nous étions fiers d'avoir réussi à repousser une telle attaque. Hier soir, nous sommes arrivés ici à l'arrière. C'est alors que nous avons constaté à quel point nos nerfs avaient souffert, nous étions simplement épuisés. Près de 14 jours sans sommeil, une progression de 1500 mètres en direction de l'ennemi grâce aux travaux de fortification, une offensive sur une position fortement établie et deux offensives courageuses repoussées.

Journal de guerre et correspondance de N. (soldat allemand), lettre à son épouse et à ses enfants, 30 juin 1915.

2. La crise de la République en France

Quelles ont été les répercussions de la crise économique dans la vie politique française ?

La France, une exception dans la crise économique mondiale ?

La France paraît dans un premier temps épargnée par la crise économique mondiale qui, à partir de 1929, frappe les États-Unis et les pays industrialisés européens. Le redressement financier accompli par le président du Conseil Poincaré en 1926 a permis de stabiliser le franc qui ne cessait de se déprécier depuis la guerre. La production industrielle ne cesse de croître depuis 1924 et le nombre de chômeurs est au plus bas. Ce ne sont là toutefois que les signes apparents d'une économie en bonne santé.

En effet, la crise économique s'est annoncée dès la fin des années 1920 : les exportations reculent à partir de 1927, les prix baissent dès 1929. En 1931, la France est à son tour frappée de plein fouet par la crise, qui n'en est ensuite que plus durable : en 1938, le niveau de l'activité économique reste inférieur à celui de 1928. La chute des prix agricoles (des céréales notamment) entraîne l'effondrement du revenu des paysans, qui représentent 33 % de la population active. La baisse des prix affecte également durement les artisans et les petits commerçants, et par conséquent les catégories de la population qui forment l'assise sociale du régime républicain.

De la crise économique à la crise politique

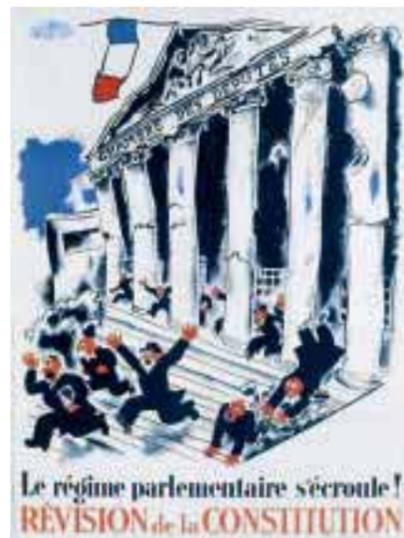
Les gouvernements successifs se révèlent impuissants face à la crise. La chute de l'activité économique et la montée du chômage entraînent une baisse des recettes fiscales qui creuse le déficit budgétaire. La **politique de déflation**, engagée par le gouvernement Laval en 1935, n'obtient aucun résultat.

La fragilité des coalitions gouvernementales entraîne un blocage du système parlementaire. La gauche a remporté les élections de 1932, mais les socialistes refusent de gouverner avec les radicaux. Ces derniers forment ainsi des alliances de circonstance avec d'autres formations du centre-gauche ou du centre-droit. Privés du soutien d'une majorité claire et durable, les gouvernements sont facilement renversés : 7 cabinets se succèdent de 1932 à 1934. L'instabilité ministérielle accroît l'insatisfaction de la population à l'égard de la politique et ébranle la confiance dans le régime républicain. Les projets visant au renforcement du pouvoir exécutif – ce qu'on appelle alors la « réforme de l'État » – échouent, car ils apparaissent contraires à la tradition républicaine.

La montée de l'antiparlementarisme

Le discrédit du régime parlementaire fait le jeu des extrêmes. À droite, les **ligues nationalistes** réclament l'instauration d'un pouvoir exécutif fort. Parmi les plus influentes, la ligue des Croix de Feu regroupe surtout des anciens combattants de la Première Guerre mondiale ; d'autres, comme l'Action française ou les Jeunesses patriotes, recrutent dans toutes les catégories de la population, y compris chez les intellectuels.

L'antiparlementarisme culmine lors du scandale politique provoqué par l'**affaire Stavisky**. Le 6 février 1934, à la suite du renvoi du préfet de police de Paris, Jean Chiappe, jugé trop complaisant envers les ligues, les associations d'anciens combattants et les ligues organisent une manifestation devant le palais Bourbon, siège de la Chambre des députés. Elle dégénère en émeute, qui fait 15 morts et plus de 2 000 blessés. Qualifié de « gouvernement des meurtriers », le gouvernement centriste de Daladier démissionne, remplacé par un cabinet d'Union nationale, dominé par la droite. Les partis de gauche, qui dénoncent dans le 6 février une tentative de coup d'État fasciste, manifestent ensemble, le 12 février, contre la menace de l'extrême droite.



1 **Un parlementarisme en crise**
Affiche du Centre de propagande des républicains nationaux, datant de 1934.

Vocabulaire

- **Affaire Stavisky** : scandale provoqué en 1933 par la révélation des liens entretenus entre l'escroc Alexandre Stavisky et des députés du Parti radical. Stavisky ayant été retrouvé abattu par un coup de feu, la droite réfute la thèse du suicide et dénonce un assassinat, symbole selon elle de la corruption des milieux politiques de la III^e République.
- **Ligue** : voir p. 70.
- **Parti communiste Français (PCF)** : fondé en 1920 à partir d'une scission de la SFIO (Parti socialiste) au congrès de Tours.
- **Politique de déflation** : politique de réduction des dépenses publiques destinée à rétablir l'équilibre budgétaire. Le terme de « déflation » désigne une situation économique dans laquelle un déséquilibre entre l'offre (haute) et la demande (basse) fait baisser les prix et les salaires.



2 **Le 6 février 1934 : la démocratie en péril**
Affrontements entre manifestants et policiers. Photo anonyme.

3 La France veut-elle un dictateur ?

À une enquête sur la dictature en France menée par Le Petit Journal en mars 1933, l'industriel et homme de droite Ernest Mercier répond de la façon suivante :

Une grande nation, riche de traditions séculaires, ne s'accoutume pas à vivre dans le désordre, autrement qu'un temps ; elle s'y accoutume encore moins bien si elle est en contact direct avec des puissances fortement armées et disposées à mettre à profit toutes ses faiblesses. Il n'est donc pas surprenant que la France veuille sortir du désordre à tout prix, parce qu'elle court un danger mortel ; souffrant d'une vacance totale d'autorité, elle jette naturellement les yeux sur les solutions qui lui paraissent comporter le maximum d'autorité. Il n'est pas douteux que ces solutions, elle les imposera, car elle possède encore un puissant désir de vivre. Elle les aurait imposées déjà si elle avait trouvé dans son personnel politique les individualités simples, fortes et énergiques, qui lui sont nécessaires : la vie parlementaire, ses perpétuels compromis, ses marchandages, sa peur des responsabilités, son verbalisme permettent-ils à ces vertus viriles de subsister chez quelques élus ? Tout le problème est là !

La France est fatiguée, saoulée de paroles ; elle cherche une volonté ; on en a tellement perdu l'usage que, pour exprimer ce besoin, on n'a trouvé qu'un mot : la dictature.

Ernest Mercier, *Le Petit Journal*, 25 mars 1933

Pistes de travail

1. Quel message politique cette affiche veut-elle faire passer ? À votre avis, par quel courant politique a-t-elle été émise ? (doc. 1)
2. Quelles sont les conséquences politiques de la crise économique ? (doc. 1 à 4)
3. En quels termes Ernest Mercier critique-t-il le régime parlementaire ? (doc. 3)
4. Comparez les deux descriptions des événements du 6 février 1934. Expliquez leur origine en vous référant au contexte historique. (doc. 4)
5. En quoi peut-on parler d'une « crise de la République » en France dans les années 1930 ?

4 Le 6 février 1934 : coup d'État ou émeute ?

a. **Une opinion de gauche :**
Le régime républicain traverse les heures les plus graves qu'il ait vécues en temps de paix depuis sa fondation. Le gouvernement légal a été renversé hier par l'émeute. Le Palais de la représentation nationale, assiégé par une masse énorme de manifestants furieux, a failli être envahi par l'insurrection. Obligés de faire face à la force aveugle d'une foule déchaînée, les gardiens de l'ordre ont dû se défendre. Le pavé parisien a été ensanglanté. Il y a eu des morts, et les blessés ne se comptent pas. Le ministère, qui pouvait résister, a cru devoir se retirer, dans l'espoir de contribuer à l'apaisement des esprits. Mais l'émeute gronde toujours autour des palais nationaux. [...] Ce n'est pas la présence parmi les manifestants de quelques milliers de communistes qui peut faire illusion sur les véritables mobiles de l'attentat. Ce sont les ennemis de la République, en particulier les royalistes, qui mènent l'opération.

A. Varenne (député socialiste) dans le journal *La Montagne*, Clermont-Ferrand, 8 février 1934.

b. **Une opinion de droite :**
Le 6 février, dans la soirée, tandis que le plus effroyable tumulte régnait au palais Bourbon, au-dehors, la manifestation grandiose des patriotes exaspérés dégénérait en une bataille de rues telle que Paris, depuis longtemps, n'en avait pas vu. Les ordres brutaux du président du Conseil et du ministre de l'Intérieur déchaînèrent la police, la garde mobile, sur les anciens combattants porteurs de leurs drapeaux et de leurs insignes, sur les Jeunesses patriotes précédées des élus de la capitale. Des morts, des centaines de blessés jonchaient la place de la Concorde et les voies adjacentes. Du côté des Tuileries on voyait paraître le drapeau rouge et les mines sinistres de ses sectateurs. Le ministère Daladier qui a ensanglanté Paris ne pouvait pas gouverner la France ; elle ne lui pardonnerait pas d'avoir employé son armée à sauver les amis de Stavisky. [...] M. Daladier, dans la déclaration ministérielle, demandait qu'on le jugeât sur ses premiers actes. Ses premiers actes furent désastreux : il n'avait qu'à disparaître.

R. Pinon, « Chronique de la quinzaine », *La Revue des Deux Mondes*, 15 février 1934.

3. La France sous le Front populaire

Comment la gauche espère-t-elle sortir la France de la crise ?

La formation du Front populaire

Le 6 février 1934 est un choc pour les partis de gauche qui peuvent craindre que, comme en Allemagne l'année précédente (voir leçon pp. 246-247), leur désunion ne favorise l'accession au pouvoir de l'extrême droite.

Dans ce contexte, des intellectuels antifascistes s'efforcent d'unifier les forces de gauche. Le **Parti communiste** (PCF) et la CGT abandonnent alors leur politique de confrontation avec les partis « bourgeois » et militent en faveur de l'union avec le Parti socialiste (SFIO) et le **Parti radical**. L'alliance électorale du Front populaire est officialisée le 14 juillet 1935, sous la direction de Maurice Thorez (PCF), de Léon Blum (SFIO) et d'Édouard Daladier (radicaux). Sous le slogan « Pain, paix et liberté », elle fait campagne pour améliorer les conditions sociales et pour combattre les ligues.

Le Front populaire sort vainqueur des élections de 1936, mais ce succès n'est pas aussi massif qu'espéré. La SFIO ayant obtenu le plus grand nombre de sièges à la Chambre des députés, le socialiste Léon Blum devient président du Conseil. Les communistes soutiennent le nouveau gouvernement, sans y participer.

Grèves et réformes sociales : l'« embellie » de 1936

L'annonce de la victoire du Front populaire, en mai 1936, déclenche une vague sans précédent de grèves spontanées avec occupations d'usines. Le gouvernement Blum arbitre pour la première fois une réunion entre le patronat et les syndicats ; elle débouche sur la signature des accords Matignon du 7 juin, qui accordent des augmentations de salaires et généralisent les conventions collectives. Par des lois votées peu après, le gouvernement réduit la durée hebdomadaire du travail de 48 à 40 heures et accorde aux salariés 2 semaines annuelles de congés payés. À l'initiative du secrétaire d'État aux Sports et aux Loisirs, Léo Lagrange, il s'attache à promouvoir les loisirs populaires en instaurant des billets de train à tarifs réduits et en encourageant la création d'auberges de jeunesse.

Le Front populaire nationalise les industries d'armement et réforme la Banque de France afin de réduire l'influence de ses deux cents plus gros actionnaires, les « deux cents familles ». Il met en place un Office national interprofessionnel du blé (ONIB) destiné à enrayer la chute des prix agricoles. Menées à un rythme soutenu, ces réformes entretiennent un climat d'espoir et de renouveau que Blum qualifiera ultérieurement d'« embellie » dans la crise.

L'échec du Front populaire

Le Front populaire a interdit les ligues d'extrême droite qui représentent selon lui un « danger fasciste ». Il affronte néanmoins les violentes campagnes lancées par la presse de droite ; Blum est personnellement l'objet d'attaques antisémites.

L'action du Front populaire provoque par ailleurs des dissensions à gauche. En politique étrangère, le gouvernement Blum est contraint, sous la pression de son allié radical et de la Grande-Bretagne, de ne pas intervenir dans la guerre civile espagnole, ce qui l'expose aux vives critiques des communistes. Devant la menace grandissante que représente l'Allemagne nazie, Blum décide d'accélérer l'effort de réarmement et, en février 1937, il annonce une « pause » dans les réformes. Celles-ci ne permettent pas de redresser la situation économique et de réduire sensiblement le chômage.

Les radicaux lui ayant retiré leur soutien, Blum démissionne en juin 1937. En avril 1938, Édouard Daladier forme un gouvernement d'Union nationale dont les socialistes sont exclus : c'est la fin du Front populaire.



Léon Blum (1872-1950)

Principal dirigeant de la SFIO dans l'entre-deux-guerres, il dirige le gouvernement du Front populaire à partir de 1936.



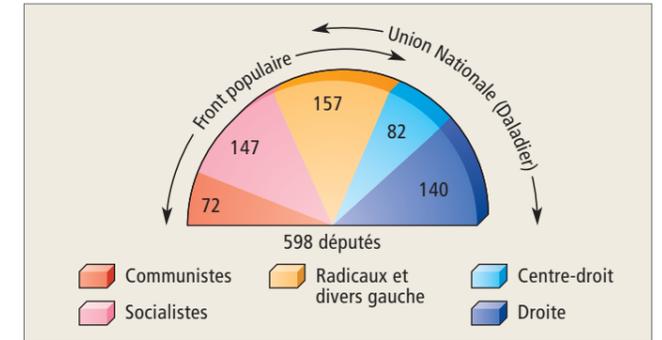
Le serment du Front populaire

Lors d'une manifestation organisée le 14 juillet 1935, l'alliance électorale du Front populaire est officiellement confirmée. Couverture de *Regards*, 15 juillet 1935.

L'abandon des 40 heures

Allocution radiophonique de Daladier, le 12 novembre 1938.

La force d'un pays, la garantie de son indépendance, ne s'affirment pas seulement par la puissance de ses armées, mais au moins autant par son effort quotidien à l'atelier. [...] Il faut accroître le revenu national. Il faut remettre la France au travail. Dans aucun pays du monde, on ne laisse chômer, un jour ou deux par semaine, l'outillage qui est précisément créé pour réduire la peine des hommes. Tant que la situation internationale demeurera aussi délicate, il faut qu'on puisse travailler plus de 40 heures, et jusqu'à 48 heures dans les entreprises qui intéressent la Défense nationale. Il faut donc que, sans formalités inutiles ni discussions interminables, toute entreprise qui en a le besoin puisse disposer non plus de 40 heures de travail par semaine, mais des heures nécessaires à son activité.



Les majorités à la Chambre des députés de 1936 à 1939

Les accords Matignon

Les accords sont signés à l'hôtel Matignon (siège de la présidence du Conseil) le 7 juin 1936, pendant les grèves, par les délégués du patronat, des syndicats et le gouvernement.

ART. 1 – La délégation patronale admet l'établissement immédiat de contrats collectifs de travail.

ART. 3 – L'observation des lois s'imposant à tous les citoyens, les employeurs reconnaissent la liberté d'opinion, ainsi que le droit pour tous les travailleurs d'adhérer librement et d'appartenir à un syndicat professionnel [...].

ART. 4 – Les salaires réels pratiqués pour tous les ouvriers [...] seront rajustés selon une échelle décroissante commençant à 15 % pour les salaires les moins élevés pour arriver à 7 % pour les salaires les plus élevés.

ART. 5 – [...] Dans chaque établissement de plus de 10 ouvriers [...], il sera institué deux ou plusieurs délégués ouvriers selon l'importance de l'établissement. Ces délégués ont qualité pour présenter à la direction les réclamations individuelles [...] visant l'application des lois, décrets, règlement du Code du travail, des tarifs de salaire et des mesures d'hygiène et de sécurité.

ART. 6 – La délégation patronale s'engage à ce que ne soit prise aucune sanction pour fait de grève. La délégation confédérale ouvrière demande aux travailleurs en grève de décider la reprise du travail dès que les directions des établissements auront accepté l'accord général intervenu.

1. Le salaire réel tient compte de la hausse des prix, afin de préserver le pouvoir d'achat des salariés.

Pistes de travail

1. Sur quel consensus minimal le rassemblement de Front populaire repose-t-il ? Dans quelles limites inscrit-il l'action du gouvernement d'union de la gauche ? (doc. 2 et 3)
2. Comment le Front populaire envisage-t-il de surmonter la crise économique ? Dans quels domaines observe-t-on les principales avancées ? (doc. 4)
3. Avec quels arguments Daladier critique-t-il le Front populaire ? Quelles sont les craintes auxquelles son discours fait allusion ? Vous paraissent-elles fondées ? (doc. 4) Quels effets les réformes ont-elles entraînés sur le marché du travail ? Expliquez, dans ce contexte, le changement de cap opéré par Daladier en 1938. (doc. 5)

Dossier 1936 : portée et limites d'une rénovation

Dans ces années de crise, « l'embellie » de 1936 demeure un temps fort de la mémoire nationale, malgré les tensions sociales provoquées durant l'été par les grèves et les occupations d'usine et en dépit de l'échec de « l'expérience Blum » dès l'année suivante.

Pour les ouvriers de l'industrie surtout, l'avènement du Front populaire a représenté un espoir de progrès social, qui s'est concrétisé par les réformes engagées rapidement en faveur du monde du travail. L'instauration des congés payés et la réduction du temps de travail ouvrent un droit aux loisirs jusqu'alors réservés aux classes fortunées, conférant une nouvelle dignité aux travailleurs.

Les réformes n'ont eu toutefois que de faibles résultats économiques, si bien que le Front populaire revêt surtout une forte dimension symbolique.



Le Front populaire : « cent jours qui ont changé notre vie »

Couverture de l'hebdomadaire de gauche *Le Nouvel Observateur* à l'occasion du 70^e anniversaire du Front populaire, en 2006.



2 Grève dans une usine automobile en Lorraine, 11 juin 1936

3 Les congés payés

Partout on entendait les mêmes réflexions. « Pensez, monsieur, me dit une ouvrière, qu'avec mon mari et mes enfants on va pouvoir enfin aller « chez nous en Bretagne ». Il y a si longtemps qu'on n'a pas vu les « vieux ».

– Vous êtes bien contente, alors ?

– Ah ! oui, et les petits aussi ! »

Et chacun de parler de « son » voyage avec les camarades d'atelier.

« Vous voyez, clame bien haut un rude travailleur, cela c'est grâce au gouvernement du Front populaire que vous l'avez !

– C'est que, vous savez, me confie un autre, nous n'avons jamais eu de vacances, nous. »

Dans la soirée, nous avons pu assister à la sortie d'une grande usine de la banlieue. On eût dit une sortie d'école, après la dernière classe.

Comme des gosses qui partent en vacances, tous exprimaient leur joie, faite tout à la fois d'espoirs contenus et d'étonnement.

Au milieu des rires, les adieux se faisaient comme au départ d'un lointain voyage.

« Et toi, que fais-tu ?

– Quand pars-tu ? Où vas-tu ? »

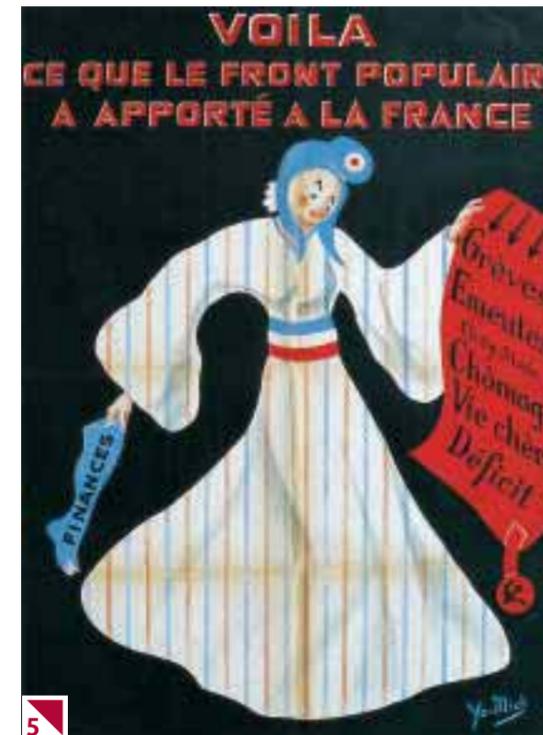
De beaux rêves qu'on va enfin réaliser. Les vacances ? Pour les travailleurs, en effet, ce ne fut longtemps qu'un espoir, un rêve... Aujourd'hui, grâce au gouvernement de Front populaire, c'est enfin une réalité.

Le Populaire, journal de la SFIO, 1^{er} août 1936.

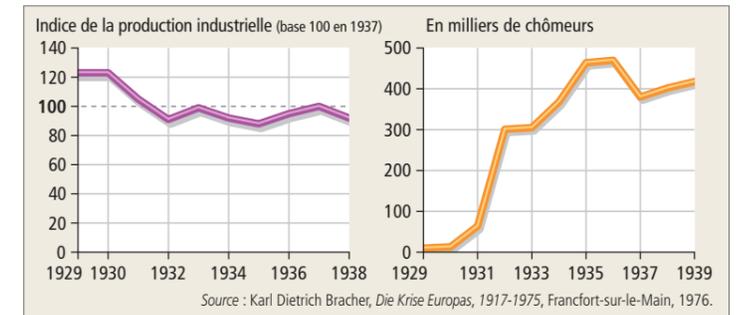
4 La pause dans les réformes

Il est certain que le coût de la vie depuis huit mois fait supporter à un ménage de fonctionnaires des charges supérieures aux avantages que l'ensemble des mesures prises en leur faveur ont pu leur procurer. La solution du problème ne touche pas seulement aux intérêts particuliers des fonctionnaires. En effet, la crise financière et budgétaire ne sera définitivement surmontée qu'après que l'économie générale du pays aura recouvré son activité normale [...] En période de crise ou durant les premières étapes du redressement, le gouvernement n'a jamais pensé qu'un équilibre budgétaire réel fût possible, mais il ne peut laisser s'accroître démesurément le déficit sans compromettre le crédit public. [...] L'économie privée est elle-même dans un état de convalescence. Les réformes sociales, l'alignement monétaire l'ont placée dans des conditions toutes nouvelles dont l'équilibre n'est pas encore consolidé. Voilà pourquoi un temps de pause est nécessaire et pourquoi l'État doit demander aujourd'hui à ses collaborateurs la modération et la patience. [...]

Extrait d'une allocution radiophonique de Léon Blum, 13 février 1937.



5 Le bilan du Front populaire
Affiche du Centre de Propagande des républicains nationaux (organisation appartenant à la droite), 1937.



6 Le bilan économique

Pistes de travail

1. Qu'est-ce que le *Nouvel Observateur* veut avant tout retenir du Front populaire ? (doc. 1)
2. Imaginez que vous avez été ouvrier à l'époque du Front populaire. Le *Nouvel Observateur* vous demande d'écrire vos souvenirs. Rédigez un article. (doc. 1 à 3)
3. Comparez le bilan économique dressé par Léon Blum avec celui des républicains nationaux (doc. 4 et 5). Les critiques formulées par ces derniers vous paraissent-elles fondées ? Pour répondre, appuyez-vous sur les statistiques. (doc. 6)

Pour conclure

4. Dressez un bilan du Front populaire, dans lequel vous tiendrez compte des aspects suivants : le combat commun de la gauche contre la droite, les réformes économiques, les conquêtes sociales, le climat général de l'époque.

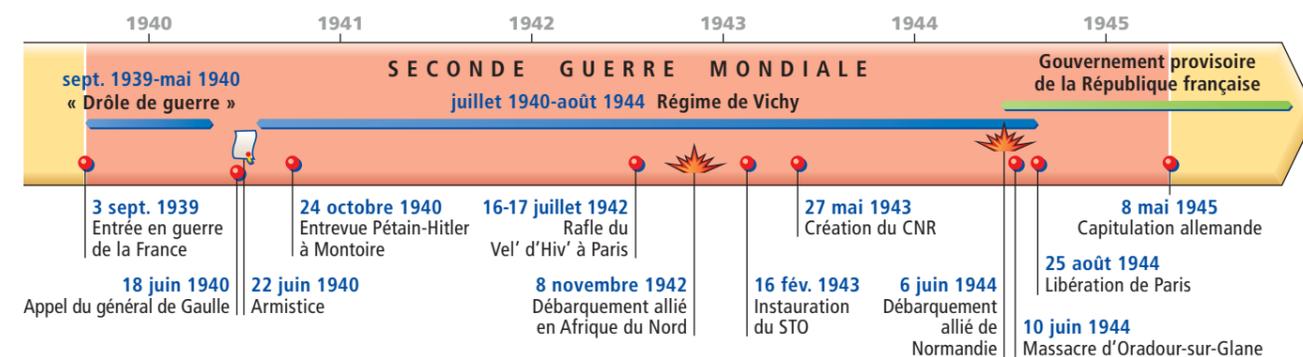
Chapitre 18

La France dans la Seconde Guerre mondiale (1939-1945)

Leçon 1	La défaite et l'occupation de la France (1939-1940)	342
Leçon 2	La France de Vichy (1940-1944)	344
Dossier	Les persécutions antisémites en France	346
Leçon 3	La France résistante	348
Leçon 4	La libération de la France (1944-1945)	350
Dossier	L'Alsace-Moselle annexée	352

Au lendemain de sa défaite écrasante, en juin 1940, la France est occupée par l'Allemagne. La III^e République ne survit pas à la « débâcle ». Institué en juillet 1940, le régime de Vichy, dirigé par le maréchal Pétain, prétend mettre en œuvre une « révolution nationale » et collabore officiellement avec l'Allemagne nazie. Symbolisée par l'appel du général de Gaulle dès le 18 juin 1940, la Résistance combat ainsi non seulement une armée d'occupation, mais aussi un « État français » considéré comme traître à la nation. Bien que seule une petite minorité de Français ait activement collaboré ou résisté sous l'Occupation, le souvenir des affrontements des « années noires » continue de hanter la mémoire nationale.

- ▶ Quelle est la nature du régime qui se substitue à la III^e République : un régime fasciste ou une dictature autoritaire ?
- ▶ Quelle a été la part de la Résistance dans la libération de la France ?



1 Paris occupé (juin 1940)



2 Paris libéré (août 1944)

1. La défaite et l'occupation de la France (1939-1940)

Pourquoi la défaite de la France a-t-elle entraîné la chute de la III^e République ?

Une « drôle de guerre »

Entrée en guerre le 3 septembre 1939, la France s'abstient de tout engagement militaire d'envergure jusqu'en mai 1940 et laisse ainsi l'armée allemande écraser la Pologne au bout de quelques semaines. Obnubilé par le souvenir de 1914-1918, l'état-major a adopté une stratégie rigoureusement défensive. Une partie des forces françaises est retranchée derrière les fortifications de la **ligne Maginot**. C'est la « drôle de guerre ».

L'attaque allemande du 10 mai 1940 déjoue les plans français. Les forces du Reich envahissent la Belgique et les Pays-Bas, tandis que les **Panzerdivisionen** du général Guderian franchissent les Ardennes et prennent à revers les forces alliées. La Grande-Bretagne rapatrie ses troupes en catastrophe depuis Dunkerque, prise le 4 juin. Paris est occupé le 14 juin. L'invasion allemande provoque l'exode de 6 millions de personnes, dans le chaos le plus total et sous les tirs de la **Luftwaffe**.

Armistice ou capitulation ?

Le succès de la guerre éclair (**Blitzkrieg**) entraîne la débandade de l'armée française, en dépit de combats acharnés qui ont fait autant de morts côté français (92 000 tués) que durant les premiers mois de la Première Guerre mondiale (sur une durée comparable de 45 jours). Plus d'un million et demi de soldats français sont faits prisonniers. Contrairement à ce que prétendront par la suite les dirigeants du **régime de Vichy**, la défaite française ne s'explique pas par le manque d'hommes et de matériel (sauf pour l'aviation), mais par les erreurs stratégiques de l'état-major.

Le président du Conseil, Paul Reynaud, envisage une **capitulation** militaire dans l'Hexagone, qui laisserait la possibilité de poursuivre la guerre aux côtés des Britanniques, en Afrique du Nord notamment. Mis en minorité au sein du gouvernement, il doit céder la place, le 16 juin 1940, au maréchal Pétain qui milite, lui, en faveur d'un armistice. Pour le « vainqueur de Verdun », la défaite de la France est définitive ; sa responsabilité incombe au pouvoir politique et non à l'armée. Nul doute que l'immense majorité des Français approuve alors la cessation des combats. Peu d'entre eux entendent l'appel à la résistance lancé depuis Londres par le général de Gaulle, le 18 juin.

L'**armistice** est signé à Rethondes le 22 juin 1940, là même où avait été signé celui du 11 novembre 1918. La France est désarmée, contrainte à payer de lourds frais d'occupation, et divisée en deux zones : une zone occupée et une zone dite « libre », la souveraineté française étant théoriquement maintenue sur l'ensemble du pays.

La chute de la III^e République

Pour Pétain et son entourage, l'armistice n'est pas qu'une solution d'attente. Il donne l'occasion d'engager sans plus tarder le « redressement français », qui passe selon eux par le renversement de la République parlementaire. Réunies à Vichy en Assemblée nationale le 10 juillet 1940, les deux Chambres votent, par 569 voix contre 80, un texte donnant « tous pouvoirs » au maréchal Pétain pour promulguer « une nouvelle Constitution de l'État français ».

Dès le lendemain, des actes constitutionnels instaurent une véritable dictature, connue sous le nom de « régime de Vichy ». « Chef de l'État français », le maréchal Pétain reçoit la plénitude des pouvoirs exécutif et législatif, les ministres n'étant responsables que devant lui. Les séances du Parlement sont ajournées jusqu'à nouvel ordre. Le nouveau régime ne résulte pas d'un coup d'État. À l'image des parlementaires, les Français, désespérés par la défaite, placent alors leur confiance dans la personne du vieux maréchal, qui s'est servi de sa popularité pour abattre le régime républicain.

Les forces en présence sur le front de l'Ouest en mai 1940

Nombre	France	Grande-Bretagne	Allemagne
Divisions	94	10	135
<i>dont :</i>			
Divisions blindées	3	1	10
Chars	2 400	600*	2 600
Autos mitrailleuses	800	—	700
Avions	2 176	550	4 500
<i>dont :</i>			
Bombardiers	242	160	1 680

Source : Dictionnaire de la Seconde Guerre mondiale, Larousse, Paris, 1979.
*Y compris autos mitrailleuses.

Ce tableau ne tient pas compte des divisions alliées belges (22) et hollandaises (8).

Vocabulaire

- **Blitzkrieg** : voir p. 306
- « **Drôle de guerre** » : expression popularisée par l'écrivain Roland Dorgèlès dans un article d'octobre 1939. De l'anglais *phony war* (« fausse guerre ») déformé en *funny war* (« drôle de guerre ») ; elle désigne la période sans combat allant de septembre 1939 à mai 1940.
- **Ligne Maginot** : système de fortifications construites à partir de 1930 sous l'impulsion du ministre de la Guerre André Maginot, allant de la frontière suisse à la forêt des Ardennes, qui était réputée infranchissable par les chars ennemis.
- **Luftwaffe** : armée de l'air allemande.
- **Panzerdivision** : de *Panzer*, char d'assaut, division blindée de l'armée allemande.

Notions clés

- **Armistice** : accord politique entre deux gouvernements organisant la cessation des combats, dans l'attente de la négociation d'un traité de paix.
- **Capitulation** : convention militaire par laquelle une armée se rend à l'ennemi, sans engagement politique du vainqueur ni du vaincu.
- **Régime de Vichy** : dictature exercée par le maréchal Pétain, qui tire son nom de la ville de cure choisie pour ses équipements hôteliers et pour sa taille, suffisamment modeste pour ne pas concurrencer Paris.



2 La France occupée et démantelée (1940-1942)

3 L'appel du 18 juin 1940

Sous-secrétaire d'État à la Guerre depuis le 6 juin 1940, Charles de Gaulle arrive à Londres le 17 juin. Son appel, diffusé le lendemain par la radio britannique (la BBC), marque la naissance de la France libre.

Les chefs qui, depuis de nombreuses années, sont à la tête des armées françaises, ont formé un gouvernement. Ce gouvernement, alléguant la défaite de nos armées, s'est mis en rapport avec l'ennemi pour cesser le combat. Certes, nous avons été, nous sommes, submergés par la force mécanique, terrestre et aérienne, de l'ennemi.

Infiniment plus que leur nombre, ce sont les chars, les avions, la tactique des Allemands qui nous font reculer.

Mais le dernier mot est-il dit ? L'espérance doit-elle disparaître ? La défaite est-elle définitive ? Non ! Croyez-moi, moi qui vous parle en connaissance de cause et vous dis que rien n'est perdu pour la France. Les mêmes moyens qui nous ont vaincus peuvent faire venir un jour la victoire.

Car la France n'est pas seule ! Elle n'est pas seule ! Elle n'est pas seule !

Elle a un vaste Empire derrière elle. Elle peut faire bloc avec l'Empire britannique qui tient la mer et continue la lutte. Elle peut, comme l'Angleterre, utiliser sans limites l'immense industrie des États-Unis.

Cette guerre n'est pas limitée au territoire malheureux de notre pays. Cette guerre n'est pas tranchée par la bataille de France. Cette guerre est une guerre mondiale. Foudroyés aujourd'hui par la force mécanique, nous pourrions vaincre dans l'avenir par une force mécanique supérieure. Le destin du monde est là.

Moi, général de Gaulle, actuellement à Londres, j'invite les officiers et les soldats français qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, avec leurs armes ou sans leurs armes, j'invite les ingénieurs et les ouvriers spécialistes des industries d'armement qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, à se mettre en rapport avec moi.

Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas.



Pistes de travail

1. Décrivez le déroulement de la « bataille de France » et analysez les conséquences de l'armistice du 22 juin 1940. (doc. 2)
2. Comment le général de Gaulle explique-t-il la défaite française de 1940 ? Comparez avec l'explication avancée par le maréchal Pétain (voir p. 351) : laquelle est la plus conforme à la réalité historique ? (doc. 3)
3. Rédigez une courte biographie du général de Gaulle. Vous évalueriez alors la portée de son appel du 18 juin 1940.

2. La France de Vichy (1940-1944)

En quoi consistent la Révolution nationale et la politique de collaboration engagées par le régime de Vichy ?

La Révolution nationale

Dès les lendemains de la défaite, le maréchal Pétain appelle les Français à « accepter la nécessité d'une révolution nationale ». Celle-ci s'inscrit dans la continuité de l'action menée par la droite nationaliste contre la République anticléricale, le régime parlementaire et le Front populaire. Juifs et francs-maçons font l'objet de mesures discriminatoires dès 1940 (voir dossier pp. 346-347).

Le triptyque « Travail, famille, patrie » remplace la devise républicaine. Le régime exalte les vertus de la France paysanne et engage une politique de retour à la terre. Il dénonce la lutte des classes : les syndicats sont dissous et remplacés par des instances corporatistes instituées dans le cadre de la Charte du travail. Il s'attache à promouvoir le modèle de la mère au foyer et de la famille nombreuse. Incarné par un vieux chef militaire qui fait l'objet d'un véritable culte, le régime de Vichy est une dictature réactionnaire, même si, à partir de 1943, d'authentiques fascistes, comme le chef de la Milice Joseph Darnand, font leur entrée au gouvernement.

La collaboration

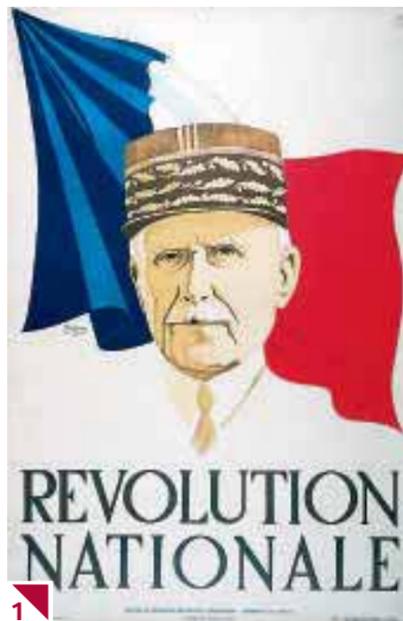
Officialisée lors de la rencontre entre Pétain et Hitler à Montoire le 24 octobre 1940, la collaboration d'État est une initiative française. En échange de la neutralité de la flotte et de l'Empire, les dirigeants de Vichy, aussi bien le maréchal Pétain que son « dauphin » Pierre Laval, pensent pouvoir obtenir de l'Allemagne qu'elle traite la France, non plus comme un ennemi vaincu, mais comme un partenaire en Europe. La politique de l'État français se démarque de celle des collaborationnistes, prônée par les organisations fascistes basées à Paris comme le Rassemblement national populaire (RNP) de Déat et le Parti populaire français (PPF) de Doriot. Mais les intérêts communs, comme la lutte contre le bolchevisme après 1941, l'emportent sur les divergences.

Toutefois la collaboration d'État est condamnée à l'échec, Hitler ne l'ayant acceptée que comme un moyen d'obtenir le maximum de la France au moindre coût. Au lendemain du débarquement allié en Afrique du Nord (novembre 1942), Vichy perd l'Empire. La flotte se saborde à Toulon pour ne pas tomber aux mains de l'Allemagne qui occupe la zone Sud à partir de novembre 1942. L'économie française est mise en coupe réglée par l'occupant : les versements effectués par la France représentent 5 à 9 % du PNB du Reich entre 1941 et 1944. 650 000 travailleurs sont déportés en Allemagne après l'instauration du STO, le 16 février 1943. Au prétexte de rétablir la souveraineté française, Vichy s'est fait l'auxiliaire zélé de l'occupant en lui assurant le concours de la police française dans la déportation des juifs et la traque des résistants.

Un régime discrédité

Les prélèvements croissants de l'occupant aggravent les conditions de vie et le ravitaillement devient la préoccupation majeure des Français. Les tickets de rationnement ne donnent droit qu'au minimum vital, entre 1 200 et 1 800 calories par jour suivant l'âge. Les prix officiels triplent durant la guerre. La pénurie engendre le développement du marché noir. La production industrielle chute de 60 % entre 1939 et 1944. Toutefois, la guerre n'interrompt pas l'engouement des Français pour le sport, la radio ou le cinéma, qui, en offrant de brefs moments d'évasion, pulvérisent alors leurs records d'audience.

N'ayant rien obtenu en échange de ses compromissions avec l'occupant, le régime de Vichy perd dès 1941 une bonne partie de sa crédibilité dans l'opinion. Le maréchal Pétain conserve toutefois jusqu'au bout une grande popularité, bon nombre de Français pensant, à tort, qu'il joue un double jeu avec l'occupant.



1

Le mythe Pétain

Une intense propagande organise le culte du maréchal Pétain, âgé de 84 ans en 1940.

Vocabulaire

- **Charte du travail** : promulguée le 4 octobre 1941, elle remplace les syndicats dissous par des organismes corporatifs qui réunissent des représentants du patronat et des salariés dans chaque branche d'activité.
- **Collaborationnistes** : admirateurs de l'idéologie nazie et partisans d'une collaboration, y compris militaire, avec l'occupant.
- **Collaboration d'État** : coopération avec l'Allemagne dans les domaines politique, économique et militaire, allant au-delà des demandes allemandes, mais cherchant à préserver la neutralité de la France dans la guerre.
- **Milice** : organisation paramilitaire d'extrême droite créée par Vichy le 30 janvier 1943.
- **STO** : Service du travail obligatoire de deux ans instauré le 16 février 1943 pour les jeunes hommes âgés de 21 à 23 ans.

Notion clé

- **Révolution nationale** : nom donné au programme de régénération de la France présenté par le maréchal Pétain en 1940, en réaction contre les principes de 1789.



2

La devise de l'État français : « Travail, famille, patrie »

3 La collaboration selon Hitler

En ce qui concerne la France, le Führer continue à penser que nous n'aurons jamais avec elle une entente amiable. Parler de collaboration n'est valable que pour l'instant. Pour le reste, il veut en premier lieu voir des faits et ne veut entendre aucune parole. Si la guerre, ainsi qu'il le dit, se termine comme il le veut, la France devra payer cher, car c'est elle qui l'a provoquée et mise en train. Elle sera ramenée à ses frontières de 1500, c'est-à-dire que la Bourgogne redeviendra territoire du Reich...

Goebbles, *Tagebücher*, 26 avril 1942.

4 La collaboration selon Laval (22 juin 1942)

Ancien président du Conseil de la III^e République, Pierre Laval est le principal instigateur du vote des pleins pouvoirs au maréchal Pétain, dont il devient le « dauphin » officiel. Limogé par Pétain de son poste de vice-président du Conseil en décembre 1940, il est rappelé au gouvernement, à la demande des Allemands, en avril 1942. Il est condamné à mort et exécuté le 15 octobre 1945.

De cette guerre surgira inévitablement une nouvelle Europe.

On parle souvent d'Europe, c'est un mot auquel, en France, on n'est pas encore très habitué. On aime son pays parce qu'on aime son village. Pour moi, Français, je voudrais que demain nous puissions aimer une Europe dans laquelle la France aura une place qui sera digne d'elle. Pour construire cette Europe, l'Allemagne est en train de livrer des combats gigantesques. Elle doit, avec d'autres, consentir d'immenses sacrifices. Et elle ne ménage pas le sang de sa jeunesse. Pour la jeter dans la bataille, elle va la chercher à l'usine et aux champs. Je souhaite la victoire de l'Allemagne, parce que, sans elle, le bolchevisme, demain, s'installerait partout.

Ainsi donc, [...] nous voilà placés devant cette alternative : ou bien nous intégrons, notre honneur et nos intérêts vitaux étant respectés, dans une Europe nouvelle et pacifiée, ou bien nous résignons à voir disparaître notre civilisation.

Pierre Laval, discours du 22 juin 1942, *Les Temps nouveaux*, juin 1942.

Pistes de travail

1. Comment expliquer la popularité du maréchal Pétain en 1940 ? Quelle dimension du personnage la propagande de Vichy s'attache-t-elle à souligner ? (doc. 1 et 2)
2. Analysez les grands axes de la politique de Révolution nationale. Identifiez les scènes représentées : à quelle image de la France renvoient-elles ? Qu'en déduisez-vous sur l'inspiration idéologique du régime de Vichy ? (doc. 2)
3. Comment Laval justifie-t-il la collaboration d'État ? Les objectifs poursuivis sont-ils compatibles avec les intentions d'Hitler ? (doc. 3 et 4)

Dossier

Les persécutions antisémites en France

Dès 1940, le régime de Vichy édicte de sa propre autorité un « statut des juifs » et enferme dans des camps une partie des juifs de nationalité étrangère. De leur côté, les Allemands instaurent en zone occupée des mesures discriminatoires encore plus visibles dans la vie courante, comme le port de l'étoile jaune.

À partir de 1942, l'occupant fait pression sur les autorités françaises pour déporter les juifs vers les camps d'extermination. Le régime de Vichy y apporte le concours de l'administration et de la police françaises dans l'espoir d'obtenir en échange des concessions politiques. Bon nombre des 350 000 juifs qui vivaient en France ont pu toutefois compter sur l'appui d'une partie de la population française, notamment pour cacher les enfants. Mais environ 75 000 juifs – un tiers de nationalité française – ont été déportés de France, principalement vers Auschwitz ; environ 2 500 seulement ont survécu.

Repères chronologiques

3-4 octobre 1940	Premier statut des juifs.
29 mars 1941	Création d'un Commissariat général aux questions juives.
2 juin 1941	Second statut des juifs (étendant la liste des interdits professionnels).
22 juillet 1941	Début de « l'aryanisation des entreprises juives » (vente forcée conduisant à une confiscation de fait) en zone occupée.
27 mars 1942	Premier convoi de déportation parti de Drancy pour Auschwitz.
29 mai 1942	Obligation du port de l'étoile jaune en zone occupée.
16-17 juillet 1942	Rafle du Vél' d'Hiv' (vélodrome d'Hiver) à Paris.

1 Lois des 3 et 4 octobre 1940 instituant un « statut des juifs »

Loi du 3 octobre 1940

ART. 1 – Est regardé comme juif, pour l'application de la présente loi, toute personne issue de trois grands-parents de race juive ou de deux grands-parents de la même race, si son conjoint lui-même est juif.

ART. 2 – L'accès et l'exercice des fonctions publiques et mandats énumérés ci-après sont interdits aux juifs :

1. Chef de l'État, membre du gouvernement, Conseil d'État, conseil de l'Ordre de la Légion d'honneur, Cour de cassation, Cour des comptes, corps des Mines, corps des Ponts et Chaussées, Inspection générale des finances, cours d'appel, tribunaux de première instance, justices de paix, toutes juridictions d'ordre professionnel et toutes assemblées issues de l'élection. [...]

4. Membres des corps enseignants.

5. Officiers des armées de terre, de mer et de l'air. [...]

ART. 5 – Les juifs ne pourront, sans condition ni réserve, exercer l'une quelconque des professions suivantes : directeurs, gérants, rédacteurs de journaux, revues, agences ou périodiques, à l'exception de publications de caractère strictement scientifique.

[...]

Loi du 4 octobre 1940

ART. 1 – Les ressortissants étrangers de race juive pourront, à dater de la promulgation de la présente loi, être internés dans des camps spéciaux par décision du préfet du département de la résidence. [...]

2 Une réaction française au port de l'étoile jaune

Le récit de Jacques K., jeune collégien en 1942, témoigne des nombreux gestes de sympathie et de solidarité adressés aux juifs contraints de porter l'étoile jaune. L'antisémitisme apparaît alors avant tout comme le seul fait de l'occupant allemand et contribue à l'impopularité croissante de ses complices français.

Ce matin, c'est le cœur serré que je dois me rendre en classe au collège avec ce signe infamant sur mes vêtements : l'étoile jaune. Je traîne, plein d'angoisse, devant la porte de l'établissement. Je rejoins ma classe le dernier. Dans la classe, le professeur est déjà là, assis à son bureau sur la petite estrade. Je n'ose regagner ma place, je sens les regards posés sur moi ou sur mon étoile. Le professeur se lève et s'avance vers moi, puis vient me serrer la main. Soulagement, les larmes perlent à mes yeux car toute la classe s'est levée et vient aussi me serrer la main. C'est alors que j'ai compris la signification de la devise de la République, « Liberté, égalité, fraternité ».

Témoignage de Jacques K. (archives privées).



4 L'obligation du port de l'étoile jaune en zone occupée

Une ordonnance allemande du 29 mai 1942 impose le port de l'étoile jaune en zone occupée pour tous les juifs âgés de plus de 6 ans, mesure que Vichy renonce à étendre à la zone Sud. Sur la photo, Victor Fajnzilber en est dispensé, car mutilé de guerre en 1914-1918.

Pistes de travail

1. Quelles sont les principales dispositions du statut des juifs ? Comparez avec les lois de Nuremberg de 1935 (voir pp. 268 et suiv.) : pourquoi l'État français s'en prend-il aux juifs dès 1940 ? (doc. 1)
2. En quoi la teneur de l'exposition « Le juif et la France » témoigne-t-elle de l'influence

- directe de la propagande antisémite nazie ? (doc. 3)
3. À quelle fin les autorités allemandes ont-elles imposé le port de l'étoile jaune ? (doc. 2 et 4)
4. Quand les premières déportations juives interviennent-elles ? Pourquoi de plus en plus

- de Français s'émeuvent-ils du sort des juifs à partir de 1942 ? Au nom de quelles valeurs l'antisémitisme est-il dénoncé ? (doc. 2 et 5)
- Pour conclure**
5. Quel a été le rôle du régime de Vichy dans les persécutions dont ont été victimes les juifs de France sous l'Occupation ?

L'exposition « Le juif et la France »
L'exposition « Le juif et la France » ouvre ses portes à Paris le 6 septembre 1941. Organisée par l'Institut d'études des questions juives, organisme français dépendant de la Gestapo, elle accueille plus de 300 000 visiteurs.



5 Protestation de monseigneur Saliège, archevêque de Toulouse, contre les déportations de juifs

Cette lettre de Mgr Saliège fut lue dans les églises de son diocèse de Toulouse le 22 août 1942.

Il y a une morale chrétienne. Il y a une morale humaine qui impose des devoirs et reconnaît des droits. Ces devoirs et ces droits tiennent à la nature de l'homme. Ils viennent de Dieu. On ne peut les violer. Il n'est au pouvoir d'aucun mortel de les supprimer. Que des enfants, des hommes, des femmes, des pères, des mères, soient traités comme un vil troupeau, que les membres d'une même famille soient séparés les uns des autres, et embarqués pour une destination inconnue, il était réservé à notre temps de voir ce triste spectacle. Pourquoi le droit d'asile, dans nos églises, n'existe plus ? Pourquoi sommes-nous des vaincus ? Seigneur, ayez pitié de nous. Notre-Dame, priez pour la France. Dans notre diocèse, des scènes d'épouvante ont lieu dans les camps de Noé et de Récébédou¹. Les juifs sont des hommes, les juives sont des femmes. Les étrangers sont des hommes, les étrangères sont des femmes. Tout n'est pas permis contre eux, contre ces hommes, contre ces femmes, contre ces pères et mères de famille. Ils font partie du genre humain. Ils sont nos frères comme tant d'autres. Un chrétien ne peut l'oublier. France, patrie bien-aimée, France qui porte dans la conscience de tous tes enfants la tradition du respect de la personne humaine, France, chevaleresque et généreuse, je n'en doute pas. Tu n'es pas responsable de ces horreurs.

1. Camps d'internement de Haute-Garonne, créés début 1941, destinés plus particulièrement à recevoir les personnes âgées et les infirmes.

3. La France résistante

Quelle a été l'audience de la Résistance auprès des Français ?

Naissance de la Résistance

L'appel du 18 juin 1940 lancé depuis Londres par le général de Gaulle marque l'acte de naissance de la « France libre ». Il vise à rassembler les forces françaises dispersées hors de l'Hexagone. Les débuts sont difficiles. Sur 130 000 soldats réfugiés en Angleterre, pas plus de 7 000 s'engagent dans les **Forces françaises libres** (FFL). Même insuccès dans l'empire colonial, en dépit du ralliement du gouverneur du Tchad, Félix Éboué, en août 1940. Le général de Gaulle entend néanmoins représenter la seule France légitime, celle qui se bat. Soutenu par le Premier ministre britannique Churchill, il peine à s'imposer ensuite auprès du président américain Roosevelt.

Sur le territoire français, la Résistance est d'abord le fait d'engagements individuels et d'initiatives dispersées. 5 000 étudiants et lycéens manifestent ainsi spontanément devant l'Arc de Triomphe à Paris le 11 novembre 1940. Des **mouvements** de Résistance s'organisent progressivement en zone Sud (Combat, Franc-Tireur, Libération) et en zone Nord (Libération-Nord, Organisation civile et militaire, Défense de la France). Ils centrent leur action sur la propagande et la diffusion de journaux clandestins. Ils agissent en parallèle avec des **réseaux** qui procurent une assistance militaire aux Alliés (sabotage, évasion, renseignement).

La Résistance intérieure recrute dans tous les milieux : nationalistes, chrétiens, socialistes. En dépit de l'approbation du pacte germano-soviétique par leur parti, des communistes s'engagent à titre individuel dans la Résistance dès 1940, avant que le Parti communiste ne la rejoigne après l'invasion allemande de l'URSS. En avril 1942, le PCF crée les Francs-tireurs partisans (FTP).

L'unification de la Résistance (1942-1944)

Dès janvier 1942, Jean Moulin est parachuté en France avec pour mission d'unifier la Résistance. Il parvient à former un **Conseil national de la Résistance** (CNR) en mai 1943, qui regroupe, sous l'autorité du général de Gaulle, les mouvements de Résistance, ainsi que les partis politiques (de la droite modérée au PCF) et les syndicats (dont la CGT) reformés dans la clandestinité. Le programme du CNR, publié en mars 1944, réclame non seulement le rétablissement des libertés républicaines, mais de profondes réformes économiques et sociales (nationalisations, sécurité sociale).

Les attentats contre des soldats allemands, comme celui du « colonel Fabien » au métro Barbès à Paris le 21 août 1941, donnent lieu, en représailles, à des exécutions d'otages. 300 000 résistants emprisonnés ont été souvent torturés. On évalue à 40 000 le nombre de déportés pour faits de résistance (sur un total de 88 000 déportés non-juifs) et à 35 000 celui des résistants fusillés ou morts en déportation.

Un engagement resté minoritaire

La Résistance est restée un phénomène très minoritaire. Les réfractaires au STO viennent grossir ses rangs en 1943, mais seule une minorité d'entre eux gagnent les **maquis** qui se forment dans certaines régions isolées ou montagneuses, comme les massifs du Vercors ou des Glières. En avril 1943, les effectifs des Forces françaises libres atteignent, quant à eux, 55 000 hommes, dont 66 % sont des soldats recrutés dans les colonies.

La faiblesse des effectifs des mouvements de Résistance s'explique par les gros risques encourus, mais aussi parce que Vichy représente le pouvoir légal. L'opposition à l'occupant et à Vichy s'est aussi manifestée par des actes de résistance passive mais tout aussi risquée, comme au Chambon-sur-Lignon (Auvergne), en pays protestant, où tout un village s'est mobilisé pour offrir un refuge à plusieurs milliers de juifs.



Jean Moulin (1899-1943)

Préfet d'Eure-et-Loir en 1940, révoqué par Vichy, il rejoint le général de Gaulle à Londres en 1941. En 1943, il parvient à unifier la Résistance française. Arrêté à Caluire, dans la région lyonnaise, le 21 juin 1943, il est torturé à mort par Klaus Barbie, chef de la Gestapo de la région lyonnaise.

Vocabulaire

- **Conseil national de la Résistance (CNR)** : il est fondé en mai 1943, présidé par Jean Moulin, puis, après l'arrestation de ce dernier, par le démocrate-chrétien Georges Bidault.
- **Forces françaises libres (FFL)** : légion de volontaires formée par le général de Gaulle en 1940, qui constitue le noyau originel de la 1^{re} division française et de la 2^e division blindée. Elles ont participé à la libération de la France.
- **Maquis** : région retirée où s'organise la Résistance clandestine armée. Par extension, nom donné aux groupes de résistants armés (maquisards).

Notions clés

- **Mouvement** : organisation de Résistance menant, outre une action proprement militaire, une activité de propagande (diffusion de tracts, de journaux, etc.).
- **Réseau** : organisation de Résistance spécialisée dans le renseignement militaire, en liaison avec les services de renseignement de la France libre ou des Alliés.

2 L'engagement des femmes dans la Résistance

Jacqueline Péry d'Alincourt, alias « Violaine » dans la Résistance, est arrêtée par la Gestapo en septembre 1943, puis déportée à Ravensbrück en avril 1944, d'où elle est libérée en avril 1945 par la Croix-Rouge suédoise.

J'ai vingt-deux ans au printemps 1942, dans Paris occupé. Des hommes, des femmes, des enfants disparaissent tous les jours. Comment accepter de courber la tête ? Je comprends que je préfère mourir. Ce choc détermine en moi une résolution que rien ne pourra détruire. L'ennemi n'a pas de prise sur qui ne craint pas la mort.

J'en parle à mon amie Claire Chevrillon qui, à mon insu, est déjà dans la Résistance. Elle me présente à Gautier [Jean Ayrat, à l'époque chef régional du Bureau des opérations aériennes, le BOA]. Gautier dépend directement de Max [Jean Moulin]. Je m'engage totalement – d'abord comme membre du BOA, puis comme membre du secrétariat de la délégation générale – pour combattre avec eux un ennemi qui incarne le mal absolu, pour sauver l'honneur de l'Homme.

Il faut assurer le logement, organiser la vie matérielle – papiers d'identité, tickets d'alimentation, couvertures professionnelles – des agents venus de Londres. Il faut trouver les « boîtes aux lettres » (pour collecter les courriers clandestins envoyés de toute la France). Il faut trouver des appartements. L'alerte est permanente. C'est dangereux.

Le 24 septembre 1943, la Gestapo m'attend chez moi. S'ensuit un parcours de résistante prise au piège : interrogatoires, [...], mise au secret à la prison de Fresnes [...]. En avril 1944, la nouvelle redoutée éclate : 500 d'entre nous sont désignées pour le départ – destination inconnue.

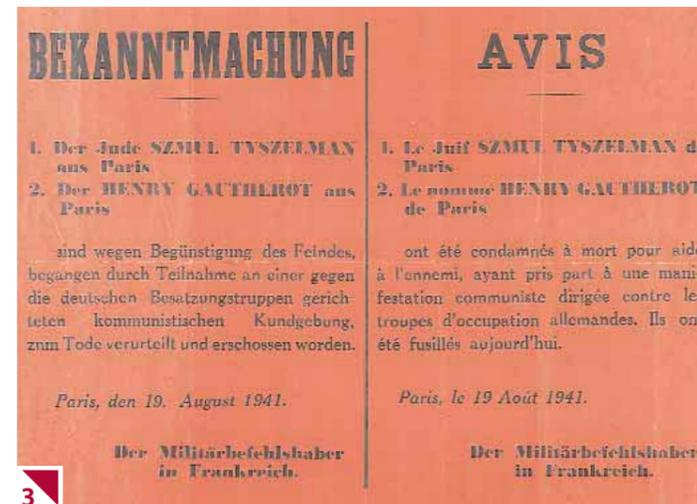
Après cinq jours de wagons à bestiaux, nous voici dans cette région désolée du Mecklembourg, au camp de Ravensbrück.

Évelyne Morin-Rotureau (dir.), 1939-1945 : combats de femmes. Françaises et Allemandes, les oubliées de la guerre, Éditions Autrement, Paris, 2001.



4 Un tract de la Résistance

Ce tract a été imprimé par les Mouvements unis de la Résistance (MUR), issus de l'unification, en janvier 1943, des trois grands mouvements de la zone Sud, Combat, Franc-Tireur et Libération. Il reproduit une croix de Lorraine, emblème des Forces françaises libres depuis 1940.



3 Un avis d'exécution (19 août 1941)

Les avis bilingues d'exécution des résistants gaullistes étaient rédigés sur fond clair, ceux des résistants communistes sur fond rouge.

5 Un communiste mort pour la France

Membre des Jeunesses communistes, Joseph Dolobel est condamné à mort par un tribunal militaire allemand et fusillé à Arras en juillet 1942. Il écrit cette lettre la veille de son exécution.

À ma famille, à notre grand Parti, et aux Jeunesses communistes, Ce n'est pas sans peine que je vous écris ces dernières lignes au nom de tous mes camarades victimes de la barbarie des Teutons' [...]. Mes chers camarades, soyez certains que nous avons fait notre devoir et que nous n'en éprouvons aucun regret. Nous avons été les bons soldats du Parti et de la France. Que cet exemple ne soit pas inutile, car il faut que la France vive et que notre grand Parti fasse sa place dans un régime meilleur où le peuple qui travaille doit imposer sa volonté.

Nous partons avec la consolation de voir qu'Hitler n'a pas pu faire son offensive et que les vaillantes Armées rouges le tiennent en haleine, l'usant petit à petit.

Le triomphe est certain, le nazisme et le fascisme sont à la veille de mourir pour toujours.

Camarades, mes bons amis, je vous dis adieu, vous assurant qu'avec tous les frères de misère, nous irons au poteau d'exécution la tête haute, les poings serrés en disant de toute notre force : Vive le grand Parti communiste ! Vive la France !

Lettre citée par Henry Rouso, *Les Années noires*, Gallimard, Paris, 1992.

1. Terme désignant une ancienne tribu germanique, et par extension le peuple allemand, avec une connotation germanophobe.

Pistes de travail

1. Quelles sont les activités privilégiées par les mouvements de Résistance ? (doc. 2 et 4)
2. Relevez les points communs et les différences de ces deux exemples d'engagement dans la Résistance. (doc. 2 et 5)
3. En vous appuyant sur des documents comparables reproduits dans cet ouvrage, expliquez ce qu'apportent les témoignages à la compréhension et à l'écriture de l'histoire. (doc. 2 et p.338)

4. La libération de la France (1944-1945)

Comment la France a-t-elle été libérée et quel est le bilan de la guerre ?

Les débarquements

La libération de la France commence dès novembre 1942, avec le débarquement des Alliés en Afrique du Nord. Fort du soutien de la Résistance intérieure, désormais rassemblée au sein du CNR, le général de Gaulle prend la tête du Comité français de libération nationale (CFLN), formé à Alger le 3 juin 1943. Le CFLN se transforme en Gouvernement provisoire de la République française (GPRF) le 3 juin 1944.

Le débarquement allié de Normandie du 6 juin 1944 provoque la retraite de l'armée allemande. Il est suivi d'un second débarquement en Provence le 15 août, auquel participent les troupes françaises du général de Lattre de Tassigny. Les unités de la Résistance, rassemblées depuis février 1944 au sein des Forces françaises de l'intérieur (FFI), ont fourni leur appui par des opérations de sabotage et de harcèlement, qui provoquent parfois la riposte sanglante de l'occupant contre la population civile. 642 habitants du village d'Oradour-sur-Glane (Haute-Vienne) sont ainsi massacrés par les hommes de la division SS *Das Reich* le 10 juin 1944.

Alors que les Alliés voulaient contourner Paris, l'insurrection est déclenchée dans la capitale le 19 août, à l'initiative des FFI commandées par le colonel Rol-Tanguy. Elle reçoit le renfort de la 2^e DB (division blindée) du général Leclerc, qui, le 25 août, obtient la reddition du général von Choltitz. Le lendemain, le général de Gaulle descend les Champs-Élysées, acclamé par une foule en liesse.

« La France rentre chez elle » (Charles de Gaulle)

Le gouvernement provisoire dirigé par le général de Gaulle impose progressivement son autorité face aux Alliés et aux pouvoirs locaux issus de la Résistance. Les ordonnances sur le « rétablissement de la légalité républicaine » abolissent tous les textes édictés par Vichy, dont les dirigeants ont fui en Allemagne. En septembre 1944, les Alliés renoncent à administrer directement la France dans le cadre de l'AMGOT. Les commissaires de la République nommés par le gouvernement évincent les comités de libération mis en place par la Résistance. Après le retour d'URSS de son secrétaire général, Maurice Thorez, le Parti communiste accepte de dissoudre les **Milices patriotiques**.

De Gaulle s'attache à faire rentrer la France dans le camp des vainqueurs. L'armée française, renforcée par l'incorporation des FFI, achève la libération du territoire et participe à la victoire contre l'Allemagne nazie. Absente à la **conférence de Yalta** en février, la France est associée à la signature de l'acte de **capitulation** allemande, le 7 mai 1945 à Reims et les 8 et 9 mai à Berlin.

Bilan des « années noires »

Les pertes françaises de la Seconde Guerre mondiale sont évaluées à plus de 500 000 morts, parmi lesquelles de nombreux civils du fait des bombardements et des déportations. La Libération ne met pas fin au rationnement qui persiste plusieurs années après la guerre. L'économie et les infrastructures du pays sont à reconstruire. Un million et demi d'immeubles ont été endommagés par les bombardements, un million de personnes sont sans-abri. Plus d'un millier de ponts ont été détruits, la moitié des lignes de chemin de fer et une bonne partie du réseau routier sont impraticables.

Même si la France n'a pas basculé dans la guerre civile, les combats de la Libération ont mis à mal l'unité nationale. Les femmes accusées d'avoir eu une liaison avec l'occupant sont tondues en public. 8 000 à 9 000 miliciens et collaborateurs sont exécutés, avant que le gouvernement provisoire n'impose les procédures légales de l'**épuration** d'après-guerre. Les plaies de la mémoire collective de la guerre seront parmi les plus longues à cicatiser.



1 **L'accueil des libérateurs**

Une habitante de Sainte-Mère-Église (Normandie) offre à boire à un parachutiste américain (10 juin 1944).

Vocabulaire

- **AMGOT** : Allied Military Government for Occupied Territories (Administration militaire alliée des territoires occupés), initialement conçue par les États-Unis pour administrer la France libérée.
- **Capitulation** : voir p. 314.
- **Conférence de Yalta** : voir p. 342.
- **Milices patriotiques** : créées par le CNR en mars 1944 pour servir de forces de police sous l'autorité des comités de libération. Les résistants communistes y sont très influents.

Notion clé

- **Épuration** : élimination ou jugement des personnes ayant collaboré avec l'occupant allemand ou le gouvernement de Vichy. Une première épuration « sauvage », débouchant sur des exécutions sommaires, fut suivie d'une épuration légale, conduite par des tribunaux (dont une Haute Cour de justice) institués par le gouvernement provisoire.

Pistes de travail

1. Quelle signification le général de Gaulle donne-t-il à la libération de Paris ? (doc. 2)
2. Comment le maréchal Pétain conçoit-il le rôle qui a été le sien depuis 1940 ? Expliquez pourquoi on ne peut pas croire aujourd'hui à la thèse de « l'épée » et du « bouclier ». (doc. 3)

2 « Paris libéré ! »

Au soir de la libération de Paris, le 25 août 1944, le général de Gaulle se rend à l'Hôtel de Ville où il prononce ce discours, devant le CNR, le Comité parisien de Libération, des combattants et une foule des Parisiens venus l'accueillir.

Pourquoi voulez-vous que nous dissimulions l'émotion qui nous étreint tous, hommes et femmes, qui sommes ici, chez nous, dans Paris debout pour se libérer et qui a su le faire de ses mains. Non ! Nous ne dissimulerons pas cette émotion profonde et sacrée. Il y a là des minutes qui dépassent chacune de nos pauvres vies.

Paris ! Paris outragé ! Paris brisé ! Paris martyrisé ! mais Paris libéré ! Libéré par lui-même, libéré par son peuple avec le concours des armées de la France, avec l'appui et le concours de la France tout entière, de la France qui se bat, de la seule France, de la vraie France, de la France éternelle.

Eh bien ! Puisque l'ennemi qui tenait Paris a capitulé dans nos mains, la France rentre à Paris, chez elle. Elle y rentre sanglante, mais bien résolue. Elle y rentre, éclairée par l'immense leçon, mais plus certaine que jamais, de ses devoirs et de ses droits.

Charles de Gaulle, *Discours et messages*, tome 1, 1940-1946, Plon, Paris, 1970.

3 Le message d'adieu du maréchal Pétain (11 août 1944)

Ce message fut placardé en quelques endroits, mais compte tenu des circonstances, il ne fut jamais publié.

Français,

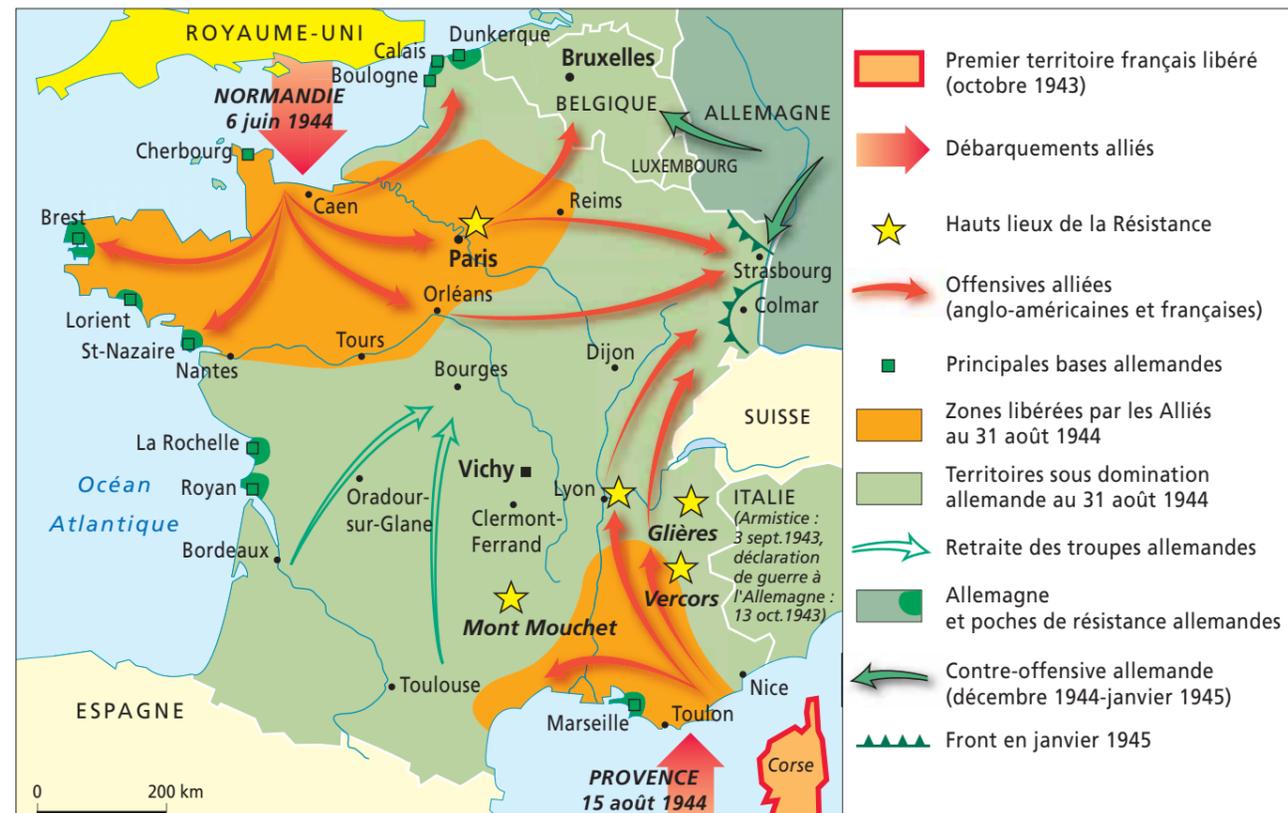
Je vous parle aujourd'hui pour la dernière fois.

Depuis le jour où j'ai reçu de l'Assemblée nationale la mission de faire vivre la France entre l'armistice et la paix, nous avons espéré ensemble, nous avons souffert sur le même sol. Le don de ma personne n'entraînait pas seulement le sacrifice de mon repos. Condamné à subir la loi d'un adversaire que j'avais autrefois vaincu, j'ai dépensé pour écarter de vos têtes l'amère conséquence des fautes d'autrui tout le prestige que m'avait acquis l'ancienne victoire de nos armées.

Ma mission fut une mission de sacrifice. Héritier de la défaite, lié par l'armistice, j'ai tenté de préserver le corps et l'âme de la France, l'histoire dira si j'ai réussi. [...]

Vos malheurs ne sont pas sortis de l'armistice mais de la défaite. Depuis quatre ans, qu'ai-je fait que protéger à tout moment les Français qui ne pouvaient ou ne voulaient quitter le sol national contre les suites d'une bataille que d'autres avaient engagée et perdue ? [...]

S'il est vrai que de Gaulle a levé hardiment l'épée de la France, l'histoire n'oubliera pas que j'ai tenu patiemment le bouclier français.



4 **La libération de la France**

Dossier L'Alsace-Moselle annexée (1940-1944)

L'Alsace-Lorraine est annexée de fait par l'Allemagne dès 1940, en violation de la convention d'armistice qui était censée préserver l'intégrité territoriale de la France. La Moselle reprend son nom allemand de *Lothringen*, Lorraine, et est rattachée au *Gau* (région) Westmark avec la Sarre et le Palatinat. L'Alsace est rattachée au *Gau* de Bade, dirigé par un nazi de la première heure, Robert Wagner.

Les populations sont soumises à une intense politique de germanisation. Une ordonnance du 26 août 1942 instaure le service militaire obligatoire des jeunes Alsaciens et Mosellans dans l'armée allemande (*Wehrmacht* ou *Waffen-SS*). Sur 130 000 incorporés de force, 30 000 à 40 000 périssent au combat et plus de 10 000 des suites de leur détention dans les camps soviétiques.

1 Une politique de défrancisation systématique

Services de la mairie de Colmar, 13 mai 1941

Au district de Colmar !

Il y aura bientôt un an que l'Alsace est devenue allemande.

Dans le district de Colmar, il y a aujourd'hui un fort pourcentage d'habitants actifs dans le Parti ou dans une de ses organisations. La majorité de la population se déclare fidèle et consciente de ses obligations à l'égard du peuple allemand et de son Führer. [...]

À côté de cette œuvre de construction, on trouve cependant aussi une petite clique de bavards, de chicaneurs et de méchants imbéciles qui refusent ou rouspètent contre tout ce que leur cerveaux limités ne veulent pas comprendre. Leur contribution à l'assainissement de la situation dans tous les domaines de la vie consiste à persifler méchamment, à porter des insignes français et des casquettes leur obscurcissant la cervelle (les soi-disants bérets basques), à recourir en public à la langue française, qu'en plus ils parlent mal, et à écouter les services de renseignement ennemis.

Nous avons toléré ces choses pendant six mois. C'est terminé. À partir du 15 mai, quiconque parlera français en public, portera un béret lui obscurcissant la cervelle, pesterà à l'entreprise, au café, dans le train, dans la rue contre le Parti, l'État et le Führer sera arrêté et envoyé en camp de concentration. La gendarmerie, la police et les membres du Parti sont chargés de mettre en œuvre ces dispositions dans leurs domaines de compétence. [...]

Heil Hitler !

Le chef de district.

Archives municipales de Colmar.



2 « Dehors, le bric-à-brac français »

Cette affiche de propagande de 1940, signée Alfred Späty, est imprimée au journal *Straßburger Neueste Nachrichten* et placardée sur les murs de Strasbourg, Colmar et Mulhouse. On distingue à l'arrière-plan le clocher de la cathédrale de Strasbourg.



3 La germanisation de l'espace public

La défrancisation des façades (*Entwelschung der Fassaden*) est rendue obligatoire par une ordonnance du 27 juillet 1940. La place Kléber prend ainsi le nom de *Karl Roos*, autonomiste alsacien exécuté pour espionnage par la France en 1939.



5 La libération de Strasbourg (23 novembre 1944)

La 2^e DB (division blindée) fut en première ligne dans la reconquête de l'Alsace. Après avoir libéré Strasbourg, son chef, le général Leclerc, passe ses troupes en revue place Kléber.

4 L'incorporation forcée des jeunes Alsaciens et Mosellans : les « Malgré-nous »

Les jeunes Alsaciens et Mosellans sont contraints de servir dans la Wehrmacht à partir d'août 1942, en violation de la convention de La Haye de 1907 qui interdisait l'incorporation de la population d'un territoire occupé. Ils seront appelés « Malgré-nous » par la suite, comme l'avaient été avant eux les Alsaciens-Lorrains mobilisés dans l'armée allemande en 1914-1918.

23 octobre 1943

Effarante et terrible nouvelle : les conseils de guerre compétents ont condamné à la peine de mort trois jeunes gens soustraits au service militaire.

26 octobre 1943

Nouvel avis aux déserteurs : « Quelques Lorrains qui voulaient se soustraire au service militaire ont été arrêtés en France. Ils ont été livrés à l'autorité militaire pour être traduits devant un Conseil de guerre ». Chantage ou vérité ?

7 novembre 1943

On fête les héros de cette guerre dans nos communes et toutes les familles qui en ont un sont tenues d'y assister. Je prends les journaux de ces trois derniers mois et fais le compte des Lorrains tombés à l'*Ostfront*¹. Leur nombre s'élève à cent quatre-vingt-cinq pour la Moselle... Ô honte des pères et des mères de s'entendre dire que leurs enfants sont tombés du « *Heldentod* » [la mort des héros] pour leur « *Gauleiter Führer* », leur rage de voir la mémoire de leur fils saluée par ceux-là qui les avaient insultés et battus dans la rue parce qu'ils parlaient français et portaient le béret !

Adrien Prinz, *Chronique lorraine (1940-1944)*, cité par Henry Roussou, *Les Années noires*, Gallimard, 1992.

1. Front de l'Est.

Pistes de travail

1. De quelle façon les nazis cherchent-ils à intégrer l'Alsace-Moselle dans le Reich ? (doc. 1 à 3)
2. En regardant attentivement cette affiche, pouvez-vous identifier les symboles français balayés par la propagande nazie ? (doc. 2)
3. Quelle a été le sort réservé aux incorporés de force dans l'armée allemande durant la guerre ? (doc. 4)
4. Quel rôle le général Leclerc a-t-il joué dans la libération de la France depuis 1940 ? Pourquoi la libération de Strasbourg est-elle devenue l'un des grands symboles de la Libération ? (doc. 5)

Pour conclure

D'après vous, comment les populations d'Alsace et de Moselle ont-elles vécu les années de guerre ?

Dossier Identité nationale et conscience européenne

Aujourd'hui, la construction européenne implique pour beaucoup un certain dépassement de la souveraineté nationale. Mais au XIX^e siècle, certains ne voient aucune incompatibilité entre le principe des nationalités et l'idéal d'une Europe unie autour de principes démocratiques. Au contraire, les défenseurs des nationalités, comme Mazzini et Hugo, sont les premiers militants européens.

Cependant, à la fin du siècle, les tensions entre les puissances entraînent le développement du nationalisme, qui affirme l'identité nationale d'une manière agressive. Il y a là une menace pour l'Europe, comme l'a révélé ensuite la Première Guerre mondiale. Si celle-ci est vécue par de nombreux intellectuels comme une « guerre civile » ou un « suicide », c'est bien parce qu'ils croyaient à la fraternité entre les nations européennes.

1 La patrie doit s'appuyer sur l'humanité

Elle [la cause de l'échec du printemps des peuples] est dans l'esprit de nationalisme substitué partout à l'esprit de nationalité, dans la folle prétention que chaque peuple a eue de pouvoir résoudre le problème politique, économique et social en son sein et par ses seules forces, dans l'oubli de cette grande vérité : que la cause des peuples est une ; que la patrie doit s'appuyer sur l'humanité ; [...] que la Sainte-Alliance des nations est le but de nos luttes, la seule force qui puisse terrasser la ligue des pouvoirs issus du privilège ou de l'égoïsme des intérêts.

Giuseppe Mazzini, *Foi et avenir*, Paris (texte écrit en français), 1835.

3 Défense des petites nationalités

Le prince Kropotkine (1842-1921) quitta la Russie, notamment parce qu'il s'opposait à la répression contre les Polonais, et vécut en exil en Suisse, en France et en Angleterre. Il défendait les thèses libertaires des anarchistes.

Toutes mes sympathies vont aux nationalités qui luttent pour leur indépendance. Il n'y a pas de nationalité, pour petite qu'elle soit – numériquement parlant – qui n'incarne les traits les plus développés du caractère humain, qu'elle ne peut stimuler qu'en elle-même, et non au sein d'autres nationalités. [...] Voilà pourquoi, selon moi, le progrès ne consiste absolument pas en ce que les petites nationalités soient absorbées par les grandes – ce serait un crime contre l'humanité – mais bien dans l'apparition libre et totale du caractère, des institutions, de la langue de chaque nationalité, grande ou petite, surtout si la petite est en danger d'être intégrée. Ce n'est que lorsque sera conquise que nous pourrons arriver au véritable progrès international, par la fédération des unités nationales libres, unités des individus dans ces premières cellules de la ruche humaine.

Piotr Kropotkine, article sur le nationalisme serbe publié en 1910.

2 Les États-Unis d'Europe

Victor Hugo est désigné pour présider le Congrès international de la paix, qui se tient à Paris en août 1849 à l'initiative de la Société des amis de la Paix. Celle-ci a été créée en 1847 par l'Anglais Richard Cobden, pour rapprocher les peuples notamment par le libre-échange.

Un jour viendra où la guerre paraîtra aussi absurde et sera aussi impossible entre Paris et Londres, entre Pétersbourg et Berlin, entre Vienne et Turin, qu'elle serait impossible et qu'elle paraîtrait absurde entre Rouen et Amiens, entre Boston et Philadelphie. Un jour viendra où vous France, vous Russie, vous Italie, vous Angleterre, vous Allemagne, vous toutes, nations du continent, sans perdre vos qualités distinctes et votre glorieuse individualité, vous vous fondrez étroitement dans une unité supérieure, et vous constituerez la fraternité européenne, absolument comme la Normandie, la Bretagne, la Bourgogne, la Lorraine, l'Alsace, toutes nos provinces, se sont fondues dans la France. Un jour viendra où il n'y aura plus d'autres champs de bataille que les marchés s'ouvrant au commerce et les esprits s'ouvrant aux idées. Un jour viendra où les boulets et les bombes seront remplacés par les votes, par le suffrage universel des peuples, par le vénérable arbitrage d'un grand sénat souverain qui sera à l'Europe ce que le parlement est à l'Angleterre, ce que la diète est à l'Allemagne, ce que l'Assemblée législative est à la France ! [Applaudissements]. Un jour viendra où l'on montrera un canon dans les musées comme on y montre aujourd'hui un instrument de torture, en s'étonnant que cela ait pu être ! [Rires et bravos]. Un jour viendra où l'on verra ces deux groupes immenses, les États-Unis d'Amérique, les États-Unis d'Europe [applaudissements], placés en face l'un de l'autre, se tendant la main par-dessus les mers, échangeant leurs produits, leur commerce, leur industrie, leurs arts, leurs génies, défrichant le globe, colonisant les déserts [...].

Victor Hugo, discours d'ouverture du Congrès de la paix, Paris, 21 août 1849.



4 La « rue des Nations »

Les « palais des nations » construits le long de la Seine pour l'Exposition universelle de Paris en 1900, à laquelle participent 39 pays, parmi lesquels de nombreuses nations européennes.

5 Une compétition pacifique entre les nations ?

Pour fêter les prodiges des Arts, des Sciences, de l'Industrie et de l'Agriculture, la France invita toutes les nations à participer à l'Exposition universelle qu'elle organisait à Paris. Toutes répondirent à cette invitation ; elles tenaient à comparer les progrès de leur industrie avec ceux des autres nations. [...] Les quais de la rive gauche de la Seine, du pont Alexandre-III au pont d'Iéna, étaient occupés par les Palais des Nations, chacun dans son architecture nationale. [...] Devant les splendeurs que les nations avaient réunies dans les immenses galeries de l'Exposition, il semblait que désormais les peuples ne pouvaient plus se haïr, et que la réunion des efforts mutuels était animée par un désir de paix universelle.

Jeanne Bouvier, *Mes mémoires, une syndicaliste féministe (1875-1935)*, La Découverte, Paris, 1983.



6 Le nationalisme de puissance contre l'Europe ?

« La terreur de l'Europe. La mère Europe : attention les enfants, le méchant homme arrive ! » Caricature publiée par *Der Wahre Jacob*, 5 janvier 1909. *Der Wahre Jacob* est un hebdomadaire satirique allemand proche des sociaux-démocrates et tirant à plus de 100 000 exemplaires. Le personnage de « Michel », coiffé de son bonnet de nuit, représente l'Allemand moyen borné. Ici, il s'est transformé en guerrier.

Pistes de travail

1. Quels sont selon Victor Hugo les deux modèles dont peuvent s'inspirer les futurs États-Unis d'Europe ? Quels sont pour lui les trois fondements des États-Unis d'Europe ? (doc. 2)
2. Comment, selon Mazzini et Kropotkine, faut-il mener le combat des nationalités ? Expliquez la différence faite par Mazzini entre « l'esprit de nationalisme » et « l'esprit de nationalité » (doc. 1 et 3)
3. Quelle vision de l'Allemagne est ici donnée ? Identifiez les différents éléments de la puissance évoqués par le dessinateur. Comment l'Europe est-elle ici figurée ? (doc. 6)
4. En vous appuyant sur les documents 4 et 5 et sur votre réflexion personnelle, vous présenterez différentes formes d'affirmation de l'identité nationale qui vous semblent compatibles avec une unité européenne.

2. L'Europe d'une guerre mondiale à l'autre (1914-1945)

Pourquoi l'idéal européen s'est-il renforcé à l'épreuve des guerres mondiales ?

Paneurope et Société des Nations

La Grande Guerre a montré le pouvoir destructeur des nationalismes et accéléré le déclin relatif de l'Europe par rapport aux nouvelles puissances comme les États-Unis. Dans ce nouveau contexte, l'Europe ne s'identifie plus au monde et elle entre en contradiction avec la nation. De nombreux intellectuels s'inquiètent alors de la « décadence » européenne. Certains veulent réagir, en relançant le mouvement européiste. C'est ainsi que Richard Coudenhove-Kalergi publie en 1923 un livre-programme intitulé *Paneuropa* et fonde l'Union paneuropéenne. Cette organisation veut agir sur l'opinion publique par l'intermédiaire des intellectuels et des hommes politiques.

Dans le même temps, le continent européen doit se reconstruire. C'est l'objet de la Conférence de la paix ouverte à Paris en 1919, où le président des États-Unis Wilson entend faire appliquer son programme (voir leçon pp. 222-223). Il faut redessiner les frontières de l'Europe, bouleversée notamment par la disparition de l'Empire austro-hongrois. Il faut aussi apaiser les rapports franco-allemands.

Dans ce contexte apparaît un acteur nouveau : la Société des Nations (SDN). Installée à Genève et finalement privée de la participation des États-Unis, la SDN est avant tout, et malgré sa vocation mondiale, une organisation européenne.

Le projet Briand

C'est devant la 10^e Assemblée générale de la SDN, le 7 septembre 1929, qu'Aristide Briand, alors président du Conseil en France, propose de créer « une sorte de lien fédéral » entre les États européens. Pour préciser son projet, le gouvernement français remet le 1^{er} mai 1930 aux 26 autres États européens membres de la SDN un « mémorandum ». Son contenu reste très prudent, d'autant que la crise économique mondiale ne pousse guère à la coopération internationale. Briand propose une « Union européenne », qui formerait un sous-ensemble régional de la SDN, et qui se composerait d'une « Conférence européenne » et d'un « Comité politique permanent ».

Les gouvernements européens donnent leur réponse le 15 juillet 1930. Elles sont peu enthousiastes. Les Pays-Bas sont le seul pays à accepter explicitement une limitation de sa souveraineté au profit d'une confédération ou d'une fédération. Les autres pays proposent des formules beaucoup plus floues : « entente », « collaboration », « union morale ». La Suède et la Suisse affirment que la SDN est un cadre suffisant à la coopération européenne. L'Allemagne demande en préalable la révision des traités. Le projet est finalement enterré : il n'en reste plus rien à la mort de Briand en 1932.

Désillusions et renaissance

La montée des régimes totalitaires ou autoritaires en Europe dans les années 1930 paralyse la SDN et plonge les militants européistes dans le pessimisme. « L'Europe nouvelle » de Hitler, fondée sur la hiérarchie des races et l'hégémonie allemande, est aux antipodes de la Paneurope, fondée sur les valeurs humanistes et la coopération entre des nations égales. Coudenhove-Kalergi, en 1939, à Paris, appelle les démocraties libérales à défendre l'Europe contre le double danger du nazisme et du stalinisme.

Au cours de la Seconde Guerre mondiale, Goebbels, ministre de la Propagande du Reich, ne cesse de répéter : « le sens de cette guerre, c'est l'Europe ». Il présente l'Allemagne comme la seule capable de sauver l'Europe du bolchevisme et de l'impérialisme américain. Cet « ordre nouveau » séduit quelques européistes égarés. Mais c'est dans les résistances au nazisme que la « mystique européenne » renaît : pour ne pas reproduire les erreurs tragiques du passé, l'Europe de l'après-guerre devra s'unir. (voir pp. 368-369)



1 Richard Coudenhove-Kalergi (1894-1972)

Fils d'une Japonaise et d'un aristocrate de Bohême, Coudenhove-Kalergi a grandi dans l'Empire austro-hongrois, avant de devenir citoyen tchécoslovaque en 1919, puis français en 1939.



Vocabulaire

- **Confédération** : union entre plusieurs États qui coopèrent dans différents domaines sans renoncer à leur pleine souveraineté.
- **Fédération** : union entre plusieurs États qui abandonnent une partie de leur souveraineté au profit d'un organisme fédéral, supranational.

Notion clé

- **Société des Nations (SDN)** : elle est créée en 1919 à la suite du traité de Versailles. Son but est de faire régner la paix selon les principes de la **sécurité collective** (égalité des États, transparence des relations internationales).

2 Les « quatorze points » de Wilson

Le 8 janvier 1918, le président Wilson adresse au Congrès des États-Unis le message suivant :

Ce que nous voulons, c'est que le monde devienne un lieu où tous puissent vivre en sécurité, [...] un lieu sûr pour toute nation qui désire vivre sa propre vie en toute liberté, décider de ses propres institutions, et être assurée que les autres nations la traitent en toute justice et loyauté, au lieu de se voir exposée à la violence et aux agressions égoïstes de jadis [...]. C'est donc le programme de paix dans le monde qui constitue notre programme.

On peut résumer ainsi les 14 points de ce programme :

- Diplomatie transparente, sans accords secrets (art. 1), et création d'une société des nations (art. 14).
- Limitation concertée des armements (art. 4).
- Liberté des mers (art. 2) et du commerce international (art. 3).
- Retour de l'Alsace-Lorraine à la France (art. 8), rectification des frontières italiennes selon le principe des nationalités (art. 9).
- Création d'un État polonais avec libre accès à la mer (art. 13).
- Évacuation et restauration de la « Russie » (art. 6), de la Belgique (art. 7), de la Roumanie, de la Serbie et du Monténégro (art. 11).
- Indépendance des peuples de l'ex-Empire austro-hongrois (10), autonomie des peuples non turcs de l'ex-Empire ottoman (art. 12).
- Règlement « impartial » des « revendications coloniales » en prenant en compte « les intérêts des populations intéressées » (art. 5).

4 Le projet Briand

Ce texte a été rédigé par le diplomate Alexis Léger, collaborateur de Briand, plus connu sous son nom de poète : Saint-John Perse (1887-1975).

Il ne s'agit nullement de constituer un groupement européen en dehors de la SDN, mais au contraire d'harmoniser les intérêts européens sous le contrôle et dans l'esprit de la SDN, en intégrant dans son système universel un système limité, d'autant plus effectif. [...] En fait, certaines questions intéressent en propre l'Europe, pour lesquelles les États européens peuvent sentir le besoin d'une action propre, plus immédiate et plus directe, dans l'intérêt même de la paix, et pour lesquelles, au surplus, ils bénéficient d'une compétence propre, résultant de leurs affinités ethniques et de leur communauté de civilisation. [...]

C'est sur le plan de la souveraineté absolue et de l'entière indépendance politique que doit être réalisée l'entente entre nations européennes. Il serait d'ailleurs impossible d'imaginer la moindre pensée de domination politique au sein d'une organisation délibérément placée sous le contrôle de la SDN, dont les deux principes fondamentaux sont précisément la souveraineté des États et leur égalité de droits. Et avec les droits de souveraineté, n'est-ce pas le génie même de chaque nation qui peut trouver à s'affirmer encore plus consciemment, dans sa coopération particulière à l'œuvre collective, sous un régime d'union fédérale pleinement compatible avec le respect des traditions et caractéristiques propres à chaque peuple ?

Mémorandum sur l'organisation d'un régime d'Union fédérale européenne, Paris, 1^{er} mai 1930.

Pistes de travail

1. En quoi les « quatorze points » peuvent-ils être considérés comme une réponse à l'impérialisme des grandes puissances et aux conséquences militaires de celui-ci ? (doc. 2)
2. Que propose Briand ? Ses propositions vous semblent-elles précises ? (doc. 4)
3. Quel est le premier objectif du mouvement paneuropéen ? (doc. 3) Est-il facile à réaliser d'après vous ? Vous appuierez votre réponse sur l'analyse de la caricature. (doc. 5)

3 Créer le sentiment paneuropéen

Pour pouvoir apparaître un jour, sur la carte politique, la Paneurope doit d'abord s'enraciner dans le cœur et l'esprit des Européens. Les ponts de la compréhension, de l'intérêt et de l'amitié doivent être jetés de peuple à peuple, d'industrie à industrie, de syndicat à syndicat et de littérature à littérature. Le sentiment de la communauté paneuropéenne, le *patriotisme paneuropéen*, doit être développé comme couronnement et complément du sentiment national. L'Europe ne doit pas attendre que ses gouvernements et les chefs de ses partis politiques se rendent compte de la nécessité pour elle de s'unir ; tout homme et toute femme, convaincus de la nécessité de la Paneurope, doivent se mettre au service de cette œuvre de l'issue de laquelle dépend le destin d'un continent, le destin d'une civilisation. [...] Par la parole et par l'écrit, la question européenne doit être présentée à l'opinion publique de tous les peuples comme la question vitale pour des millions d'hommes jusqu'à ce que chaque Européen se voie contraint de prendre position à son sujet. Il faut qu'une séparation nette se fasse entre *Paneuropéens* et *Antieuropéens*, partisans et adversaires d'une fédération. Dès que les Paneuropéens auront la majorité dans tous les parlements du continent, la réalisation de la Paneurope sera assurée.

Richard Coudenhove-Kalergi, *Paneuropa*, PUF, Paris, 1927.



5 Une opinion eurosceptique ?

« Le comte Coudenhove-Kalergi au bal costumé : enfin la Paneurope ! ». Caricature tirée du journal satirique allemand *Kladderadatsch*, 1932.

3. Des relations franco-allemandes tumultueuses (1919-1939)

Comment évoluent les relations entre les deux principaux belligérants de la Grande Guerre ?

La « guerre froide » franco-allemande (1919-1924)

Dès 1919, les négociations de paix sont marquées par une forte tension franco-allemande. La France, victorieuse mais exsangue, défend une politique de stricte exécution du traité de Versailles. Mais celui-ci est considéré comme un *Diktat* par l'Allemagne, qui prône donc le **révisionnisme**.

Les **réparations** sont au cœur de cette « guerre froide » franco-allemande. Les gouvernements français, soutenus par le **Bloc national**, n'ont qu'un slogan : « l'Allemagne paiera ». Les gouvernements allemands mettent en avant leur faible capacité de paiement, argument qui trouve un certain écho à Londres et Washington. La crise atteint son paroxysme en 1923 quand Poincaré, président du Conseil français, décide l'occupation de la Ruhr comme « gage productif » (voir dossier pp. 366-367). L'Allemagne réplique en lançant le « **combat pour la Ruhr** », mais la jeune république de Weimar est alors confrontée à l'hyperinflation et à de fortes tensions politiques.

Les pressions anglo-américaines sur Paris et le changement de majorité politique en France permettent de sortir de cette crise avec l'adoption du **plan Dawes** (1924) et l'évacuation de la Ruhr.

« L'esprit » de Locarno et de Genève (1924-1932)

C'est la détente, incarnée par le premier « couple » politique franco-allemand : Gustav Stresemann et Aristide Briand. Les deux hommes signent les **accords de Locarno** : l'Allemagne reconnaît ses frontières occidentales et entre à la SDN en 1926. Ils reçoivent le prix Nobel de la paix en 1926, ce qui montre l'importance de la réconciliation franco-allemande. Celle-ci permet à Briand de relancer l'idée européenne en 1929.

Pendant quelques années règne « l'esprit de Locarno » et de Genève (siège de la SDN), une attitude qui consiste à privilégier le dialogue et qui est facilitée par la prospérité économique retrouvée. Mais les critiques ne manquent pas : des deux côtés du Rhin, la droite nationaliste dénonce les « traîtres ». Les réponses à ces critiques varient quelque peu. Briand défend sincèrement une nouvelle diplomatie fondée sur le droit et non plus sur la puissance, tout en pensant qu'il n'y a pas d'alternative pour une France affaiblie. Stresemann, qui s'est toujours présenté comme un défenseur de la cause nationale, pense que sa politique est le meilleur moyen d'obtenir une révision du traité de Versailles.

Le **plan Young** permet l'évacuation anticipée de la Rhénanie en 1930, mais son application est compromise par la crise économique mondiale. Les réparations sont finalement supprimées en 1932. Chaque pays se concentre d'abord sur ses problèmes intérieurs.

Le retour en arrière (1933-1939)

L'arrivée au pouvoir d'Hitler en janvier 1933 compromet définitivement le rapprochement franco-allemand. En octobre 1933, l'Allemagne se retire de la conférence sur le désarmement organisée à Genève et de la SDN.

En janvier 1935, le plébiscite de la Sarre, prévu par le traité de Versailles, donne 90 % de voix en faveur du rattachement à l'Allemagne. Ce succès pousse Hitler à s'affranchir du traité, en saisissant chaque fois un prétexte. En mars 1935, parce que la France a allongé le service militaire, il décrète le rétablissement du service militaire obligatoire. En mars 1936, présentant le traité franco-soviétique de 1935 comme une violation des accords de Locarno, il procède à la remilitarisation de la Rhénanie. La faiblesse des réactions à Paris et Londres le pousse ensuite à multiplier les coups de force et à préparer la guerre (voir leçon pp. 302-303).



1 Les hommes de la détente

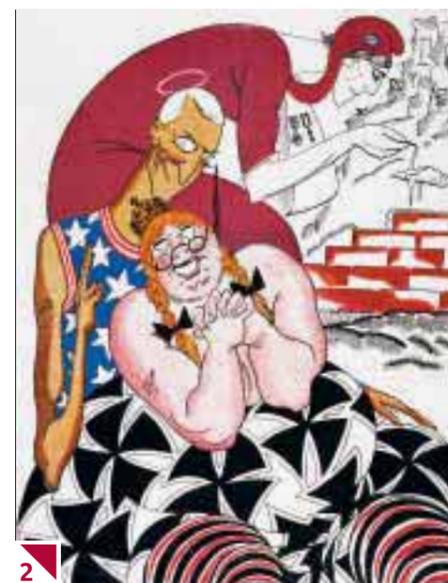
Dessin de Karl Arnold, paru dans l'hebdomadaire satirique allemand *Simplicissimus*, 11 octobre 1926. Derrière cette poignée de main entre A. Briand (à gauche) et G. Stresemann, chacun croit avoir « gagné ».

Vocabulaire

- **Accords de Locarno** : signés le 16 octobre 1925 par la France, la Belgique et l'Allemagne qui reconnaissent leurs frontières communes fixées par le traité de Versailles, avec la garantie du Royaume-Uni et de l'Italie. L'Allemagne ne reconnaît pas sa frontière orientale mais s'engage à recourir à l'arbitrage en cas de conflit avec la Pologne et la Tchécoslovaquie.
- **Bloc national** : coalition du centre et de la droite qui a remporté une large majorité aux législatives de 1919 en France.
- « **Combat pour la Ruhr** » (*Ruhrkampf*) : nom donné en Allemagne à la politique d'opposition à l'occupation de la Ruhr par les troupes franco-belges.
- **Plan Dawes** : plan préparé par l'expert américain Charles Dawes et adopté en août 1924. Il adaptait les réparations aux capacités de paiement de l'Allemagne.
- **Plan Young** : plan préparé par l'expert américain Owen Young et adopté en août 1929. Il prévoit une réduction et un échelonnement des réparations jusqu'en 1988.

Notions clés

- **Réparations** : indemnités de guerre imposées à l'Allemagne par le traité de Versailles, puisqu'elle est jugée responsable du conflit.
- **Révisionnisme** (*Revisionspolitik*) : attitude des États qui souhaitent une révision des traités de paix après 1919.



2 L'Allemagne choyée par les États-Unis ?

Caricature de Del Marle, parue dans l'hebdomadaire satirique français *Le Rire*, 10 avril 1920.

4 « Nous avons parlé européen »

Prononcer seulement des discours énergiques, des discours passionnés, imprégnés du patriotisme le plus ardent et le plus sincère, parler même de la paix avec chaleur, avec amour, tout cela est dans l'ordre des possibilités. Mais faire véritablement un pas vers la paix, tenter un geste réel, cela c'est plus difficile [applaudissements] et c'est toujours dangereux pour l'homme politique qui s'y risque. Je n'exagère pas la portée de l'acte de Locarno. [...] Ce qu'il y a de meilleur en lui, c'est qu'il a été, au milieu des ténèbres, dans une atmosphère de menaces, la petite lueur, à laquelle s'attache l'esprit des peuples avec leurs espérances. [Vifs applaudissements] Et ce qu'il a fait de bien dans ce pays, où il y a tant de voiles de deuil, où l'on rencontre tant de jeunes hommes mutilés dans leur chair, appauvris dans leurs facultés sociales, ce qu'il a fait de bien, c'est qu'il a permis à des mères de regarder leurs enfants avec l'espoir que, peut-être, ceux-là ne seront pas déchirés un jour sur des champs de bataille. [Applaudissements]

Croyez-vous [...] que je sois allé sans émotion à ce rendez-vous, au bord d'un lac¹, où je devais rencontrer des ministres allemands ? Croyez-vous que je n'éprouvais pas les sentiments les plus complexes et les plus profonds ? J'y suis allé, ils sont venus, et nous avons parlé européen. C'est une langue nouvelle qu'il faudra bien que l'on apprenne : [Vifs applaudissements]

Locarno, c'est la nécessité de discuter. C'est, pour les peuples, la possibilité de se donner une raison de ne pas tomber aveuglément les uns sur les autres.

Aristide Briand, discours à la Chambre des députés, 26 février 1926.

1. Locarno se trouve au bord du lac Majeur, en Suisse.

3 Une leçon de réalisme politique

Dans cette lettre révélée seulement en 1932 et adressée au Kronprinz (le fils de l'ex-empereur Guillaume II), Stresemann explique sans langue de bois sa politique.

À mon avis, la politique étrangère de l'Allemagne a, pour l'avenir proche, trois grands buts. D'abord la solution de la question des réparations dans un sens tolérable pour l'Allemagne, et l'assurance de vivre en paix, sans quoi l'Allemagne ne pourra pas recouvrer ses forces. En second lieu, la protection des dix à douze millions d'Allemands qui vivent maintenant sous le joug étranger. Troisièmement, la rectification de nos frontières orientales : reprise de Dantzig, du corridor polonais et modification du tracé de la frontière en Haute-Silésie. [...]

Si nous voulons atteindre ces buts, il faut faire converger vers eux nos efforts. De là le pacte de sécurité qui doit nous assurer la paix, notre frontière ouest étant désormais garantie par l'Angleterre [...]. Ce pacte comporte de notre part un abandon, en ce sens que nous renonçons à un conflit armé avec la France pour reconquérir l'Alsace-Lorraine ; mais cet abandon n'a qu'un intérêt théorique puisqu'en fait nous n'avons aucune possibilité de faire la guerre à la France. [...] Mais l'essentiel est [...] la libération de notre sol, la disparition des troupes d'occupation ; il faut tout d'abord que nos étrangleurs lâchent prise [...].

Gustav Stresemann, lettre au Kronprinz, 7 septembre 1925 ; in *Les Papiers de Stresemann*, tome II, 1932.



5 L'Allemagne menacée par la France ?

« Locarno ? Votez pour les nationaux allemands ! » Affiche du DNVP (droite nationaliste allemande) pour les élections législatives du 20 mai 1928.

Pistes de travail

1. En comparant les deux images, analysez la vision que chaque pays a de lui-même et de l'autre. (doc. 2 et 5)
2. En quoi cette lettre de Stresemann est-elle un document particulièrement intéressant pour les historiens ? (doc. 3)
3. L'analyse des accords de Locarno par Briand vous semble-t-elle totalement contradictoire avec celle de Stresemann ? (doc. 4)
4. Pourquoi la question des réparations a-t-elle cristallisé le ressentiment entre la France et l'Allemagne ?

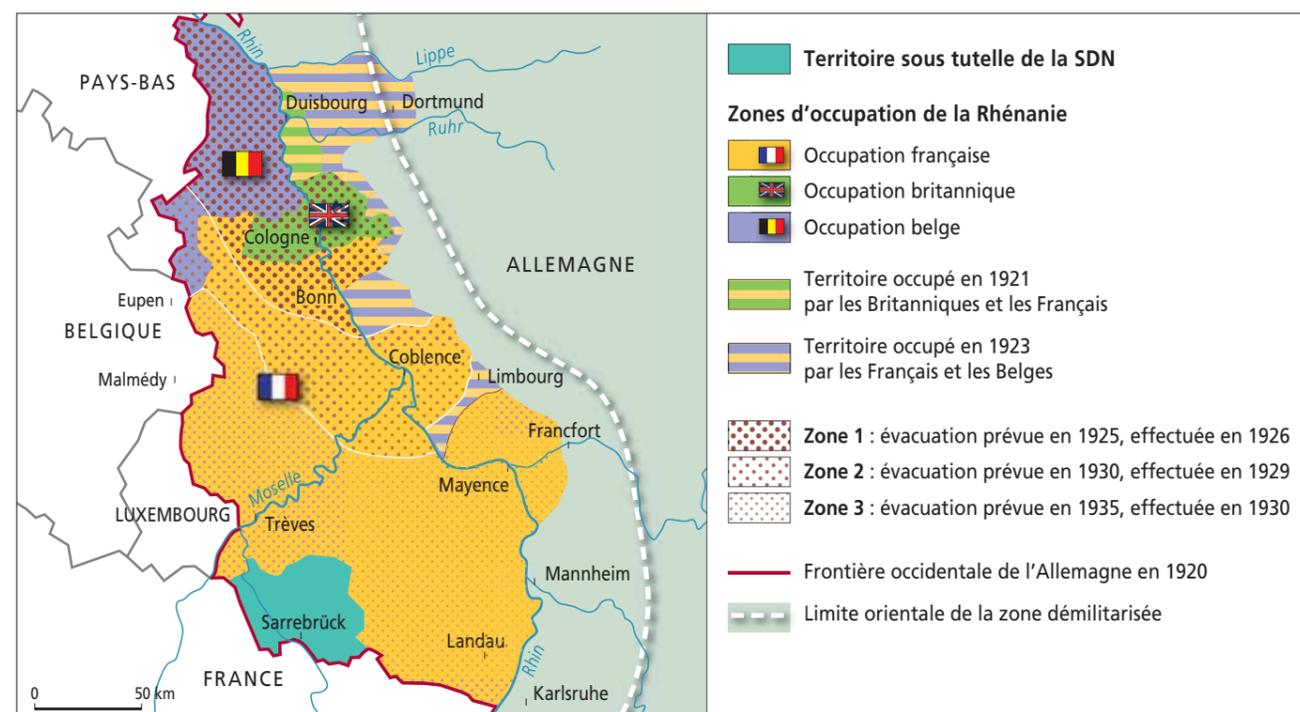
Dossier Rhénanie et Ruhr au cœur des tensions franco-allemandes

En application du traité de Versailles, l'Allemagne doit verser des réparations et accepter l'occupation de la rive gauche du Rhin par les vainqueurs. Ceux-ci occupent en outre en 1921 une partie de la rive droite du Rhin, pour faire pression sur le gouvernement allemand. Lassé par l'attitude de Berlin, qu'il interprète comme un refus de payer les réparations, Poincaré décide d'occuper la Ruhr en 1923.

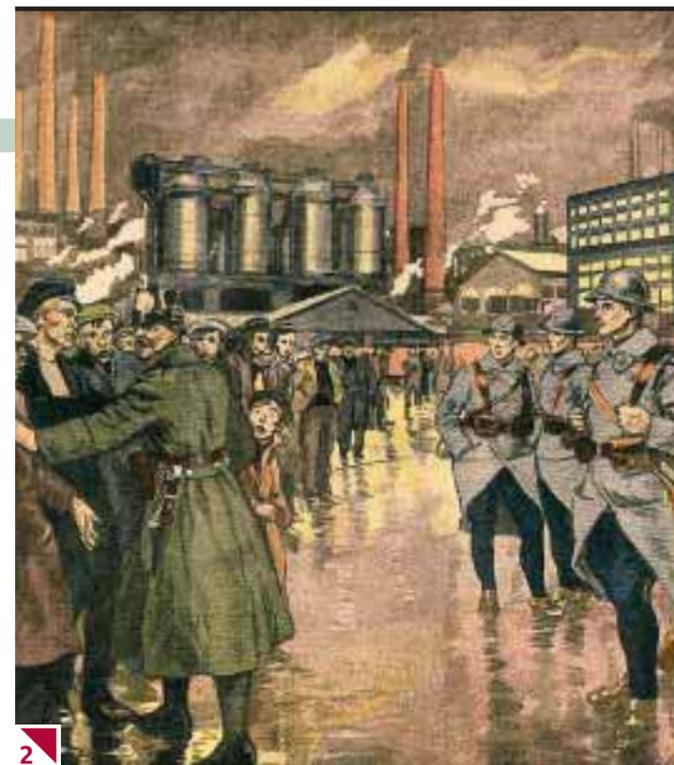
Cette opération, désapprouvée par Londres, accentue les difficultés de la république de Weimar, confrontée notamment à un séparatisme rhénan, encouragé par la France. Paris et Berlin finissent par retrouver le chemin de la négociation, grâce notamment à un changement de direction politique en Allemagne (Stresemann) et en France (Herriot).

Repères chronologiques

Mars 1921	Les troupes françaises, belges et britanniques occupent à titre de sanction la zone de Düsseldorf, Ruhrort et Duisbourg.
Mai 1921	L'Allemagne doit accepter le chiffre de 132 milliards de marks-or pour les réparations, sous la menace d'une occupation de la Ruhr.
1922	La tension monte entre la France et l'Allemagne, qui demande un moratoire des réparations.
11 janvier 1923	Les troupes françaises et belges occupent la Ruhr.
13 janvier 1923	Le gouvernement allemand (Cuno) appelle à la « résistance passive ».
26 septembre 1923	Le gouvernement allemand (Stresemann) annonce la fin de la « résistance passive ».
Octobre 1923	Les séparatistes extrémistes (Dortm) proclament une République rhénane. Stresemann négocie avec Konrad Adenauer une éventuelle séparation de la Rhénanie.
1924	Le gouvernement français (Herriot) accepte d'évacuer la Ruhr, tandis que le plan Dawes sur les réparations entre en vigueur.
Août 1925	Les dernières troupes françaises et belges se retirent de la Ruhr et des territoires occupés en 1921 (Düsseldorf, etc.).



1 Une situation complexe



2 Occupation légitime...
« Pour que l'Allemagne paie. L'occupation de la région industrielle de la Ruhr s'est faite sans coup férir. Aux portes de tous les monuments publics et de toutes les usines, les capotes bleues de nos soldats rappellent aux Allemands oublieux les légitimes revendications et la ferme volonté de la France. »

« Une » du supplément illustré du *Petit Journal*, 28 janvier 1923.



3 ... ou pillage barbare ?
« La France en Rhénanie. Beaucoup doivent encore mourir de faim, avant que je sois rassasiée. » Les images allemandes présentent les troupes coloniales françaises comme des « sauvages » responsables des pires exactions en Rhénanie. Dessin de Karl Arnold paru dans l'hebdomadaire satirique allemand *Simplicissimus* le 10 décembre 1923.

4 Faire pression sur Berlin

Le jour où l'Allemagne le voudra, le jour où elle réduira ses dépenses au niveau de ses recettes, ce qui est facile dans un pays qui n'a plus de dépenses militaires et qui n'aura d'autre dette que celle des Réparations, elle se trouvera en présence du contribuable le plus libéré des charges, le plus enrichi qu'il y ait dans le monde entier. Cette situation nous préoccupe, si elle ne paraît pas préoccuper l'Angleterre. Celle-ci ne voit que l'heure présente, un mark liquéfié, une instabilité telle dans les marchés que tout le monde semble gêné ; elle ne pense pas à l'avenir ; elle ne se rend pas compte du danger véritablement effrayant qui menace, non seulement la France et la Belgique, mais l'Angleterre et toute l'Europe ; une hégémonie économique qui apparaîtra brusquement et qui donnera à l'Allemagne tous les résultats qu'elle attendait de la guerre si elle avait été victorieuse. [...]

Il s'agit de créer la volonté ferme du gouvernement allemand et de la population allemande de payer les réparations. Cette volonté ne naîtra et ne durera que sous l'empire de la nécessité ; c'est pourquoi il est indispensable que le gouvernement allemand s'incline sous la pression que nous exerçons dans la Ruhr [...].

Raymond Poincaré (président du Conseil français et ministre des Affaires étrangères), lettre à M. de Saint-Aulaire (ambassadeur de France à Londres), 29 juin 1923.

5 La fin du « combat pour la Ruhr »

Au peuple allemand.
Le 11 janvier, les troupes françaises et belges ont occupé la Ruhr allemande au mépris du droit et des traités. Depuis, la Ruhr et la Rhénanie ont eu à subir l'oppression la plus lourde. Plus de 180 000 hommes, femmes, vieillards et enfants allemands ont été chassés de leurs foyers, pour des millions d'Allemands l'idée de liberté individuelle n'existe plus. Des actes de violence sans nombre ont accompagné l'occupation. [...]
La production de la Rhénanie et de la Ruhr a cessé. La vie économique dans l'Allemagne occupée et non occupée est totalement désorganisée. Un danger terriblement réel nous menace : si nous nous en tenons à la procédure utilisée jusqu'ici, nous ne pourrions pas créer une monnaie stable, ni maintenir la vie économique, ni tout simplement garantir l'existence de notre peuple. Ce danger doit être conjuré, pour l'avenir de l'Allemagne comme pour celui du Rhin et de la Ruhr. Pour maintenir en vie la nation et l'État, nous sommes aujourd'hui dans l'amère nécessité d'arrêter le combat. [...]

Message du chancelier allemand Stresemann au peuple allemand, 26 septembre 1923.

Pistes de travail

1. En comparant les deux dessins de presse, analysez la perception du même événement des deux côtés du Rhin. (doc. 2 et 3)
2. Quel tableau Poincaré et Stresemann font-ils de l'Allemagne en 1923 ? Comment expliquez-vous une telle différence de points de vue ? (doc. 4 et 5)

Pour conclure

3. À l'aide des pages 362 et suivantes et de vos recherches personnelles, étudiez l'attitude du Royaume-Uni et montrez comment elle a contribué à dénouer la crise de la Ruhr.